U d'/ of Ottawa
39003002856374

29-D-50

MŒURS ROMAINES

EXTRAITS D'AUTEURS LATINS

A L'USAGE DES CLASSES SUPÉRIEURES D'HUMANITÉS

AVEC DES NOTICES ET DES NOTES

PAR

P. THOMAS

Professeur à l'Université de Gand

BRUXELLES

SOCIÉTÉ BELGE D'ÉDITIONS

(SOCIÉTÉ ANONYME)

ANCIENNE MAISON H. MANCEAUX, A MONS

3, rue des Minimes, 3

—

1899

G/8C

MŒURS ROMAINES

EXTRAITS D'AUTEURS LATINS

A L'USAGE DES CLASSES SUPÉRIEURES D'HUMANITÉS

AVEC DES NOTICES ET DES NOTES

PAR

P. THOMAS

Professeur à l'Université de Gand.

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSITY OF OTTAWA
uOttawa
LIBRARY ANNEX

BRUXELLES

A. MANCEAUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

3, rue des Minimes, 3

1899

PA
2095
T4M
1899

AVANT-PROPOS

Hominem pagina nostra sapit.

Il est d'usage, dans les classes supérieures d'humanités, de faire faire aux élèves des versions latines tirées d'auteurs qui ne sont pas portés au programme. Le texte de ces versions est presque toujours dicté. Les inconvénients de ce système sautent aux yeux : on perd des moments précieux ; des mots sont estropiés, des phrases défigurées ; les explications nécessaires font défaut, et la traduction devient souvent un pur exercice de divination.

Nous avons pensé qu'un recueil d'extraits d'auteurs latins, dispensant les maîtres de la dictée et fournissant aux élèves un texte sûr, avec des éclaircissements, pourrait rendre quelques services. C'est ce qui nous a déterminé à publier le présent ouvrage.

Pour le choix des morceaux nous avons été guidé par les considérations suivantes.

On vise aujourd'hui, et avec raison, à la « concentration de l'enseignement » ; on s'applique à fortifier et à éclairer l'une par l'autre les différentes branches d'études, à coordonner et à lier entre elles les notions que l'écolier peut y recueillir. Nous avons donc cherché pour notre chrestomathie un principe d'unité et un sujet fondamental qui lui donnât une valeur non seulement littéraire, mais encore historique et morale. Les *Mœurs romaines* nous ont paru remplir ces conditions.

La matière est attachante par elle-même et prête à des commentaires instructifs. En l'étudiant, les jeunes gens se feront une idée plus juste et plus vivante de l'antiquité. Ils comprendront qu'elle n'a pas eu pour unique théâtre la place publique et les champs de bataille; qu'elle n'a pas compté seulement des grands hommes et des monstres; qu'elle a maint trait commun avec les temps modernes. Elle cessera de leur apparaître dans un lointain nébuleux, et la sentant en quelque sorte plus près d'eux, ils s'y intéresseront davantage. Probablement plus d'un s'écriera en s'initiant à la vie intime des anciens Romains : « Mais c'étaient des hommes comme nous ! » Ceux qui auront fait cette découverte auront appris quelque chose au collège.

Les « humanités » ne mériteraient pas ce nom si elles ne contribuaient pas à développer chez la jeunesse le côté moral. Sans vouloir faire d'un recueil de versions latines un livre d'édification, nous avons reproduit avec prédilection les pages dans lesquelles les écrivains païens et chrétiens expriment de nobles pensées et des sentiments généreux. La lecture en peut être salutaire à une époque où le mépris du faible s'affirme audacieusement et où l'égoïsme brutal envahit de plus en plus les nations civilisées.

On nous reprochera peut-être d'avoir puisé la plupart de nos extraits dans des auteurs de la décadence. C'était une nécessité du sujet. Pour parer aux inconvénients qui en pourraient résulter, il suffira que le professeur attire l'attention sur les constructions et les locutions incorrectes (1). Et d'ailleurs on voudra bien convenir que faire connaître aux élèves la Rome de l'Empire, dont ils savent aujourd'hui si peu de chose; leur communiquer les inspirations d'âmes élevées et délicates; les égayer parfois en leur mettant sous les yeux des descriptions piquantes et spirituelles, cela vaut

(1) Il ne faut pas oublier que cet ouvrage est destiné aux élèves des classes supérieures, qui doivent être déjà familiarisés avec la langue classique.

qu'on passe condamnation sur un *forsitan* construit avec l'indicatif et sur un *adhuc* employé pour *etiam*.

Les notices placées en tête de chaque section ne sont point des chapitres complets d'antiquités romaines (1) : elles ont principalement pour objet de relier entre eux les extraits et de donner ainsi au livre plus de cohésion. Quant aux notes, nous n'avons pas craint de les faire nombreuses, afin d'alléger la tâche du professeur (2) et de rendre plus fructueux le travail de l'élève. Celui-ci s'imagine volontiers qu'il a compris son auteur s'il est parvenu à rendre les mots latins par des termes français à peu près équivalents, alors que ces mots n'éveillent dans son esprit que des idées vagues et des images confuses. On ne saurait trop le prémunir contre cette tendance et lui faire sentir combien la connaissance de l'histoire, de la géographie, de la mythologie, des antiquités, etc., lui est indispensable. La version ne produit tous ses fruits qu'à condition que l'étude de la forme ne fasse pas négliger celle du fond.

Nous prions ceux qui jugeront ce livre de le considérer comme un simple essai, comme le spécimen d'un travail plus étendu. Nous avions en portefeuille de quoi faire un volume deux ou trois fois plus gros que celui-ci; mais le débit de l'ouvrage n'étant nullement assuré, nous avons dû réduire notre entreprise aux proportions les plus modestes.

Gand, le 26 juin 1899.

(1) C'est pourquoi nous donnons plus bas une liste d'ouvrages à consulter.

(2) Il va sans dire que le maître pourra ajouter les explications qu'il jugera utiles, notamment de courtes introductions sur le caractère et le sens général des morceaux.

OUVRAGES A CONSULTER

DAREMBERG et SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (en cours de publication); Paris, Hachette, in-4°.

RICH, *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*, trad. Chéruel; Paris, Firmin Didot, in-8°.

CAGNAT et GOYAU, *Lexique des antiquités romaines*; Paris, Thorin, in-8°.

DURUY, *Histoire des Romains;* Paris, Hachette, 7 vol. gr. in-8°.

MOMMSEN, *Histoire romaine* (en allemand); — trad. Alexandre, Cagnat et Toutain; Paris, Hérold-Bouillon, 11 vol. in-8°.

AMPÈRE, *L'histoire romaine à Rome*; Paris, Calman Lévy, 4 vol. in-8°. — Id., *L'Empire romain à Rome*, ibid., 2 vol. in-8°.

GUIRAUD, *Lectures historiques pour la classe de 4^me^ (Histoire romaine. La vie publique et la vie privée des Romains)*; Paris, Hachette, in-12.

MOMMSEN et MARQUARDT, *Manuel des antiquités romaines* (en allem.); — trad. sous la direction de M. Humbert; Paris, Thorin, 16 vol. in-8°

BOUCHÉ-LECLERCQ, *Manuel des institutions romaines*; Paris, Hachette, in-8°.

WILLEMS, *Le droit public romain;* Louvain, Peeters, in-8°.

FUSTEL DE COULANGES, *La cité antique*; Paris, Hachette, in-12.

WALLON, *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité;* Paris, Hachette, 3 vol. in-8°.

GUHL et KONER, *La vie antique* (en allem.); — trad. Trawinski; Paris, Rotschild, 2 vol. in-8°.

FRIEDLÆNDER, *Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins* (en allem.); — trad. Vogel; Paris, Reinwald, 4 vol. in-8°.

DEZOBRY, *Rome au siècle d'Auguste;* Paris, Delagrave, 4 vol. in-8°.

ÉMILE THOMAS, *Rome et l'Empire aux deux premiers siècles de l'Empire;* Paris, Hachette, in-12.

BOISSIER, *Promenades archéologiques;* Paris, Hachette, in-12. — Id., *Nouvelles promenades archéologiques;* ibid., in-12.

THÉDENAT, *Le Forum romain et les forums impériaux;* Paris, Hachette, in-12.

BOISSIER, *L'Afrique romaine;* Paris, Hachette, in-12. — Id., *La religion romaine d'Auguste aux Antonins;* Paris, Hachette, 2 vol. in-18.

SECTION I. — ROME (*)

Le nom de Rome évoque en nous l'idée de grandeur et de magnificence. Cependant, jusqu'aux premiers temps de l'Empire, la cité de Romulus ne fut rien moins qu'une belle ville. Rebâtie à la hâte et sans ordre après sa destruction par les Gaulois (390 av. J.-C.), elle frappait désagréablement les regards par ses rues étroites et tortueuses, par ses hautes maisons mal alignées. Quelques monuments imposants, quelques hôtels somptueux, ne rachetaient pas l'irrégularité et la médiocrité de l'ensemble.

Une nouvelle ère s'ouvrit avec Auguste : le fondateur de l'Empire ne négligea rien pour embellir sa capitale, et il put se vanter « d'avoir trouvé Rome de briques et de la laisser de marbre ». Les poètes de cette époque, entre autres Properce (**1**), aiment à rappeler, par contraste, les humbles commencements de la reine du monde. Le terrible incendie qui, sous Néron, détruisit la plus grande partie de la ville (**2**), permit de rebâtir celle-ci sur de meilleurs plans; les maisons furent alignées, les rues élargies, etc. Mais il restait encore des vestiges de la vieille Rome. La voie publique était encombrée de constructions parasites, d'échoppes, de boutiques en plein vent : Domitien les fit enlever (**3**).

Assurément le spectacle qu'offrait la Rome impériale était incomparable : aux souvenirs d'un glorieux passé se joignaient les splendeurs d'une civilisation raffinée; un peuple immense se pressait dans les rues et sur les places publiques; des plaisirs de tout genre, depuis les plus grossiers jusqu'aux plus délicats, sollicitaient les sens et l'esprit. D'Auguste à Constantin, Rome ne cessa de s'orner d'édifices grandioses et de promenades admirables. Il serait trop long d'énumérer toutes les merveilles qui s'y trouvaient accumulées au IVe siècle de notre ère : l'empereur Constance, quand il les vit pour la première fois, en fut ébloui (**4**).

(*) Les chiffres **1**, **2**, etc.. renvoient aux morceaux du recueil.

Toutefois les ombres ne manquaient pas au tableau. Rome était malsaine, surtout en automne; la fièvre y régnait en permanence, les épidémies étaient fréquentes et meurtrières. Les inondations du Tibre causaient de grands ravages. Les chutes de maisons et les incendies ne se comptaient pas. Il était difficile de goûter du repos dans la bruyante capitale (**5**). Jour et nuit, le passant était exposé à mille accidents et mésaventures (**6** et **7**). Ajoutez à cela la cherté de la vie et les dépenses qu'exigeaient les conventions sociales (**8**). C'étaient surtout les pauvres et les gens de condition modeste qui avaient à pâtir de ces inconvénients et de ces calamités. Mais les privilégiés de la fortune eux-mêmes prenaient souvent en dégoût l'existence enfiévrée et le vain tumulte de la grande ville (**9**).

Malgré tout, Rome exerçait sur les populations de l'Italie et des provinces une attraction irrésistible. Les paysans quittaient en masse leurs champs et leurs foyers pour s'y établir (**10**), et les étrangers y affluaient de tous les points du monde civilisé (**11**).

1. — SOUVENIRS DE LA VIEILLE ROME

Hoc quodcumques vides, hospes, qua maxima [Roma est,
Ante Phrygem Aenean collis et herba fuit,
Atque ubi Navali stant sacra Palatia Phœbo,
Evandri profugæ concubuere boves.
Fictilibus crevere deis haec aurea templa,
Nec fuit opprobrio facta sine arte casa,
Tarpeiusque pater nuda de rupe tonabat,
Et Tiberis nostris advena bubus erat.

1. *Hoc etc.* Le poète se représente comme un guide qui montre Rome à un étranger.

1-2. Cf. Ovide, Fast., V, 93-94 : *Hic ubi nunc Roma est, orbis caput, arbor et herbæ Et paucæ pecudes et casa rara fuit.* Virgile, Aen., VIII, 360-361.

3. *Palatia*, le mont Palatin. — *Sacra* = *sacrata*. — *Navali Phoebo*. Après sa victoire navale sur Sextus Pompée (36 av. J.-C.), Auguste éleva sur le Palatin un temple à Apollon (*ædes Apollinis Palatini*). Un peu plus tard, une légende popularisée par les poètes (entre autres Virgile, Aen., VIII, 704-706) attribua la victoire d'Actium (31 av. J.-C.) à l'intervention merveilleuse d'Apollon. Ces circonstances expliquent l'épithète *Navalis*.

4. *Evandri profugæ — boves*. Cf. T. Live, I, 7, 8 : *Evander tum ea profugus ex Peloponneso... regebat loca.* Virgile, Aen., VIII, 333 et suiv. (discours d'Evandre) : *Me pulsum patria, etc.*

5. *Fictilibus... deis*, datif d'avantage.

6. *Nec fuit opprobrio*, sous-ent. *deis*. — *Casa*. La *casa* était une chaumière de forme ronde, ressemblant à une ruche. Les sanctuaires primitifs ne différaient point des habitations vulgaires. Il est à noter que le temple de Vesta conserva, par tradition, la forme de l'antique cabane italienne.

7. *Tarpeius... pater*, Jupiter Capitolin. Souvent, chez les poètes, *Tarpeius* = *Capitolinus*. D'après Varron, le mont Capitolin s'appelait à l'origine *mons Tarpeius*. La roche Tarpéienne (*rupes Tarpeia*) était une pointe de rocher qui faisait partie du mont Capitolin. — *Nuda de rupe*. Cf. Virgile, Aen., VIII, 347-354.

8. *Tiberis... advena... erat*. Le Tibre venait de l'Étrurie, qui était alors regardée comme un pays étranger.

Qua gradibus domus ista Remi se sustulit, olim
Unus erat fratrum maxima regna focus.
Curia, prætexto quæ nunc nitet alta senatu,
Pellitos habuit, rustica corda, patres.
Bucina cogebat priscos ad verba Quirites;
Centum illi in prato sæpe senatus erat.
Nec sinuosa cavo pendebant vela theatro,
Pulpita sollemnis non oluere crocos.
Nulla cura fuit externos quærere divos,

9. *Domus Remi*, la cabane de Romulus et de Remus (ordinairement appelée *casa Romuli*) sur le Palatin, au haut des degrés dits « de Cacus » (*scalae Caci*, à quoi correspond ici *gradibus*).

11. *Prætexto* « vêtu de la toge prétexte (bordée de pourpre) ». La toge prétexte n'était pas portée par tous les sénateurs, mais seulement par ceux qui avaient exercé une magistrature curule.

12. *Pellitos*. Les paysans, les pâtres, etc., s'habillaient de peaux pour se défendre des intempéries. — *Rustica corda*, apposition à *patres*. Le cœur (*cor*) était pour les anciens le siège de l'intelligence : ces sénateurs d'autrefois cachaient beaucoup de sagesse sous des dehors rustiques.

13. *Bucina*, la trompe des bouviers et des porchers. — *Ad verba* « pour entendre les paroles des magistrats », dans les *contiones*.

14. *Centum*. Cf. T. Live, I, 8, 7 : (*Romulus*) *centum creat senatores*. — *Illi* = *ex illis* (*Quiritibus*). — *Saepe* porte particulièrement sur *in prato* : souvent c'était tout simplement dans une prairie que se réunissait le sénat.

15. *Vela*, les grands voiles tendus au-dessus des spectateurs pour les protéger contre le soleil et le mauvais temps. — *Cavo... theatro*, la partie du théâtre où se tenaient les spectateurs et qui s'appelait *cavea*.

16. *Crocos*. Aux représentations théâtrales, la scène était arrosée d'essence de safran. Cf. Horace, Epist., II, 1, 79.

17. *Externos... divos*, « des dieux étrangers »; les divinités de la Grèce et de l'Orient, dont le culte s'introduisit plus tard à Rome.

18. *Pendula turba*, les poupées de laine (*effigies viriles et muliebres ex lana*) qu'on suspendait dans les carrefours aux *Compitalia*, qui étaient une fête vraiment romaine (*patrio sacro*). Ces poupées se balançaient au vent (*tremeret*). — D'autres entendent *tremeret pendula* de l'émotion religieuse qui agitait la foule.

Cum tremeret patrio pendula turba sacro,
Annuaque accenso celebrare Parilia fæno,
Qualia nunc curto lustra novantur equo.
Vesta coronatis pauper gaudebat asellis,
Ducebant macræ vilia sacra boves.
Parva saginati lustrabant compita porci,
Pastor et ad calamos exta litabat ovis.
Verbera pellitus sætosa movebat arator,

19. *Annuaque — celebrare etc.* L'infinitif dépend de *cura fuit* (au v. 17) : de la tournure négative *nulli cura fuit*, il faut tirer l'idée positive *omnibus cura fuit*. Cf. Horace, Sat. I, 1, 1-3 : *ut nemo... vivat, laudet etc.*, pour *ut nemo... vivat, sed omnes laudent, etc.* La conjonction *que* est mise pour *sed*. — *Parilia*. Les *Parilia* ou *Palilia* étaient la fête de Palès, la déesse des troupeaux et des pasteurs. Un des rites de cette fête consistait à sauter par dessus un tas de foin enflammé.

20. *Qualia... lustra*. Les *Parilia* avaient le caractère d'une cérémonie de purification (*lustrum*) ; c'est pourquoi Properce emploie l'expression *lustra novantur* pour en indiquer le retour. — *Curto equo*, ablatif de moyen. Tous les ans, le 15 octobre, on immolait au Champ de Mars un cheval (*october equus*), dont on coupait la tête et la queue (de là *curto*) ; le sang qui coulait de celle-ci était soigneusement recueilli et conservé pour être brûlé sur l'autel aux *Parilia* de l'année suivante (le 21 avril).

21. *Vesta etc.* La fête de Vesta (le 9 juin) était la fête des meuniers et des boulangers : on mettait au cou des ânes qui travaillaient dans les moulins des guirlandes de fleurs et de pains.

22. *Sacra*, les objets du culte.

23. *Lustrabant compita*, aux *Compitalia*. Cf. v. 18.

24. *Ad calamos* « aux sons de la flûte de Pan ». On n'employait pas encore la flûte (*tibia*), instrument perfectionné.

25. *Verbera etc.* Aux *Lupercalia* (15 février), on immolait des boucs, et les Luperques ou prêtres de Faunus (Lupercus), vêtus simplement d'une ceinture de peau de chèvre (de là, *pellitus*) et armés de courroies taillées dans la peau des boucs immolés (*verbera sætosa*), couraient autour du *pomerium*, en frappant de ces lanières ceux qu'ils rencontraient.

26. *Fabius... lupercus*, pour *Fabianus lupercus*. La corporation religieuse des Luperques se composait de deux confréries : celle des *Fabiani* et celle des *Quintiliani*.

Unde licens Fabius sacra lupercus habet.
Nec rudis infestis miles radiabat in armis :
Miscebant usta prœlia nuda sude.
Prima galeritus posuit prætoria Lycmon,
Magnaque pars Tatio rerum erat inter oves.
Hinc Tities Ramnesque viri Luceresque coloni,
Quattuor hinc albos Romulus egit equos.

PROPERCE, IV, 1, 1-32.

28. *Proelia nuda.* L'épithète est transportée des combattants au combat. *Nudus* = « sans armure ». — *Usta sude.* Cf. Virgile, Aen., VII, 524 : *sudibus... praeustis.*

29. *Galeritus* « coiffé du *galerus* », bonnet de fourrure que les anciens habitants du Latium portaient en guise de casque. Cf. Virgile, Aen., VII, 688-689. — *Lycmon*, forme grécisée de *Lucumo*. D'après la légende, Lucumo, chef étrusque, vint au secours de Romulus dans la guerre contre les Sabins.

30. *Tatio*, le roi Sabin Titus Tatius. — *Rerum* = *opum, fortunarum.* — *Inter oves*, pour *in ovibus.*

31-32. *Hinc*, de ces humbles origines. — La grandeur de Rome s'annonce par l'union des *Ramnes*, des *Tities* et des *Luceres* en une seule cité (v. 31), et par le triomphe de Romulus (v. 32).

31. *Tities Ramnesque... Luceresque.* Ce sont les trois anciennes tribus de Rome. Les *Tities*, d'origine sabine (cf. *Titus Tatius*), étaient établis sur le Quirinal; les *Ramnes*, d'origine latine (cf. *Romulus*, *Remus*), sur le Palatin; les *Luceres*, que plusieurs croyaient d'origine étrusque (cf. *Lucumo*), sur le Caelius.

32. *Quattuor — equos.* Le triomphateur était monté sur un char attelé de quatre chevaux; mais, avant l'Empire, ce ne fut qu'exceptionnellement qu'on employa à cet usage des chevaux blancs; ceux-ci étaient réservés à Jupiter et au Soleil.

2. — INCENDIE DE ROME SOUS NÉRON

(64 ap. J.-C.)

1. Sequitur clades, forte an dolo principis incertum (1) (nam utrumque auctores prodidere), sed omnibus, quæ huic urbi per violentiam ignium acciderunt, gravior atque atrocior. Initium in ea parte Circi (2) ortum, quæ Palatino Caelioque montibus contigua est, ubi per tabernas (3), quibus id mercimonium inerat, quo flamma alitur, simul cœptus ignis et statim validus ac vento citus (4) longitudinem Circi corripuit. Neque enim domus (5) munimentis sæptæ vel templa muris cincta aut quid aliud moræ interjacebat. Impetu (6) pervagatum incendium plana (7) primum, deinde in edita assurgens et rursus inferiora populando anteiit remedia velocitate mali et obnoxia urbe (8) artis itineribus hucque et illuc flexis atque enormibus (9) vicis, qualis vetus

(1) *Forte — incertum*, pour *quae utrum forte an dolo principis orta sit, incertum est.*

(2) *Circi*, le Grand Cirque (*Circus Maximus*), entre le Palatin et l'Aventin.

(3) *Per tabernas*, les boutiques établies sous les arcades extérieures du cirque.

(4) *Citus*, « poussé, chassé ».

(5) *Domus*, « des maisons particulières ». — *Munimentis*, par exemple, des murs épais, des cours et des jardins.

(6) *Impetu*, ablatif de manière : « avec impétuosité ».

(7) *Plana*, complément direct de *pervagatum*.

(8) *Velocitate mali et obnoxia urbe*, coordination d'un ablatif de cause et d'un ablatif absolu. — *Obnoxia*, « exposée (au danger) ».

(9) *Enormibus*, « irréguliers, sans alignement ». — *Vicis*, les rangées de maisons de chaque côté des rues. — *Qualis vetus Roma fuit*, après l'incendie de Rome par les Gaulois. Cf. plus loin, § 5.

Roma fuit. Ad hoc lamenta paventium feminarum, fessa ætate aut rudis puericiæ (10), quique sibi quique aliis consulebant, dum trahunt invalidos aut opperiuntur (11), pars mora, pars festinans (12), cuncta impediebant. Et sæpe, dum in tergum respectant, lateribus aut fronte (13) circumveniebantur, vel si in proxima evaserant, illis quoque igni correptis, etiam quæ longinqua crediderant (14), in eodem casu reperiebant. Postremo, quid vitarent, quid peterent ambigui, complere vias, sterni per agros. Quidam (15), amissis omnibus fortunis, diurni quoque victus, alii caritate (16) suorum, quos eripere nequiverant, quamvis patente effugio, interiere. Nec quisquam defendere (17) audebat, crebris multorum minis (18) restinguere prohibentium et quia alii palam faces jaciebant atque esse sibi auctorem (19) vocifera-

(10) *Feminarum, fessa ætate aut rudis pueritiae*, trois termes coordonnés. — *Fessa ætate*, ellipse, pour : *eorum qui fessa ætate erant*, des vieillards. — *Rudis*, « encore faible, tendre ».

(11) *Dum — opperiuntur* se rapporte à *qui aliis consulebant*.

(12) *Festinans*, au lieu de *festinatione*, qui correspondrait à *mora* : Tacite affecte de varier les constructions.

(13) *Lateribus... fronte*, pour *a lateribus, a fronte*.

(14) *Quæ longinqua crediderant*, lorsqu'ils avaient d'abord pris la fuite : ces lieux leur avaient paru si éloignés du théâtre de l'incendie, qu'ils n'avaient pas jugé nécessaire de pousser jusque-là.

(15) *Quidam amissis etc.*, deux catégories de désespérés : ceux qui sont ruinés et ceux qui ont perdu des êtres chers. — *Diurni... victus*, génitif de qualité dépendant d'un terme sous-entendu à tirer de *fortunis : iis quoque (amissis), quæ diurni victus erant*, « ayant perdu même ce qui leur était nécessaire pour vivre pendant un jour ». — *Quoque*, pour *etiam*.

(16) *Caritate*, ablatif de cause.

(17) *Defendere*, « combattre l'incendie ».

(18) *Crebris... minis..., et quia...*, coordination d'un ablatif absolu et d'une proposition causale.

(19) *Esse sibi auctorem*, « qu'ils y étaient autorisés ».

bantur, sive ut raptus licentius exercerent seu jussu (20).

2. Eo in tempore Nero Antii (21) agens non ante in urbem regressus est quam domui ejus, qua Palatium et Mæcenatis hortos (22) continuaverat, ignis propinquaret. Neque tamen sisti potuit (23) quin et Palatium et domus et cuncta circum (24) haurirentur. Sed solatium (25) populo exturbato ac profugo Campum Martis ac monumenta Agrippæ (26), hortos quin etiam suos (27) patefecit et subitaria ædificia exstruxit, quæ multitudinem inopem acciperent; subvectaque utensilia (28) ab Ostia et propinquis municipiis, pretiumque frumenti (29) minutum usque ad ternos nummos. Quæ, quamquam popularia, in irritum cadebant, quia pervaserat rumor ipso tempore flagrantis urbis inisse eum domesticam

(20) *Seu jussu*, « soit qu'en effet ils le fissent par ordre ».

2. (21) *Antii*. Antium, ville maritime du Latium, où Néron était né et où il résidait quelquefois.

(22) *Qua Palatium etc.* La maison des Césars était sur le Palatin; les jardins de Mécène, qui étaient devenus propriété impériale, sur l'Esquilin. Cf. Suétone, Ner., 31 : *Domum a Palatio Esquilias usque fecit.*

(23) *Sisti potuit*, sous-ent. *ignis*.

(24) *Cuncta circum*, « tous les édifices d'alentour ».

(25) *Solatium*, « pour soulager... », apposition à toute la phrase.

(26) *Monumenta Agrippæ*. M. Vipsanius Agrippa, le célèbre général d'Auguste, avait orné le Champ de Mars de monuments magnifiques : le Panthéon, les Thermes qui portaient son nom, la Basilique de Neptune, des portiques, le *Diribitorium* ou salle pour le dépouillement du scrutin dans les comices, etc.

(27) *Hortos... suos*. Les jardins de Néron étaient situés sur la rive droite du Tibre, vis-à-vis du Champ de Mars; ils s'étendaient du Janicule au Vatican.

(28) *Utensilia*, « les objets de première nécessité », y compris la nourriture.

(29) *Frumenti*. le blé que l'État vendait aux pauvres à prix réduit. — *Ad ternos nummos*, à 3 sesterces (environ 60 centimes) le *modius* (8,65 litres).

scænam (30) et cecinisse Trojanum excidium, præsentia mala vetustis cladibus adsimulantem (31).

3. Sexto demum die apud imas Esquilias (32) finis incendio factus, prorutis per immensum ædificiis (33), ut continuæ violentiæ campus et velut vacuum cælum occurreret. Necdum positus metus, et rediit haud levius rursum grassatus ignis patulis magis urbis locis, eoque strages hominum minor; delubra deum et porticus amœnitati dicatæ latius procidere. Plusque infamiæ id incendium habuit (34), quia prædiis Tigellini Æmilianis (35) proruperat; videbaturque Nero condendæ urbis novæ et cognomento (36) suo appellandæ gloriam quærere. Quippe (37) in regiones quattuordecim Roma dividitur, quarum quattuor integræ manebant, tres solo tenus dejectæ (38); septem reliquis pauca tectorum vestigia supererant, lacera et semusta.

(30) *Domesticam scænam*. Néron, « l'histrion couronné », s'était fait construire un théâtre dans son palais.

(31) *Præsentia mala — adsimulantem*. Entendez : « Cherchant ainsi dans les antiques catastrophes des allusions au désastre présent. »

3. (32) *Imas Esquilias*, entre l'Esquilin et le Viminal.

(33) *Prorutis... ædificiis*, « en abattant des édifices ». Cf. Sénèque, De Clement., I, 25, 3 : *Incendium vastum et multas jam domos depastum parte urbis obruitur*.

(34) *Plus infamiæ... habuit*, « excita de plus fâcheux soupçons ».

(35) *Prædiis... Æmilianis*, les propriétés que Tigellin possédait dans la partie de Rome qu'on appelait *Æmiliana* (neutre pluriel), près du Champ de Mars, entre le mont Capitolin et le Quirinal. — *Tigellini*. C. Sofonius Tigellinus, préfet du prétoire et favori de Néron, décrié pour ses mauvaises mœurs et sa scélératesse.

(36) *Cognomento*, pour *nomine*.

(37) *Quippe etc.* L'étendue du désastre paraissait justifier le soupçon que Néron ambitionnait de fonder une ville nouvelle.

(38) *Dejectæ (erant)*.

4. Domuum et insularum (39) et templorum, quæ amissa sunt, numerum inire haud promptum fuerit; sed vetustissima religione (40), quod Servius Tullius Lunæ (41), et Magna Ara (42) fanumque, quæ præsenti Herculi Arcas Evander sacraverat, ædesque Statoris Jovis (43) vota Romulo Numæque regia (44) et delubrum Vestæ (45) cum Penatibus populi Romani (46) exusta (47); jam (48) opes (49) tot victoriis quæsitæ et

4. (39) *Insularum.* Les *insulæ* étaient de grandes maisons qui se louaient par chambres et par appartements à différentes familles, tandis que les *domus* étaient des maisons privées, les hôtels des riches.

(40) *Vetustissima religione,* ablatif de qualité se rapportant à un substantif sous-entendu, comme *templa,* qui est expliqué par ce qui suit.

(41) *Quod* (*fanum*) *Servius Tullius Lunæ* (*sacraverat*). Les termes *fanum* et *sacraverat* doivent être suppléés d'après la proposition suivante. — Le temple de la Lune était situé sur le mont Aventin.

(42) *Magna Ara etc.* Le Grand Autel (*Ara Maxima*), consacré à Hercule, et le temple d'Hercule se trouvaient au *forum boarium*, « Marché aux bœufs », à l'ouest du Palatin, près du Tibre. — *Quæ præsenti Herculi, etc.* V. Tite-Live, I, 7, et Virgile, Aen., VIII, 184-272.

(43) *Ædes Statoris Jovis,* le temple de Jupiter Stator, à l'entrée du Palatin (sur le *Clivus Palatinus*). — *Vota Romulo.* V. T. Live, I, 12, 4-6. — *Romulo,* datif au lieu de l'ablatif avec *ab.*

(44) *Numæ regia.* Elle était située sur la Voie Sacrée et sur le forum, au pied du Palatin. C'était le centre de l'administration du souverain pontife.

(45) *Delubrum Vestæ.* Le temple de Vesta s'élevait sur le forum, près de la Voie Sacrée. Il était en forme de rotonde; cf. I, v. 6, note.

(46) *Cum Penatibus populi Romani.* Les Pénates du peuple romain (dieux protecteurs du foyer de la cité) avaient un temple particulier dans la *Velia,* non loin du forum, du côté des *Carinæ.* Mais Tacite semble dire que leurs images se trouvaient dans le temple de Vesta.

(47) *Exusta (sunt).* Ces mots doivent être suppléés avec les sujets qui suivent : *opes, decora, monumenta.*

(48) *Jam* sert ici à introduire une nouvelle énumération.

(49) *Opes,* « les richesses, les objets précieux ». — *Quæsitæ* pour *acquisitæ.*

Græcarum artium decora (50), exim monumenta ingeniorum antiqua et incorrupta (51), ut, quamvis in tanta resurgentis urbis pulchritudine, multa seniores meminerint (52), quæ reparari nequibant...

5. Ceterum urbis quæ domui supererant (53) non, ut post Gallica incendia (54), nulla distinctione (55) nec passim erecta, sed dimensis vicorum ordinibus et latis (56) viarum spatiis cohibitaque aedificiorum altitudine ac patefactis areis (57) additisque porticibus, quæ frontem insularum (58) protegerent. Eas porticus Nero sua pecunia exstructurum (59) purgatasque areas dominis traditurum pollicitus est. Addidit præmia pro cujusque ordine (60) et rei familiaris copiis, finivitque tempus,

(50) *Decora*, « les chefs-d'œuvre ».

(51) *Monumenta — incorrupta*. Les exemplaires les plus anciens et les copies les plus fidèles des œuvres des grands écrivains.

(52) *Meminerint*, « ne pouvaient oublier ».

5. (53) *Quæ domui supererant*, « ce que le palais de Néron laissa d'espace à la ville ». Tacite vient de raconter, dans un passage que nous avons supprimé, que Néron mit à profit la destruction de Rome pour se bâtir un palais splendide (la Maison d'or, *domus aurea*), qui enfermait dans son enceinte des champs, des lacs, des bois, des esplanades, etc.

(54) *Post Gallica incendia*, l'incendie de Rome par les Gaulois en 390 av. J.-C.

(55) *Nulla distinctione etc.* Cf. T. Live, V, 55 : *Festinatio curam exemit vicos dirigendi, dum omisso sui alienique discrimine in vacuo ædificant. Ea est causa, ut... forma... urbis sit occupatæ magis quam divisæ similis.*

(56) *Latis*, « larges », pour *dilatatis*, *laxatis*, « élargis ».

(57) *Patefactis areis*, « en laissant des cours ouvertes, en ouvrant des cours (à l'intérieur des maisons) ».

(58) *Insularum*. V. plus haut note 39.

(59) *Exstructurum (se)*. — *Areas*, ici : « les emplacements (pour bâtir) ».

(60) *Ordine*. « le rang », selon qu'ils appartenaient à l'ordre sénatorial, à l'ordre équestre ou à la plèbe.

intra quod (61) effectis domibus aut insulis apiscerentur. Ruderi accipiendo Ostienses paludes destinabat, utique (62) naves, quæ frumentum (63) Tiberi subvectavissent, onustæ rudere decurrerent, ædificiaque ipsa certa sui parte sine trabibus saxo Gabino (64) Albanove solidarentur (65), quod is lapis ignibus impervius est; jam aqua (66), privatorum licentia intercepta, quo largior et pluribus locis in publicum flueret, custodes (67), et subsidia reprimendis ignibus in propatulo (68) quisque haberet; nec communione parietum (69), sed propriis quæque muris ambirentur (70). Ea ex utilitate accepta decorem quoque novæ urbi attulere. Erant tamen qui crederent veterem illam formam salubritati magis conduxisse, quoniam angustiæ itinerum et altitudo tectorum non perinde solis vapore perrumperentur; at nunc patulam latitudinem et nulla umbra defensam graviore æstu ardescere.

TACITE, *Annales*, XV, 38-41, 43.

(61) *Intra quod* se rapporte à *effectis domibus aut insulis.*

(62) *Utique* (= *et uti*) avec les subjonctifs *decurrerent*, *solidarentur*, etc., dépend de *destinabat* ou d'un verbe de sens analogue dont l'idée est contenue dans *destinabat.*

(63) *Quæ frumentum etc.* Cf. plus haut, note 29.

(64) *Gabino*, de Gabies (*Gabii*), ville voisine de Rome. — *Albano*, du mont Albain, au S. E. de Rome.

(65) *Solidarentur*, « fussent construites solidement » (et non « fussent consolidées »).

(66) *Aqua*, l'eau amenée à Rome par les aqueducs.

(67) *Custodes* (*destinabat*).

(68) *In propatulo*, « bien en évidence (dans un endroit apparent de la maison) ».

(69) *Communione parietum*, « par des murs mitoyens ».

(70) *Ambirentur*, sous-ent. *ædificia.*

3. — DOMITIEN FAIT ENLEVER LES BOUTIQUES ET LES ÉCHOPPES QUI ENCOMBRAIENT LA VOIE PUBLIQUE

(92 ap. J.-C.)

Abstulerat totam temerarius institor urbem
Inque suo nullum limine limen erat.
Jussisti tenues, Germanice, crescere vicos,
Et modo quæ fuerat semita, facta via est.
Nulla catenatis pila est præcincta lagonis,
Nec prætor medio cogitur ire luto,
Stringitur in densa nec cæca novacula turba,
Occupat aut totas nigra popina vias.
Tonsor, copo, cocus, lanius sua limina servant.
Nunc Roma est, nuper magna taberna fuit.

MARTIAL, *Epigramm.*, VII, 61.

1. *Institor*, sing. dans le sens collectif. L'*institor* est celui qui tient une boutique ou une taverne (et aussi celui qui colporte et vend en détail des marchandises ou des denrées) pour le compte d'un autre. — *Temerarius*, « sans se gêner ».

2. *Inque suo etc.*, expression peu naturelle pour dire : « aucun seuil n'était plus à sa place ».

3. *Tenues*, « rétrécis ». — *Vicos*, ici : « espaces entre les rangées de maisons, rues. » — *Germanice*. Domitien reçut le surnom de *Germanicus* après son triomphe sur les Cattes (vers la fin de 83, d'après M. Gsell).

5-8. Les négations se traduiront par : « ne... plus ».

5. *Pila*, pilier extérieur d'un débit de boissons. — *Catenatis*. Les cruches à vin (*lagonae*) étaient attachées par des chaînes, de crainte des voleurs.

6. *Prætor*, avec emphase : « un personnage aussi considérable qu'un préteur ».

7. *Stringitur etc.* Le barbier en plein vent, en brandissant son rasoir sans précaution (*cæca*), risquait de blesser les passants.

8. *Nigra*, « noircie par la fumée ». Les *popinæ* (restaurants à bon marché) ne brillaient pas par la propreté : Horace (Sat., II, 4, 62) leur applique l'épithète d'*immundæ*.

10. *Nunc* (*Roma*) *Roma est*. Cf. Virgile, Bucol., 7, 70 : *Ex illo Corydon Corydon est tempore nobis.*

4. — L'EMPEREUR CONSTANCE A ROME

(356 ap. J.-C.)

1. Proinde Romam ingressus, imperii virtutumque omnium larem, cum venisset ad rostra, perspectissimum (1) priscæ potentiæ forum, obstupuit perque omne latus, quo se oculi contulissent, miraculorum densitate præstrictus (2), allocutus nobilitatem in curia populumque e tribunali, in Palatium receptus favore multiplici (3), lætitia fruebatur optata...

2. Deinde intra septem montium (4) culmina per acclivitates planitiemque posita urbis membra (5) collustrans et suburbana, quicquid viderat primum, id eminere inter alia cuncta sperabat (6) : Jovis Tarpei (7) delubra, quantum terrenis divina praecellunt (8); lavacra (9) in modum provinciarum (10) exstructa; amphi-

1. (1) *Perspectissimum*, « bien connu, célèbre ». — *Forum*. Cette apposition élargit l'idée de *rostra*.

(2) *Præstrictus*, « ébloui ».

(3) *Favore multiplici*, « signes multipliés de faveur ».

2. (4) *Septem montium*, le Palatin, le Quirinal, le Capitolin, l'Aventin, le Cælius, le Viminal et l'Esquilin.

(5) *Membra*, « les quartiers ».

(6) *Sperabat*, « il se figurait, il supposait, il pensait ».

(7) *Jovis Tarpei delubra*, le temple de Jupiter Capitolin. Cf. I, v. 7, et la note.

(8) *Quantum — præcellunt*, sous-ent. *tantum inter alia eminentia*.

(9) *Lavacra*, les Thermes ou bains publics, tels que les Thermes de Titus, de Caracalla, de Dioclétien.

(10) *In modum provinciarum*, hyperbole ridicule. Dans les comparaisons de ce genre, les autres auteurs se contentent de dire *in modum urbium*.

theatri (11) molem solidatam (12) lapidis Tiburtini compage, ad cujus summitatem (13) ægre visio humana conscendit; Pantheum (14) velut regionem teretem speciosa celsitudine fornicatam; elatosque vertices (15) qui scansili suggestu consurgunt priorum principum imitamenta (16) portantes, et Urbis templum (17) forumque Pacis (18) et Pompei theatrum (19) et Odeum et Stadium (20) aliaque inter hæc decora (21) urbis æternæ.

(11) *Amphitheatri*, l'amphithéâtre Flavien ou Colysée (*Colosseum*), commencé par Vespasien, continué par Titus et terminé par Domitien (mais il avait été inauguré dès l'an 80 ap. J.-C., sous Titus). Ce gigantesque édifice, dont les ruines imposantes provoquent encore aujourd'hui l'admiration, pouvait contenir 87 mille spectateurs.

(12) *Solidatam... compage*, « formée d'un solide assemblage ». Cf. **2**, 5, note 65. — *Lapidis Tiburtini*. La pierre de Tibur (auj. Tivoli), ou travertin, est un tuf calcaire très dur, d'une couleur grisâtre.

(13) *Ad cujus summitatem etc.* La hauteur du Colysée est de 48m30. — *Visio*, pour le terme classique *visus*.

(14) *Pantheum*, le Panthéon construit par Agrippa; cf. **2**, 2, note 26. Cet édifice, qui subsiste encore et qui sert d'église (Ste-Marie aux Martyrs), est surmonté d'une vaste et admirable coupole *(velut regionem — fornicatam)*.

(15) *Elatos vertices*. Ce sont les colonnes honorifiques, comme celles de Trajan et de Marc-Aurèle, qui se sont conservées. On pouvait monter au sommet par un escalier intérieur en spirale *(scansili suggestu)*.

(16) *Imitamenta*, « les images », c.-à-d. les statues.

(17) *Urbis templum*, le temple de Rome (*templum Sacræ Urbis*), construit par Vespasien en 78 ap. J.-C., non loin de la Voie Sacrée.

(18) *Forum Pacis*. Après avoir triomphé des Juifs, Vespasien et Titus élevèrent un temple à la Paix (71-75 ap. J.-C.), à peu de distance du *forum Romanum*. Cet édifice, d'une magnificence extraordinaire, fut détruit par un incendie en 191, sous le règne de Commode. Il était entouré d'un forum (*forum Pacis*) bordé de monuments.

(19) *Pompei theatrum*. Pompée construisit sur le Champ de Mars le premier théâtre en pierre qu'il y eut à Rome (55 av. J. C.).

(20) *Odeum et Stadium*. L'Odéon et le Stade furent construits au Champ de Mars par Domitien. Le premier était destiné aux concours musicaux; le second, aux jeux athlétiques.

(21) *Aliaque inter hæc decora = et, inter hæc, alia decora.*

Verum cum ad Trajani forum (22) venisset, singularem sub omni cælo structuram, ut opinamur, etiam numinum adsensione mirabilem (23), hærebat attonitus per giganteos contextus (24) circumferens mentem nec relatu effabiles nec rursus mortalibus appetendos (25)..... 3. Multis igitur cum stupore visis horrendo (26) imperator in fama (27) querebatur ut invalida vel maligna, quod, augens omnia semper in majus, erga (28) hæc explicanda, quæ Romæ sunt, obsolescit (29).

AMMIEN MARCELLIN, XVI, 10, 13-17.

(22) *Trajani forum*. Le forum de Trajan, qui reliait le Champ de Mars au centre de la ville, était le plus vaste et le plus somptueux des forums romains. Il comprenait un arc de triomphe, des portiques, une *area* ou esplanade au milieu de laquelle s'élevait la statue équestre de Trajan, la *Basilica Ulpia*, la *Bibliotheca Ulpia*, la colonne Trajane, etc. Il fut construit sur les plans de l'architecte Apollodore de Damas.

(23) *Etiam numinum adsensione mirabilem*, « admirable même de l'aveu des dieux, digne de l'admiration des dieux même ».

(24) *Contextus*, « série, ensemble d'édifices, de monuments ».

(25) *Nec rursus mortalibus appetendos*, « qu'aucun effort humain ne saurait reproduire, que des mortels tenteraient vainement de reproduire ».

3. (26) *Cum stupore... horrendo*, expression forcée.

(27) *In fama*, pour *de fama*.

(28) *Erga*, « par rapport à..., à l'égard de... ». Cet emploi n'est pas classique.

(29) *Obsolescit* = *deficit*.

5. — LES BRUITS DE ROME

Cur sæpe sicci parva rura Nomenti
Laremque villæ sordidum petam, quæris ?
Nec cogitandi, Sparse, nec quiescendi
In urbe locus est pauperi. Negant vitam
Ludimagistri mane, nocte pistores,
Aerariorum marculi die toto.
Hinc otiosus sordidam quatit mensam
Neroniana nummularius massa ;
Illinc balucis malleator Hispanæ
Tritum nitenti fuste verberat saxum.
Nec turba cessat entheata Bellonæ,

1. *Nomenti*. Nomentum, ville du Latium, au N.-E. de Rome. Martial y avait une petite campagne.

3. *Nec cogitandi, etc.* Cf. les plaintes d'Horace, Epist., II, 2, 65-80.

4. *Negant vitam = occidunt, enecant.*

5. *Ludimagistri mane.* Les écoles s'ouvraient à Rome de grand matin. Le maître s'égosillait, grondait et ne ménageait pas les coups. Ailleurs (IX, 68), Martial, s'adressant à un *ludimagister*, dit : *Murmure jam sævo verberibusque tonas.*

6. *Ærariorum*, « des forgerons ».

7-8. *Sordidam... Neroniana massa*, « salie par un tas de menue monnaie ». — *Neroniana*, sans doute parce que le type de la menue monnaie avait été fixé par Néron.

9. *Balucis malleator Hispanæ*, un batteur d'or. On appelait *palux* ou *balux* l'or en très petit grain qui se trouvait dans les mines d'Espagne.

10. *Tritum etc.* On n'est pas d'accord sur la nature de l'opération décrite par Martial.

11. *Cessat*, « cesse de crier, se tait un moment ». — *Turba... entheata Bellonæ*, « la troupe fanatique des adorateurs de Bellone ». Cette *Bellona* est une divinité asiatique (adorée à Comana, en Cappadoce), dont le culte se répandit à Rome au Ier siècle av. J.-C., et que les Romains identifièrent avec leur déesse de la guerre. Les prêtres de Bellone (*Bellonarii*) parcouraient les rues, vêtus de noir, au son des tambours et des trompettes, prophétisant et se tailladant les bras avec une hache.

Nec fasciato naufragus loquax trunco,
A matre doctus nec rogare Judæus,
Nec sulphuratæ lippus institor mercis.
Numerare pigri damna qui potest somni,
Dicet quot æra verberent manus urbis,
Cum secta Colcho Luna vapulat rhombo.
Tu, Sparse, nescis ista, nec potes scire,
Petilianis delicatus in regnis,

12. *Nec fasciato etc.* Ceux qui avaient perdu (ou prétendaient avoir perdu) tous leurs biens dans un naufrage, cherchaient à exciter la pitié des passants en leur racontant leur malheur (de là *loquax*) et en leur exhibant un bout de planche *(trunco)* sur lequel était peinte la scène du naufrage et qu'ils portaient suspendu au cou par un cordon *(fasciato)*. Cf. Juvénal, XIV, 301-302 : *Mersa rate naufragus assem Dum rogat et picta se tempestate tuetur.* — *Fasciato trunco*, ablatif d'accompagnement.

13. *A matre doctus etc.* Les Juifs de Rome sont souvent représentés par les écrivains latins comme des mendiants de profession.

14. *Sulphuratæ etc.*, le colporteur d'allumettes ou de mèches soufrées. — Pour *institor*, voy. 3, v. 1, note. — *Lippus*, parce que la vapeur du soufre irrite les yeux.

15-16. *Qui potest... dicet.* L'idée est : « Il est aussi difficile de... que de... »

16-17. *Quot æra etc.* Une superstition populaire attribuait les éclipses de lune à des enchantements. Pour détruire le charme, on faisait le plus grand tapage possible avec les objets de métal qu'on avait sous la main. Cf. T. Live, XXVI, 5, 9 : *Cum æris crepitu, qualis in defectu lunæ silenti nocte cieri solet.* — *Secta*, « dont le disque est entamé ». — *Vapulat*, « est maltraitée », au lieu de l'expression usuelle *laborat*, « souffre » (comme si la lune était atteinte d'une maladie). — *Colcho rhombo.* Le *rhombus* était une sorte de rouet ou de fuseau dont on se servait dans les enchantements. *Colcho* est une expression poétique pour *magico :* la Colchide était la patrie de Médée, la magicienne par excellence.

19. *Delicatus*, « toi qui te dorlotes ». — *Petilianis in regnis.* Le palais habité par Sparsus avait appartenu auparavant à Petilius, un des grands personnages de Rome. — *Regna*, au figuré, pour désigner la propriété, le domaine d'un particulier, comme dans Virgile, Bucol., 1,70 : *mea regna videns.*

Cui plana summos despicit domus montes,
Et rus in urbe est vinitorque Romanus
Nec in Falerno colle major autumnus,
Intraque limen clusus essedo cursus,
Et in profundo somnus, et quies nullis
Offensa linguis, nec dies nisi admissus.
Nos transeuntis risus excitat turbæ,
Et ad cubile est Roma. Tædio fessis
Dormire quotiens libuit, imus ad villam.

MARTIAL, *Epigramm.*, XII, 57.

20. *Plana domus*, le rez-de-chaussée de la maison : même du rez-de-chaussée, on domine le sommet des collines.

21. *Rus etc.* Le parc de Sparsus est si vaste qu'il s'y trouve jusqu'à un vignoble.

22. *Nec — autumnus.* Entendez : *et autumnus (qui) non major (est) in Falerno colle.* — *In Falerno colle.* Les coteaux de Falerne, en Campanie, produisaient un des meilleurs vins d'Italie. — *Autumnus*, métonymie, pour « les productions de l'automne, la récolte du vin ».

23. *Intraque limen etc.* Dans les jardins des riches on ménageait des allées ou des portiques assez grands pour qu'on pût s'y promener en voiture. — *Essedo*, datif de destination.

25. *Nec dies nisi admissus*, le jour n'entre dans ta chambre à coucher qu'avec ta permission.

26-27. Martial occupe une chambre qui donne sur la rue.

26. *Excitat*, « réveille ».

27. *Ad*, « tout près, tout contre ».

6. — LES RUES DE ROME PENDANT LE JOUR

Si vocat officium, turba cedente vehetur
Dives et ingenti curret super ora Liburno,
Atque obiter leget aut scribet vel dormiet intus
(Namque facit somnum clausa lectica fenestra) ;
Ante tamen veniet. Nobis properantibus obstat
Unda prior, magno populus premit agmine lumbos
Qui sequitur; ferit hic cubito, ferit assere duro
Alter, at hic tignum capiti incutit, ille metretam.
Pinguia crura luto; planta mox undique magna
Calcor, et in digito clavus mihi militis hæret.
Nonne vides quanto celebretur sportula fumo?

Comparez Horace, Epist., II, 2, 72-75.

1. *Officium*, l'obligation d'aller saluer le matin quelque grand personnage. V. section VIII.

2. *Super ora*, « dominant toutes les têtes ». *Ora* pour *capita*. — *Ingenti Liburno*, ablatif d'instrument : « porté par de gigantesques Liburniens (esclaves de Liburnie, province de l'Illyrie) ».

3. *Obiter*, « chemin faisant ». — *Dormiet*. Les visites avaient lieu de grand matin. V. section VIII.

4. *Lectica*. La *lectica* (« litière ») était une espèce de palanquin où l'on était couché. Il ne faut pas la confondre avec la *sella gestatoria* (« chaise à porteurs ») où l'on était assis. — *Clausa fenestra* La *lectica* avait tantôt des rideaux, tantôt des fenêtres à carreaux de verre ou de pierre transparente (*lapis specularis*), qu'on pouvait ouvrir ou fermer à volonté.

5. *Ante*, « avant nous », pauvres clients, qui allons à pied. — *Properantibus* = *quamvis properantibus*.

6. *Unda*. De même en fr., « les flots de la foule ».

7. *Assere*, un bâton de litière.

8. *Metretam*, grand vase pour mettre de l'huile.

9-10. *Planta etc.* Ce sont des soldats qui passent. Les soldats romains portaient de gros souliers ferrés (*caligae*).

11. *Sportula*. Il ne s'agit sans doute pas ici de la *sportula* des clients (voy. section VIII), mais d'un repas de société où chacun apporte sa pitance. (*Sportula* = le panier dans lequel on portait ses provisions; de là : « pique-nique ». — *Fumo* est expliqué par *culina* (v. 12) et par *cursu ventilat ignem* (v. 15).

Centum convivæ : sequitur sua quemque culina.
Corbulo vix ferret tot vasa ingentia, tot res
Impositas capiti, quas recto vertice portat
Servulus infelix et cursu ventilat ignem.
Scinduntur tunicæ sartæ modo; longa coruscat
Serraco veniente abies, atque altera pinum
Plaustra vehunt : nutant alte populoque minantur.
Nam si procubuit qui saxa Ligustica portat
Axis et eversum fudit super agmina montem,
Quid superest de corporibus? Quis membra, quis ossa
Invenit? Obtritum vulgi perit omne cadaver
More animæ... JUVÉNAL, *Sat.* III, v. 239-261.

12. *Culina*, une cuisine portative, un réchaud, sur lequel les mets sont placés afin qu'ils ne se refroidissent pas pendant le transport.

13. *Corbulo*. Corbulon, général du temps de Claude et de Néron, qui était, dit Tacite (Ann., XIII, 8), *corpore ingens*.

15. *Et cursu ventilat ignem*. Cette proposition se rattache librement à la précédente.

16. *Scinduntur*, dans la presse. — *Tunicæ*. Les pauvres gens, pour ménager leur toge, sortaient en simple tunique (Horace, Epist., I, 7, 65 : *tunicatus popellus*).

16-18. Cf. Sénèque, Epist., 99, 9 : *pinus aut abies deferebatur longo vehiculorum ordine vicis intrementibus*. La circulation des chariots dans les rues de Rome n'était autorisée pendant les dix premières heures du jour que pour le transport des matériaux destinés à la construction des temples et des édifices publics. — *Alte*, « de haut ».

18. *Nutant* et *minantur* ont pour sujets *abies* et *pinus*.

19. *Nam*, emploi elliptique : « (Je n'ai pas besoin de parler des chariots qui transportent des blocs de marbre : ils peuvent causer des accidents encore plus terribles), car... » — Constr. : *Nam si axis, qui... portat, procubuit... et fudit*. — *Saxa Ligustica*, des blocs de marbre de Luna (auj. Carrare). Luna, primitivement ville ligurienne, fut annexée à l'Etrurie sous Auguste.

20. *Axis*, synecdoque, pour *plaustrum*.

22. *Perit... cadaver*, les cadavres mêmes disparaissent, s'évanouissent. Cf. Lucain, IX, 969 : *Etiam periere ruinæ*.

23. *More animæ*, « comme une ombre ». L'*anima* est la ψυχή d'Homère.

7. — LES RUES DE ROME PENDANT LA NUIT

Respice nunc alia ac diversa pericula noctis :
Quod spatium tectis sublimibus, unde cerebrum
Testa ferit, quotiens rimosa et curta fenestris
Vasa cadant, quanto percussum pondere signent
Et lædant silicem. Possis ignavus haberi
Et subiti casus improvidus, ad cenam si
Intestatus eas : adeo tot fata, quot illa
Nocte patent vigiles te prætereunte fenestræ.
Ergo optes votumque feras miserabile tecum,
Ut sint contentæ patulas defundere pelves. —
Ebrius ac petulans, qui nullum forte cecidit,

1. *Alia — pericula noctis.* Entendez : d'autres périls, d'un genre différent, savoir ceux de la nuit.

2-5. La pensée générale énoncée dans le v. 1 est développée par trois propositions interrogatives indirectes, introduites par *quod*, *quotiens*, *quanto*.

2. *Quod spatium*, sous-ent. *sit*. — *Spatium*, la dimension en hauteur, comme l'indique *sublimibus*. Il est souvent question de la hauteur des maisons de Rome chez les auteurs anciens. Cf. **2**, § 5.

3. *Testa*, « une tuile ».

3-4. *Quotiens — vasa cadant*. Pourtant le préteur donnait jugement contre ceux qui causaient des dégâts ou des accidents par ces imprudences. V. le Digeste, l. IX, tit. 3 : *De his qui dejecerint vel effuderint*.

5. *Silicem*, « le pavé ». — *Ignavus*, « insouciant, négligent ».

6. *Ad cenam*, à un dîner en ville, d'où l'on ne rentrait que dans la nuit (cf. plus loin *illa nocte*).

7. *Adeo*, épiphonème explicatif. — *Fata*, « chances de mort ».

8. *Vigiles*. L'épithète qui convient aux habitants est appliquée poétiquement aux *fenestrae*. De même Juvénal dit ailleurs (VIII, 158) *pervigiles popinas*. La personnification des *fenestræ* continue au v. 10.

9. *Miserabile*, « bien humble, bien modeste ».

11. *Ebrius ac petulans*, « un ivrogne batailleur ».

Dat pœnas, noctem patitur lugentis amicum
Pelidæ : cubat in faciem, mox deinde supinus.
Ergo non aliter poterit dormire : quibusdam
Somnum rixa facit. Sed quamvis improbus annis
Atque mero fervens cavet hunc, quem coccina læna
Vitari jubet et comitum longissimus ordo,
Multum præterea flammarum et ænea lampas.
Me, quem luna solet deducere vel breve lumen
Candelæ, cujus dispenso et tempero filum,
Contemnit. Miseræ cognosce proœmia rixæ,
Si rixa est ubi tu pulsas, ego vapulo tantum.
Stat contra starique jubet, parere necesse est;
Nam quid agas, cum te furiosus cogat et idem
Fortior? « Unde venis? » exclamat, « cujus aceto,

12. *Dat poenas*, « s'en trouve mal, s'en tourmente ».

12-13. *Noctem etc.* Allusion à Homère, Iliade, XXIV, 3-12 (Achille pleurant Patrocle passe une nuit d'insomnie).

14. *Non aliter*, savoir *nisi ceciderit aliquem*.

15. *Improbus annis*, la jeunesse le rend hardi, insolent.

16. *Hunc*, un riche, un grand personnage. — *Lœna*, en grec χλαῖνα, manteau d'étoffe de laine à long poil. — *Coccina*. L'écarlate était une teinture précieuse.

17. *Comitum*, des clients et des esclaves.

18. *Multum etc.* Ce personnage est accompagné de nombreux porteurs de torches et de lampes. Rome n'était pas éclairée pendant la nuit.

19. *Deducere*, expression humoristique ; la lune sert de valet porte-flambeau.

20. *Candelæ*, une chandelle, mode d'éclairage primitif : les vieux Romains ne connaissaient pas la lampe à huile. — *Cujus etc.* « dont je ménage la mèche ».

25. *Stat contra*, « il se plante droit devant moi ». — *Stari*, « qu'on s'arrête ».

25-26. *Cujus — tumes?* « chez qui as-tu été te gorger... » — *Aceto*, « de vinaigre », c.-à-d. « de mauvais vin, de piquette ».

Cujus conche tumes? quis tecum sectile porrum
Sutor et elixi vervecis labra comedit?
Nil mihi respondes? Aut dic aut accipe calcem.
Ede ubi consistas : in qua te quæro proseucha? »
Dicere si tentes aliquid tacitusve recedas,
Tantumdem est : feriunt pariter; vadimonia deinde
Irati faciunt. Libertas pauperis hæc est :
Pulsatus rogat et pugnis concisus adorat
Ut liceat paucis cum dentibus inde reverti. —
Nec tamen hæc tantum metuas. Nam qui spoliet te
Non derit, clausis domibus, postquam omnis ubique

26. *Conche*, de *conchis*, fève avec son écorce : on cite ce légume, ainsi que le *sectile porrum*, comme exemple d'aliments grossiers (v. le v. suivant). — *Sectile porrum*. Il y avait deux sortes de poireau : le *porrum sectile* ou *sectivum*, dont on coupait les feuilles au fur et à mesure qu'elles poussaient, et le *porrum capitatum*, dont on faisait grossir artificiellement la tête (le bulbe).

27. *Sutor*, le prétendu amphitryon. — *Elixi vervecis labra*, pour *caput vervecinum elixum*. *Labra*, par synecdoque, désigne les parties charnues de la tête.

29. *Ubi consistas*, « où tu te tiens d'ordinaire (pour mendier) ». Les mendiants se portaient de préférence à certains endroits (les ponts, etc.). — *Quæro*, « faut-il que je te cherche ». L'indicatif présent s'emploie, dans les interrogations à la première personne, au lieu du subjonctif (délibératif), quand on veut marquer que l'action doit nécessairement s'accomplir, qu'on est décidé à agir. — *Proseucha*. *Proseucha* (προσευχή) = « synagogue » (litt. : « oratoire »). Le sens est : « A quelle confrérie de Juifs mendiants appartiens-tu ? » Sur la mendicité des Juifs à Rome, cf. **5**, v. 15.

30. *Recedas*, « tu essaies de battre en retraite ».

31-32. *Vadimonia... faciunt*, « ils t'assignent en justice », comme si tu étais l'agresseur.

33. *Adorat*. *Adorare* se dit proprement des prières qu'on adresse aux dieux ; v. p. ex. T. Live, XXI, 17, 4 : *Adorati dii, ut bene ac feliciter eveniret quod bellum populus Romanus jussisset.*

35. *Tamen*, « (tu crois être au bout de tes misères), mais... ».

Fixa catenatæ siluit compago tabernæ.
Interdum et ferro subitus grassator agit rem :
Armato quotiens tutæ custode tenentur
Et Pomptina palus et Gallinaria pinus,
Sic inde huc omnes tamquam ad vivaria currunt...
JUVÉNAL, *Sat.* III, v. 268-308.

37. *Fixa catenatæ etc.* Les portes et les volets (*compago*) des boutiques étaient assujettis par des chaînes de sûreté.

38. *Et* = *etiam*. Ce ne sont plus de simples voleurs. — *Subitus*, « se montrant à l'improviste, surgissant soudain ».

39. *Armato custode*, l'ablatif sans *ab*, parce que les soldats ne sont considérés que comme des instruments passifs. — Des postes militaires étaient établis dans les endroits peu sûrs. — *Tutæ*, résultat de l'action de *tenentur*.

40. *Pomptina palus*, les marais Pontins, sur la côte du Latium. — *Gallinaria pinus*, la *silva Gallinaria*, sur la côte de la Campanie, aux environs de Cumes. — *Pinus*, synecdoque.

41. *Sic* est en corrélation avec *tamquam*. — *Omnes* (*grassatores*, *prædones*, *latrones*). — *Vivaria*. *Vivarium* = « parc à gibier ». La comparaison est heureuse : les brigands feront bonne chasse.

8. — CHERTÉ DE LA VIE A ROME

Haud facile emergunt, quorum virtutibus obstat
Res angusta domi, sed Romæ durior illis
Conatus : magno hospitium miserabile, magno
Servorum ventres, et frugi cenula magno.
Fictilibus cenare pudet, quod turpe negabis
Translatus subito ad Marsos mensamque Sabellam
Contentusque illic veneto duroque cucullo.
Pars magna Italiæ est, si verum admittimus, in qua
Nemo togam sumit nisi mortuus. Ipsa dierum
Festorum herboso colitur si quando theatro
Majestas tandemque redit ad pulpita notum

1. *Emergunt*, au fig., comme on dit en fr. « percer ».

3. *Magno (constat)*. — *Hospitium miserabile*, une misérable chambre (*cenaculum*) sous les toits. *Hospitium* indique que c'est un logement de passage, où l'on n'est pas véritablement chez soi.

4. *Servorum ventres* = *servi pascendi*, des esclaves qu'il faut nourrir.

6. *Translatus*. Ce participe représente une proposition conditionnelle. *Contentus* (v. 7) y est coordonné d'une façon assez libre; la tournure régulière serait : *ubi contentus eris cucullo*. — *Ad Marsos mensamque Sabellam*. Les Marses et les Sabins sont souvent cités comme les représentants de l'antique simplicité de mœurs.

7. *Veneto duroque*, « de gros drap bleu ».

8. *Si verum admittimus*, « de bonne foi ».

9. *Nemo togam etc.* La toge, le vêtement de cérémonie des Romains, était d'un entretien coûteux; aussi les pauvres et les gens économes ne la mettaient-ils que dans les grandes circonstances et se contentaient-ils d'ordinaire de la tunique (cf. **6**, v. 16). — Les morts étaient exposés couverts de la toge.

9-11. *Ipsa dierum festorum... majestas*, « même les fêtes les plus solennelles ».

10. *Herboso theatro*, un théâtre dont les gradins sont faits simplement de gazon. — Les représentations théâtrales étaient un des éléments principaux des fêtes religieuses.

Exodium, cum personæ pallentis hiatum
In gremio matris formidat rusticus infans,
Aequales habitus illic similesque videbis
Orchestram et populum ; clari velamen honoris
Sufficiunt tunicæ summis ædilibus albæ.
Hic ultra vires habitus nitor ; hic aliquid plus
Quam satis est interdum aliena sumitur arca.

12. *Exodium*, une atellane, sorte de farce ou de pièce populaire, qui mettait en scène certains masques ou personnages traditionnels (comme l'Arlequin, le Pantalon, etc., des farces italiennes). Elle servait d'*exodium*, c.-à-d. qu'elle terminait le spectacle, égayant le public après le drame sérieux. — *Notum*. Les bonnes gens de la campagne ne sont point blasés par les nouveautés : ils revoient toujours avec plaisir une vieille pièce qui a fait rire des générations, et ils l'attendent avec impatience (*tandem*).

12. *Personæ pallentis hiatum*, « un vilain masque tout blanc, avec la bouche énormément fendue ». Les masques des atellanes, avec leurs traits grimaçants et grotesques, étaient propres à faire peur aux enfants. Cf. Sénèque, De ira, II, 11, 3 : *timetur... sicut deformis persona ab infantibus*.

14. *Habitus*, « habits, costumes », n'est pas classique en ce sens. Cf. v. 17. — *Similes*, au point de vue du costume. Juvénal tombe dans la redondance.

15. *Orchestram*, métonymie, pour : « les personnages qui sont dans l'*orchestra* ». L'*orchestra* qui, dans le théâtre grec, était l'endroit où se tenait le chœur et où il faisait ses évolutions, était, dans le théâtre latin, occupé par des spectateurs. A Rome, elle était réservée aux sénateurs ; dans les villes municipales, aux décurions ou conseillers municipaux. *Orchestram et populum* = donc « le conseil municipal et le peuple ». — *Velamen*, attribut : « comme costume distinctif, comme insignes ».

16. *Tunicæ... albæ*. Ils ne portent pas la toge, mais une simple tunique ; seulement cette tunique est bien blanche. — *Summis ædilibus*. Le gouvernement municipal était composé de quatre magistrats, dont deux édiles.

17. *Hic*, à Rome. — *Ultra vires*, « au-dessus de nos moyens, qui dépasse nos ressources ». Cette locution qualifie *nitor* à la manière d'un adjectif. — *Habitus*, génitif ; *habitus nitor*, c'est la toilette. — Avec *nitor* sous-ent. *est* (verbe substantif) : « il y a..., on fait... ».

17-18. *Aliquid plus quam satis est*, litt. : « quelque objet superflu » ; tournure concise pour : « l'argent dont on a besoin pour quelque objet superflu ».

Commune id vitium est : hic vivimus ambitiosa
Paupertate omnes. Quid te moror? Omnia Romæ
Cum pretio.

JUVÉNAL, *Sat.* III, 164-184.

19. *Ambitiosa,* « qui veut paraître, faire figure ».
20-21. *Omnia... cum pretio,* « il faut payer pour tout. »

9. — LE TEMPS QU'ON PERD ET LE VAIN MOUVEMENT QU'ON SE DONNE A ROME

C. Plinius Minutio Fundano suo s.

1. Mirum est quam singulis diebus in urbe ratio aut constet (1) aut constare videatur, pluribus cunctaque (2) non constet. Nam si quem interroges : « Hodie quid egisti? » respondeat : « Officio togæ virilis interfui (3), sponsalia aut nuptias frequentavi (4), ille me ad signandum testamentum (5), ille in advocationem (6), ille in

Comparez Horace, Sat., II, 6, 20-60.

1. (1) *Singulis diebus... ratio constet*, « on peut se rendre compte de l'emploi de chaque journée prise à part ». — *Ratio constat* = « le compte est bien établi, est trouvé exact ».

(2) *Pluribus cunctaque. Cuncta*, déterminatif du sujet (*ratio*), est coordonné irrégulièrement à *pluribus* (*diebus*), complément du verbe (*non constet*). Le sens est : « quand il s'agit de plusieurs jours et qu'on fait le compte total ».

(3) *Officio togæ virilis interfui*. Lorsque le jeune Romain prenait la toge virile, il était conduit par son père au forum; ses parents et les amis de sa famille lui faisaient escorte. C'était pour ceux-ci un devoir (*officium*) de figurer dans cette cérémonie.

(4) *Frequentavi. Frequentare* = grossir le nombre de ceux qui assistent à quelque réunion, à quelque solennité.

(5) *Ad signandum testamentum*. Les Romains écrivaient leurs testaments sur des tablettes de bois enduites d'une légère couche de cire. Ces planches étaient placées l'une sur l'autre et percées de deux trous par lesquels on faisait passer une ficelle (*linum*), dont les bouts étaient fixés sur l'une des surfaces extérieures au moyen d'une sorte d'argile (*creta*). Le testateur et sept témoins imprimaient leurs sceaux sur la *creta*, et chacun d'eux écrivait son nom à côté de son cachet (*signare, obsignare testamentum*). Cf. Cicéron, pro Milone, 18, 48.

(6) *In advocationem*. L'*advocatus* est celui qui assiste en justice un accusé ou un plaideur.

consilium (7) rogavit. » Hæc, quo die feceris, necessaria, eadem, si quotidie fecisse te reputes, inania videntur, multo magis cum secesseris (8). Tunc enim subit recordatio : « Quot dies quam frigidis (9) rebus absumpsi! »

2. Quod evenit mihi, postquam in Laurentino meo (10) aut lego aliquid aut scribo aut etiam corpori vaco, cujus fulturis (11) animus sustinetur. Nihil audio quod audisse, nihil dico quod dixisse pœniteat : nemo apud me quemquam sinistris (12) sermonibus carpit, neminem ipse reprehendo, nisi tamen me, cum parum commode scribo (13) ; nulla spe, nullo timore sollicitor, nullis rumoribus inquietor : mecum tantum et cum libellis loquor.

3. O rectam sinceramque vitam, o dulce otium honestumque ac pæne omni negotio pulchrius! O mare, o littus, verum secretumque μουσεῖον (14), quam multa (15) invenitis, quam multa dictatis! Proinde tu quoque strepitum istum (16) inanemque discursum et multum ineptos (17) labores, ut primum fuerit occasio, relinque

(7) *In consilium.* Dans toutes les affaires importantes, les Romains prenaient l'avis d'un conseil composé de parents, d'amis ou d'hommes compétents.

(8) *Cum secesseris*, « dans la retraite ».

(9) *Frigidis*, « futiles ».

2. (10) *In Laurentino meo* Cf. section IV, **22**.

(11) *Fulturis*, « ce qui fortifie ».

(12) *Sinistris*, « défavorables », c.-à-d. « malveillants, malins ».

(13) *Cum parum commode scribo.* Il s'agit de travaux littéraires.

3. (14) *Verum secretumque* μουσεῖον, apposition. Un μουσεῖον est un endroit consacré au culte des Muses, au culte des lettres, une académie, un cabinet de travail, une retraite studieuse.

(15) *Quam multa etc.* Pline leur doit ses meilleures inspirations.

(16) *Istum*, « du lieu où tu es », c.-à-d. de Rome.

(17) *Multum ineptos. Multum* avec un adjectif appartient au langage familier.

teque studiis vel otio trade. Satius est enim, ut Atilius (18) noster eruditissime (19) simul et facetissime dixit, otiosum esse quam nihil agere (20). Vale.

PLINE LE JEUNE, *Epist.*, I, 9.

(18) *Atilius*. Atilius Crescens, homme de lettres, ami de Pline le jeune, qui vante beaucoup sa modestie, son désintéressement et son esprit (ep., VI, 8; cf. II, 14, 2).

(19) *Eruditissime*, « avec beaucoup de profondeur ». Si la forme est piquante, le fond est sérieux, digne d'un esprit éclairé et cultivé (*eruditus*).

(20) *Nihil agere*, « faire des riens ».

10. — L'ÉMIGRATION DES CAMPAGNARDS DANS LA CAPITALE

Viri magni nostri majores non sine causa præponebant rusticos Romanos urbanis. Ut ruri enim qui in villa vivunt (1) ignaviores quam qui in agro versantur in aliquo opere faciendo, sic qui in oppido sederent quam qui rura colerent desidiosiores putabant. Itaque annum ita diviserunt, ut nonis modo diebus (2) urbanas res usurparent, reliquis septem ut rura colerent. Quod dum servaverunt institutum, utrumque sunt consecuti, ut et cultura agros fecundissimos haberent et ipsi valetudine firmiores essent ac ne Græcorum urbana desiderarent (3) gymnasia, quæ nunc vix satis singula sunt (4); nec putant (5) se habere villam, si non multis vocabulis retineant (6) Græcis, cum vocent particulatim loca προκοιτῶνα (7), παλαίστραν, ἀποδυτήριον, περίστυλον, ὀρνιθῶνα,

(1) *Qui in villa vivunt*, les esclaves employés au service intérieur de l'habitation.

(2) *Nonis modo diebus*, aux *nundinæ*, jours de marché. On disait *tous les neuf jours*, quoiqu'il n'y eût que sept jours d'intervalle entre deux *nundinæ*, comme on dit en français *huit jours* pour désigner une semaine.

(3) *Ne... desiderarent*, « de ne pas avoir besoin... » — *Græcorum gymnasia.* Les gymnases étaient une institution essentiellement grecque. L'éducation physique des jeunes Romains se faisait en plein air ; elle consistait dans le travail des champs et les exercices militaires (y compris la natation, l'équitation, etc.). — *Urbana*, dans leurs maisons de ville.

(4) *Vix satis singula sunt.* C'est à peine si chacun se contente d'un seul gymnase.

(5) *Putant*, sous-ent. comme sujet « les Romains d'aujourd'hui. »

(6) *Retineant* (*eam*). La villa cesserait en quelque sorte d'exister, si on n'en décorait toutes les parties de noms grecs.

(7) προκοιτῶνα, « antichambre ». — παλαίστραν, « palestre », lieu pour les exercices gymnastiques. — ἀποδυτήριον, « chambre où l'on se déshabille, vestiaire (dans les bains) ». — περίστυλον, « colonnade » disposée à l'intérieur d'un bâtiment. — ὀρνιθῶνα, « volière ». — περιστεριῶνα, « colombier, pigeonnier ». — ὀπωροθήκην, « fruitier » (endroit où l'on garde les fruits).

περιστερεῶνα, ὀπωροθήκην. Igitur quod (8) nunc intra murum (9) fere (10) patres familiæ correpserunt relictis falce et aratro et manus movere (11) maluerunt in theatro ac circo quam in segetibus ac vinetis, frumentum (12) locamus qui nobis advehat, qui saturi fiamus, ex Africa et Sardinia (13), et navibus vindemiam condimus (14) ex insula Coa et Chia (15). Itaque in qua terra culturam agri docuerunt pastores progeniem suam, qui condiderunt urbem (16), ibi contra progenies eorum, propter avaritiam (17), contra leges (18), ex segetibus fecit prata, ignorantes (19) non idem esse agriculturam et pastionem.

VARRON, *De re rust.*, l. II, præf.

(8) *Quod,* causal, « parce que ».

(9) *Intra murum,* dans l'enceinte de Rome.

(10) *Fere,* l'immigration est générale.

(11) *Manus movere... in theatro ac circo,* pour applaudir.

(12) *Frumentum etc.* Constr. : *locamus qui nobis advehat ex Africa et Sardinia frumentum, qui* (ancienne forme d'ablatif = *quo) saturi fiamus.* — *Locamus. Locare* se dit de celui qui fait exécuter des travaux pour un prix convenu ; *conducere,* de l'entrepreneur qui se charge de les exécuter. Ici il s'agit d'une entreprise pour faire un transport de marchandises : l'État est le *locator;* il loue les services des entrepreneurs qui apporteront à Rome le blé nécessaire à l'approvisionnement de la ville *(annona).*

(13) *Ex Africa et Sardinia.* Ces deux contrées étaient, avec la Sicile, particulièrement fertiles en blé. C'est de là que Rome tirait la plus grande partie de sa subsistance.

(14) *Navibus vindemiam condimus,* expression piquante.

(15) *Ex insula Coa et Chia.* Les vins de Cos et Chios étaient renommés parmi les vins grecs. — Rem. l'emploi de l'adjectif au lieu du nom propre en apposition.

(16) *Pastores... qui condiderunt urbem.* Cf. T. Live, I, 6.

(17) *Propter avaritiam.* L'élevage des bestiaux était devenu plus lucratif que l'agriculture.

(18) *Contra leges.* Nous ignorons s'il y avait des lois expresses à ce sujet, mais en tout cas celui qui entretenait mal ses cultures était passible de la note ou flétrissure censoriale.

(19) *Ignorantes,* après le sing. *fecit :* accord d'après le sens.

11. — L'AFFLUENCE DES ÉTRANGERS A ROME

Adspice agedum hanc frequentiam, cui vix urbis immensæ tecta sufficiunt : maxima pars istius turbæ patria caret; ex municipiis et coloniis suis, ex toto denique orbe terrarum confluxerunt. Alios adduxit ambitio, alios necessitas officii publici, alios imposita legatio, alios luxuria opportunum et opulentum vitiis locum quærens, alios liberalium artium cupiditas, alios spectacula ; quosdam traxit amicitia, quosdam industria laxam ostendendæ virtuti (1) nancta materiam ; quidam venalem formam attulerunt, quidam venalem eloquentiam. Nullum non hominum genus concurrit in urbem et virtutibus et vitiis magna pretia ponentem. Jube istos omnes ad nomen citari et « unde domo » (2) quisque sit quære : videbis majorem partem esse, quæ relictis sedibus suis venerit in maximam quidem ac pulcherrimam urbem, non tamen suam.

SÉNÈQUE, *Consol. ad Helv.*, 6, 2-3.

(1) *Virtuti*, « le mérite ».
(2) *Unde domo*. Cf. Virgile, Aen., VIII, 114.

SECTION II. — LES JEUX

Parmi les plaisirs qui attiraient dans la capitale la foule, toujours croissante, des paresseux et des désœuvrés, les jeux *(ludi)* ou spectacles publics figurent au premier rang. Destinés primitivement à rehausser l'éclat des fêtes religieuses, ils finirent par être le moyen le plus efficace de capter la faveur populaire, et l'on vit les magistrats, les riches particuliers, les empereurs, en donner à l'envi. Dans tout le cours de l'histoire romaine, ils ne font que croître en nombre, en variété et en magnificence.

Les divertissements offerts au peuple étaient de plusieurs sortes. Il y avait :

1° Les jeux de l'amphithéâtre, qui comprenaient des combats de gladiateurs *(munera)* et des combats de bêtes ou des chasses (*venationes*);

2° Les jeux du cirque (*ludi circenses*), qui consistaient principalement dans des courses de chars;

3° Les jeux scéniques (*ludi scænici*) ou représentations théâtrales;

4° Les jeux grecs (*agones*), qui se composaient de luttes athlétiques, de concours musicaux, etc.

Nous ne nous occuperons ici que des deux premières espèces de jeux.

Les combats de gladiateurs étaient d'origine étrusque; ils n'apparaissent à Rome qu'au 3me siècle avant Jésus-Christ, et dans les jeux donnés par des particuliers à l'occasion de funérailles *(ludi funebres)*. Rares d'abord, ils se multiplièrent et devinrent un des amusements préférés des Romains. Le goût de ceux-ci pour les spectacles sanglants ne s'explique que trop bien par les instincts féroces dont l'humanité ne se dépouille jamais entièrement et par ce qu'on appelle aujourd'hui « la psychologie des foules », par ces entraînements contagieux et irrésistibles qui se produisent au sein

des grandes masses d'hommes et qui annihilent en quelque sorte la volonté de l'individu : l'histoire d'Alypius, racontée par saint Augustin (**12**), nous en fournit un exemple frappant.

On s'étonne pourtant qu'un homme comme Cicéron parle si froidement de ces abominables scènes. Le premier, à notre connaissance, qui flétrit les atrocités de l'amphithéâtre, fut Sénèque le philosophe (**13**). Son éloquente protestation ne paraît guère avoir trouvé d'écho dans le monde païen. Mais les auteurs chrétiens, entre autres Tertullien (**14**) et Lactance (**15**), s'élevèrent avec énergie contre les combats de gladiateurs.

Pour être moins révoltants, les jeux du cirque ne laissèrent pas d'exercer une influence démoralisante sur le peuple romain. On connaît le mot de Juvénal : *panem et circenses* (*). Les esprits cultivés, tels que Pline le Jeune (**16**), parlent avec dédain des gens qui se passionnent pour les couleurs que portent les concurrents. Les Pères de l'Église condamnent les jeux du cirque, qu'ils appellent une folie *(furor)*, presque aussi sévèrement que les combats de gladiateurs (**17**) ; et un païen, Ammien Marcellin (**18**), en fait une satire amère.

(*) Voici le passage entier (Sat. X, 78-81) :

... Nam qui (sc. *populus Romanus*) *dabat olim*
Imperium, fasces, legiones, omnia, nunc se
Continet atque duas tantum res anxius optat :
Panem et circenses.

12. — LA PASSION POUR LES COMBATS DE GLADIATEURS. HISTOIRE D'ALYPIUS

1. Romam præcesserat (1) (Alypius), ut jus disceret, et ibi gladiatorii spectaculi hiatu (2) incredibili et incredibiliter abreptus est. Cum enim aversaretur et detestaretur talia, quidam ejus amici et condiscipuli, cum forte de prandio redeuntibus obvius esset, recusantem vehementer et resistentem familiari violentia duxerunt in amphitheatrum crudelium et funestorum ludorum diebus, hæc dicentem : « Si corpus meum in locum illum trahitis et ibi constituitis, numquid et animum et oculos meos in illa spectacula potestis intendere? Adero itaque absens, ac sic et vos et illa superabo. » Quibus auditis illi nihilo secius eum adduxerunt secum, id ipsum forte (3) explorare cupientes, utrum (4) posset efficere.

2. Quo ubi ventum est et sedibus quibus potuerunt locati sunt, fervebant omnia immanissimis voluptatibus. Ille, clausis foribus oculorum, interdixit animo ne in tanta mala procederet. Atque utinam et aures obturavisset! Nam quodam pugnæ casu, cum clamor ingens totius populi vehementer eum pulsasset, curiositate victus et quasi paratus, quicquid illud esset, etiam visum contemnere et vincere, aperuit oculos et percussus est

1. (1) *Præcesserat (me).* — *Alypius*, compatriote, élève et ami de saint Augustin.

(2) *Hiatu* = *cupidine.*

(3) *Forte* pour *fortasse.*

(4) *Utrum.* L'ellipse du second membre de l'interrogation double (*necne* ou *an non*) est rare à l'époque classique.

graviore vulnere in anima quam ille in corpore, quem cernere concupivit, ceciditque miserabilius quam ille, quo cadente factus est clamor : qui per ejus aures intravit et reseravit ejus lumina, ut esset qua feriretur et dejiceretur audax adhuc potius quam fortis animus, et eo infirmior quo de se præsumpserat, qui debuit de te (5). Ut enim vidit illum sanguinem, immanitatem simul ebibit, et non se avertit, sed fixit adspectum, et hauriebat furias, et nesciebat, et delectabatur scelere certaminis, et cruenta voluptate inebriabatur. Et non erat jam ille qui venerat, sed unus de turba, ad quam venerat, et verus eorum socius, a quibus adductus erat. Quid plura? Spectavit, clamavit, exarsit, abstulit inde secum insaniam, qua stimularetur redire, non tantum cum illis a quibus prius abstractus est, sed etiam præ illis et alios trahens. Et inde tamen manu validissima et misericordissima eruisti eum tu et docuisti non sui habere, sed tui fiduciam; sed longe postea.

S^t^ Augustin, *Confess.*, VI, 8.

2. (5) *Qui debuit de te* (*præsumere*) = *qui debuit tibi confidere.* Saint Augustin s'adresse à Dieu. De même plus loin : *eruisti eum tu, etc*

13. — LES ATROCITÉS DE L'AMPHITHÉATRE

1. Casu in meridianum spectaculum (1) incidi lusus exspectans et sales (2) et aliquid laxamenti, quo hominum oculi ab humano cruore acquiescant (3) : contra est. Quicquid ante pugnatum est (4), misericordia fuit (5) : nunc omissis nugis mera homicidia sunt. Nihil habent (6) quo tegantur; ad ictum totis corporibus expositi numquam frustra manum mittunt (7). Hoc plerique ordinariis paribus (8) et postulaticiis præferunt. Quidni præferant? non galea, non scuto repellitur ferrum. Quo munimenta? quo artes? omnia ista (9) mortis moræ sunt.

1. (1) *In meridianum spectaculum.* Les jeux de l'amphithéâtre duraient souvent toute la journée. C'étaient, le matin, des combats de bêtes et des chasses (*venationes*) ; l'après-midi, des combats de gladiateurs. A midi, il y avait une sorte d'entr'acte : beaucoup de spectateurs se retiraient pour prendre leur repas ; afin d'amuser ceux qui restaient, on forçait à s'entr'égorger des criminels sans expérience de l'art de l'escrime et dépourvus d'armes défensives.

(2) *Lusus... et sales,* des intermèdes plaisants.

(3) *Acquiescant,* le présent du subjonctif, parce que l'idée est générale : « de ces divertissements qui sont faits pour... »

(4) *Quicquid ante pugnatum est,* « tous les combats qui ont été livrés précédemment », par analogie avec la construction *pugnam pugnare.*

(5) *Misericordia fuit,* plus énergique que *plenum misericordia fuit.*

(6) *Habent,* savoir les combattants.

(7) *Manum mittunt,* « ils portent un coup (une botte), ils frappent ».

(8) *Ordinariis paribus,* « aux couples ordinaires de gladiateurs », qui figuraient sur le programme des jeux. — *Postulaticiis,* « aux couples extraordinaires », composés de sujets d'élite, qu'on n'accordait qu'à la demande expresse du peuple. — Les *paria ordinaria et postulaticia* ne comprenaient que des gladiateurs de profession.

(9) *Omnia ista etc.*, « tout cela n'est bon qu'à... ».

Mane (10) leonibus et ursis homines, meridie spectatoribus suis objiciuntur. Interfectores (11) interfecturis jubent (12) objici et victorem in aliam detinent cædem : exitus (13) pugnantium mors est; ferro et igne (14) res geritur. Hæc fiunt, dum vacat arena.

2. « Sed (15) latrocinium (16) fecit aliquis, occidit hominem. » Quid ergo (17)? Quia occidit ille, meruit ut hoc pateretur : tu quid meruisti miser, ut hoc spectes? « Occide (18), verbera, ure (19)! quare tam timide incurrit in ferrum? quare parum audacter occidit? quare parum libenter moritur? » Plagis agitur in vulnera : « Mutuos ictus nudis et obviis pectoribus excipiant. » Intermissum est spectaculum : « Interim jugulentur homines, ne nihil agatur. » Age, ne hoc quidem intellegitis, mala exempla in eos redundare, qui faciunt?

SÉNÈQUE, *Epist.* 7, 3-5.

(10) *Mane*, dans les *venationes* (voy. n. 1).

(11) *Interfectores*, « ceux qui viennent de tuer ». — *Interfecturis*, « à ceux qui doivent les tuer à leur tour ».

(12) *Jubent*, savoir les spectateurs.

(13) *Exitus*, « la seule issue ».

(14) *Ferro et igne*, au figuré : « par tous les moyens de destruction, sans pitié ni merci ».

2. (15) *Sed*, au lieu de *at*.

(16) *Latrocinium etc.* Les brigands, les assassins, etc., étaient condamnés à descendre dans l'arène. C'était une aggravation de la peine capitale.

(17) *Quid ergo?* « Eh bien! qu'en faut-il conclure? »

(18) *Occide*, « donne le coup de grâce ». — Sénèque rend avec vivacité les cris et les sentiments de la foule.

(19) *Verbera, ure.* On poussait au combat, avec des fouets et des fers rouges, les gladiateurs hésitants et timides.

14. — CONTRE LES COMBATS DE GLADIATEURS

Si sævitiam, si impietatem, si feritatem permissam (1) nobis contendere possumus, eamus in amphitheatrum. Si tales sumus, quales dicimur (2), delectemur sanguine humano. « Bonum est, cum puniuntur nocentes (3). » Quis hoc nisi nocens negabit? Et tamen innocens de supplicio alterius lætari non potest, cum magis competat (4) innocenti dolere, quod homo, par ejus, tam nocens factus est, ut tam crudeliter impendatur (5). Quis autem mihi sponsor est nocentes semper vel ad bestias vel ad quodcumque supplicium decerni (6), ut non innocentia quoque inferatur (7) aut ultione (8) judicantis aut infirmitate defendentis aut instantia (9) quæstionis? Quam melius (10) ergo est nescire cum mali puniuntur, ne sciam et (11) cum boni pereunt, si tamen bonum sapi-

(1) *Permissam (esse)*. — *Nobis*, à nous autres chrétiens.

(2) *Tales... quales dicimur*, allusion aux calomnies dont les chrétiens étaient l'objet de la part des païens : ils étaient accusés de toutes sortes d'horreurs, comme d'égorger de petits enfants et de manger leur chair.

(3) *Nocentes*. Cf. **13**, § 2, et la note 16.

(4) *Competat*, pour *conveniat, deceat*.

(5) *Impendatur*, « doit être sacrifié ».

(6) *Nocentes semper... decerni = nocentes semper esse, qui... decernuntur*. — *Decerni ad...* « être condamné par une sentence judiciaire à... »

(7) *Inferatur*, « soit offerte (comme victime) ».

(8) *Ultione*, « par l'esprit de vengeance ».

(9) *Instantia*, « par l'acharnement ».

(10) *Quam melius*, pour *quanto melius*.

(11) *Et = etiam*.

unt (12)! Certe quidem gladiatores innocentes (13) in ludum veniunt, ut publicæ voluptatis hostiæ fiant. Etiam qui damnantur in ludum, quale est (14), ut de leviore delicto in homicidas emendatione (15) proficiant (16)?

TERTULLIEN, *De spectaculis*, c. 19.

(12) *Si tamen bonum sapiunt*, « si toutefois ils ont de bons sentiments (au sens chrétien) », restriction à l'idée de *boni*.

(13) *Gladiatores innocentes*. Ce sont les engagés volontaires, auxquels sont opposés *qui damnantur in ludum*.

(14) *Quale est, ut...*, « comment qualifier ce fait que...? que faut-il penser du procédé qui consiste en ce que...? »

(15) *Emendatione*, par la correction (la punition, le châtiment) même qu'on leur inflige.

(16) *In homicidas... proficiunt* = *in homicidium* (*homicidia*) *proficiant* : ils y gagnent de devenir homicides, alors que le délit pour lequel ils avaient été condamnés était moins grave.

15. — MÊME SUJET

1. Quæ (spectacula publica) quoniam maxima sunt irritamenta vitiorum et ad corrumpendos animos potentissime valent, tollenda sunt nobis (1), quia non modo ad beatam vitam (2) nihil conferunt, sed etiam nocent plurimum. Nam qui hominem, quamvis ob merita damnatum, in conspectu suo jugulari pro voluptate computat, conscientiam suam polluit, tam scilicet quam si homicidii, quod fit occulte, spectator et particeps fiat. Hos tamen ludos vocant, in quibus humanus sanguis effunditur. Adeo longe ab hominibus secessit humanitas, ut, cum animas hominum (3) interficiant, ludere se opinentur, nocentiores iis omnibus, quorum sanguinem voluptati habent.

2. Quæro nunc an (4) possint pii et justi homines esse, qui constitutos sub ictu mortis ac misericordiam deprecantes non tantum patiuntur occidi, sed et efflagitant feruntque ad mortem crudelia et inhumana suffragia (5), nec vulneribus satiati nec cruore contenti. Quin etiam percussos jacentesque repeti jubent et cadavera ictibus dissipari, ne quis illos simulata morte deludat. Irascuntur etiam pugnantibus, nisi celeriter e duobus alter occisus est, et tamquam humanum sanguinem sitiant,

1. (1) *Nobis.* Cf. **14**, note 1.

(2) *Beatam vitam,* la béatitude éternelle.

(3) *Animas hominum,* périphrase pour *homines.*

2. (4) *An,* pour *num* ou — *ne.*

(5) *Ferunt — suffragia.* Le public décidait s'il fallait ou non achever le gladiateur vaincu.

oderunt moras. Alios illis (6) compares (7) dari poscunt (8) recentiores, ut quam primum oculos suos satient. Hac consuetudine imbuti humanitatem perdiderunt. Itaque non parcunt etiam innocentibus, sed exercent in omnes, quod in malorum trucidatione didicerunt. Hujus igitur publici homicidii socios et participes esse non convenit eos qui justitiæ (9) viam tenere nituntur.

LACTANCE, *Divin. Instit.*, VI, 20.

(6) *Illis*, aux vainqueurs.
(7) *Compares... recentiores*, des adversaires frais et dispos.
(8) *Dari poscunt*, pour *poscunt ut dentur*.
(9) *Justitiæ*, dans le sens chrétien.

16. — JUGEMENT SUR LES JEUX DU CIRQUE

C. Plinius Calvisio suo s.

Omne hoc tempus inter pugillares (1) ac libellos jucundissima quiete transmisi. « Quemadmodum », inquis, « in urbe potuisti? » Circenses (2) erant, quo genere spectaculi ne levissime quidem teneor. Nihil novum, nihil varium, nihil quod non semel spectasse sufficiat. Quo magis miror tot milia virorum (3) tam pueriliter identidem cupere currentes equos, insistentes curribus homines videre. Si tamen aut velocitate equorum aut hominum arte traherentur, esset ratio non nulla : nunc (4) favent panno (5), pannum amant, et si in ipso cursu medioque certamine hic color illuc, ille huc transferatur, studium favorque transibit, et repente agitatores illos, equos illos, quos procul noscitant (6), quorum clamitant nomina (7), relinquent. Tanta gratia, tanta auctoritas (8) in una vilissima tunica, mitto (9)

(1) *Pugillares*, tablettes, carnet. On s'en servait pour noter les pensées qui venaient à l'esprit, pour faire des brouillons, etc.

(2) *Circenses* (*ludi*).

(3) *Virorum* (et non *hominum*) fait antithèse avec *pueriliter*.

(4) *Nunc* sert à opposer ce qui existe à une hypothèse contraire à la réalité.

(5) *Panno*, « à un morceau d'étoffe », la *vilissima tunica* dont il est question plus loin. Les « factions » ou partis du cirque se distinguaient par la couleur des tuniques que portaient les cochers : il y avait la faction blanche, la faction rouge, la faction bleue et la faction verte.

(6) *Noscitant*, « ils cherchent à reconnaître ».

(7) *Nomina*. Les chevaux de course avaient des noms, comme aujourd'hui.

(8) *Auctoritas*, « importance ».

(9) *Mitto*, « je ne dis pas ».

apud vulgus, quod vilius tunica (10), sed apud quosdam graves homines; quos ego cum recordor in re inani, frigida (11), assidua (12) tam insatiabiliter desidere, capio aliquam voluptatem, quod hac voluptate non capior. Ac per hos dies libentissime otium meum in litteris colloco, quos alii otiosissimis occupationibus perdunt. Vale.

PLINE LE JEUNE, *Epist.*, IX, 6.

(10) *Quod vilius (est) tunicā.*
(11) *Frigida.* Cf. **9**, § 1, note 9.
(12) *Assidua* « fréquente, commune ».

17. — LA « FOLIE » DU CIRQUE

Cum ergo furor interdicitur nobis (1), ab omni spectaculo auferimur (2), etiam a circo, ubi proprie furor præsidet. Adspice populum ad spectaculum jam cum furore venientem, jam tumultuosum, jam cæcum, jam de sponsionibus (3) concitatum. Tardus est illi prætor (4), semper oculi in urna (5) ejus cum sortibus volutantur. Dehinc ad signum anxii pendent, unius dementiæ una vox est. Cognosce dementiam de vanitate (6) : « Misit » (7), dicunt, et nuntiant invicem (8) quod simul ab omnibus visum est. Teneo testimonium cæcitatis : non vident missum quid sit ; mappam putant (9), sed est diaboli (10) ab alto præcipitati figura. Ex eo itaque itur in furias (11)

(1) *Nobis*. Cf. **14**, note 1.

(2) *Auferimur*, « nous sommes écartés de..., arrachés à... », c.-à-d. « nous devons renoncer à... »

(3) *Sponsionibus*, « les paris ».

(4) *Prætor*. Les préteurs, sous l'Empire, étaient chargés de l'organisation des jeux publics.

(5) *Oculi in urna — volutantur*, image d'une hardiesse peut-être excessive. — *In urna cum sortibus*. On tirait au sort l'ordre dans lequel les chars devaient se ranger avant le départ.

(6) *De vanitate*, « d'après leur légèreté, leur irréflexion ».

(7) *Misit*, savoir *mappam*. V. plus loin.

(8) *Invicem*, « les uns aux autres ». L'emploi de *invicem* au lieu de *inter se* est une incorrection propre à la langue de l'époque impériale.

(9) *Mappam*, serviette ou mouchoir blanc que le président des jeux lançait dans le cirque pour donner le signal de la course.

(10) *Diaboli — figura*. Les jeux publics faisaient partie des fêtes religieuses. Or, pour Tertullien, les dieux du paganisme étaient des démons. De là le rapprochement, assez étrange à première vue, qu'il établit dans ce passage.

(11) *Itur in furias etc.* Les scènes tumultueuses et sanglantes étaient fréquentes au cirque.

et animos (12) et discordias et quidquid non licet sacerdotibus pacis. Inde maledicta, convicia sine justitia odii, etiam suffragia (13) sine merito amoris... Circo quid amarius, ubi ne principibus quidem aut civibus suis parcunt?

TERTULLIEN, *De spectaculis*, c. 16.

(12) *Animos*, « des emportements ».

(13) *Suffragia*, « des signes de faveur, des marques d'enthousiasme ».

18. — MÊME SUJET

Nunc ad otiosam plebem veniamus et desidem... Hi omne, quod vivunt (1), vino (2) et tesseris (3) impendunt et lustris et voluptatibus et spectaculis; eisque templum et habitaculum et contio et cupitorum (4) spes omnis Circus est Maximus (5). Et videre licet per fora et compita et plateas et conventicula circulos multos collectos in se controversis jurgiis ferri (6), aliis aliud, ut fit, defendentibus. Inter quos hi, qui ad satietatem vixerunt (7), potiores auctoritate longæva, per canos et rugas clamitant sæpe rem publicam stare non posse, si futura concertatione, quem quisque vindicat (8), carceribus (9) non exsiluerit princeps et funalibus equis (10)

(1) *Omne, quod vivunt* = *omnem vitam.*

(2) *Vino,* « à l'ivrognerie ».

(3) *Tesseris*, « aux dés », c.-à-d. au jeu de dés.

(4) *Cupitorum*, du neutre pluriel *cupita*.

(5) *Circus... Maximus.* Cf. **2**, § 1, et la note.

(6) *Circulos... in se... ferri*, « des cercles de gens qui s'emportent les uns contre les autres ».

(7) *Hi, qui ad satietatem vixerunt,* périphrase désignant les vieillards.

(8) *Quem quisque vindicat,* « le concurrent que chacun favorise ».

(9) *Carceribus.* On appelait *carceres* les écuries où les chevaux et les chars stationnaient avant les courses et où ils retournaient ensuite. Les portes des *carceres* s'ouvraient au moment voulu pour donner passage aux coureurs.

(10) *Funalibus equis.* Il fallait tourner à gauche autour des bornes (*metæ*). Dans les courses de quadriges, le meilleur cheval était par conséquent attelé à gauche, comme cheval de volée (*funalis equus*), tandis que les autres étaient attachés au joug.

parum cohærenter (11) circumflexerit metam (12). Et ubi neglegentiæ tanta est caries (13), exoptato die equestrium ludorum illucescente, nondum puro (14) solis jubare, effusius omnes festinant præcipites, ut velocitate currus ipsos anteeant certaturos ; super quorum eventu discissi (15) votorum studiis, anxii plurimi agunt pervigiles noctes.

Ammien Marcellin, XXVIII, 4, 28-31.

(11) *Parum cohærenter*, « ne... pas d'assez près ». Le grand art du conducteur consistait à décrire autour de la *meta* le plus petit demi-cercle possible, à raser la *meta* (*metam stringere, radere, terere*).

(12) *Metam*. La *meta* était un groupe de trois colonnes coniques reposant sur une base. Il y avait deux *metæ*, une à chaque extrémité de la *spina*, long mur bas qui s'étendait au milieu de la carrière.

(13) *Ubi neglegentiæ, etc.*, « tandis que pour le reste ce peuple croupit dans l'indolence ».

(14) *Puro* = *claro*.

(15) *Discissi*, « divisés entre eux ».

SECTION III. — LES BAINS

Tout le monde sait que les bains tenaient une place importante dans la vie des anciens.

Le bain n'était à l'origine qu'affaire d'hygiène et de propreté. Le faste et la sensualité s'en mêlant, on en arriva à un degré de raffinement incroyable. Sénèque se plaît à opposer la rustique simplicité des bains du grand Scipion, à Liternum, au luxe insensé de ceux de ses contemporains (**19**).

On trouvait des thermes ou bains publics dans chaque ville et jusque dans des villages. Le même Sénèque nous a laissé une description piquante du tapage qui régnait dans ces établissements (**20**).

19. — LES BAINS DE SCIPION L'AFRICAIN DANS SA VILLA DE LITERNUM

1. Vidi villam (1) exstructam lapide quadrato, murum circumdatum silvæ (2), turres quoque in propugnaculum villæ (3) utrimque (4) subrectas, cisternam ædificiis ac viridibus (5) subditam, quæ sufficere in usum vel exercitus posset, balneolum angustum, tenebricosum, ex consuetudine antiqua : non videbatur (6) majoribus nostris caldum nisi obscurum.

2. Magna ergo me voluptas subiit contemplantem mores Scipionis ac nostros. In hoc angulo ille Carthaginis horror, cui Roma debet, quod tantum semel capta est (7), abluebat corpus laboribus rusticis fessum ; exercebat enim opere se terramque, ut mos fuit priscis, ipse subigebat. Sub hoc ille tecto tam sordido stetit ; hoc illum pavimentum tam vile sustinuit.

3. At nunc quis est, qui sic lavari sustineat? Pauper

1. (1) *Villam*. Elle était située à Liternum, ville sur la côte de la Campanie, au nord de Cumes. C'est là que Scipion se retira quand on voulut le mettre en jugement.

(2) *Silvæ*, « le parc ».

(3) *In propugnaculum villæ*. Le pays était infesté par des brigands. Dans les régions peu sûres, les villas des grands ressemblaient à des châteaux-forts.

(4) *Utrimque*, des deux côtés de l'entrée.

(5) *Viridibus*, neutre pluriel pris substantivement : « les plantations, les jardins ».

(6) *Non videbatur etc.* Ou bien la construction est impersonnelle ou bien il faut sous-entendre comme sujet *balneum* pris d'une façon générale : « un bain ».

2. (7) *Tantum semel capta est*, par les Gaulois. — Il y a dans les paroles de Sénèque une évidente exagération : ce n'est pas Scipion qui empêcha Hannibal de prendre Rome ; il ne fit que lui porter le coup décisif.

sibi videtur ac sordidus, nisi parietes magnis et pretiosis orbibus (8) refulserunt; nisi Alexandrina marmora (9) Numidicis crustis (10) distincta sunt; nisi illis (11) undique operosa et in picturæ modum variata circumlitio (12) prætexitur; nisi vitro (13) absconditur camera; nisi Thasius lapis (14), quondam rarum in aliquo spectaculum templo, piscinas nostras circumdedit, in quas multa sudatione corpora exsaniata (15) demittimus; nisi aquam argentea epitonia (16) fuderunt.

4. Et adhuc plebeias (17) fistulas (18) loquor : quid, cum ad balnea libertinorum (19) pervenero? Quantum statuarum, quantum columnarum est nihil sustinentium, sed in ornamentum positarum impensæ causa! quantum aquarum per gradus cum fragore labentium!

3. (8) *Orbibus,* plaques de marbre de forme circulaire.

(9) *Alexandrina marmora.* Sénèque appelle les marbres d'Égypte « marbres d'Alexandrie », parce qu'Alexandrie était le grand entrepôt du pays. Il y avait plusieurs espèces de marbres égyptiens : le granit rouge de Syène, le porphyre rougeâtre parsemé de taches blanches de la Haute-Egypte, le marbre vert de Coptos, le marbre noir et blanc, etc.

(10) *Numidicis crustis*, « des incrustations en marbre de Numidie ». Ce marbre était jaune.

(11) *Illis,* autour de ces plaques de marbre.

(12) *Circumlitio*, « une bordure en mosaïque ».

(13) *Vitro,* des vitraux de différentes couleurs. — *Absconditur*, « est couvert, revêtu, garni ». — *Camera,* le plafond voûté.

(14) *Thasius lapis*, le marbre blanc de Thasos.

(15) *Exsaniata,* « débarrassés de leurs impuretés ».

(16) *Epitonia,* « des robinets ».

4. (17) *Plebeias,* « vulgaires, ordinaires ».

(18) *Fistulas*, « conduites d'eau ». par synecdoque : expression dédaigneuse pour désigner les bains vulgaires.

(19) *Libertinorum.* L'opulence des affranchis, dès le commencement de l'Empire, était devenue proverbiale.

Eo deliciarum pervenimus, ut nisi gemmas calcare nolimus.

5. In hoc balneo Scipionis minimæ sunt rimæ magis quam fenestræ muro lapideo exsectæ, ut sine injuria munimenti (20) lumen admitterent : at nunc blattaria vocant balnea, si quæ non ita aptata sunt, ut totius diei solem fenestris amplissimis recipiant; nisi et lavantur simul et colorantur (21); nisi ex solio (22) agros et maria prospiciunt. Itaque quæ concursum et admirationem habuerant (23), cum dedicarentur (24), in antiquorum (25) numerum rejiciuntur, cum aliquid novi luxuria commenta est, quo ipsa se obrueret.

6. At olim et pauca erant balnea nec ullo cultu exornata : cur enim exornaretur (26) res quadrantaria (27) et in usum, non in oblectamentum, reperta ? Non suffundebatur (28) aqua nec recens semper velut ex calido fonte currebat, nec referre credebant in quam perlucida (29) sordes deponerent.

7. Sed, di boni, quam juvat illa balnea intrare obscura

5. (20) *Sine injuria munimenti,* « sans nuire à la défense ».

(21) *Colorantur,* « se hâlent », étant exposés au soleil.

(22) *Ex solio,* « de leur baignoire ».

(23) *Quæ concursum et admirationem habuerant,* « qui avaient attiré la foule et excité l'admiration ».

(24) *Cum dedicarentur.* Il s'agit naturellement de bains publics.

(25) *Antiquorum,* « des antiquailles ».

6. (26) *Cur... ornaretur,* « pourquoi aurait-on orné ? »

(27) *Res quadrantaria.* Le prix d'entrée aux bains publics était d'un quart d'as (*quadrans*), soit environ 2 centimes.

(28) *Suffundebatur,* « était versée par-dessous (dans les baignoires et les bassins) », de façon que l'eau fût continuellement renouvelée et se maintînt en même temps à une température égale.

(29) *In quam perlucida* (*aqua*) = *quam perlucida esset aqua, in qua etc.*

et gregali tectorio inducta, quæ scires Catonem (30) tibi ædilem aut Fabium Maximum (31) aut ex Corneliis aliquem manu sua temperasse! Nam hoc (32) quoque nobilissimi ædiles fungebantur officio intrandi ea loca, quæ populum receptabant, exigendique munditias et utilem ac salubrem temperaturam, non hanc, quæ nuper inventa est similis incendio, adeo quidem ut convictum in aliquo scelere servum vivum lavari (33) oporteat : nihil mihi videtur jam interesse, ardeat balneum an caleat.

8. Quantæ nunc aliquis rusticitatis damnat Scipionem, quod non in caldarium suum latis specularibus (34) diem admiserat! quod non in multa luce decoquebatur (35) et exspectabat (36) ut in balneo concoqueret! O hominem calamitosum! nesciit vivere. Non saccata aqua lavabatur, sed sæpe turbida et, cum plueret vehementius, pæne lutulenta ; nec multum ejus intererat, an sic lavaretur : veniebat enim ut sudorem illic ablueret, non ut unguentum.

9. Quas nunc quorumdam voces futuras credis? « Non

7. (30) *Catonem*, Caton l'Ancien.

(31) *Fabium Maximum*, le fameux *Cunctator*.

(32) *Hoc* annonce *intrandi etc.*

(33) *Vivum lavari*, en guise de supplice.

8. (34) *Specularibus*, carreaux de talc *(lapis specularis)* ou de verre.

(35) *Decoquebatur... concoqueret*, jeu de mots. — *Decoquere* a ici son sens propre de « réduire par la cuisson », car le corps perd une partie de son poids par la transpiration.

(36) *Et exspectabat*. La négation *non* est commune aux deux membres *decoquebatur* et *exspectabat*.— *Non exspectabat ut — concoqueret*, « il n'attendait pas de digérer dans le bain », c.-à-d. « il n'attendait pas, pour digérer, qu'il fût dans le bain ». Les bains très chauds passaient pour activer la digestion et dissiper l'effet des excès de table. Cf. Pline, Hist. nat., XXIX, 8, 26 : *Balineæ ardentes, quibus persuasere (medici) in corporibus cibos coqui.*

invideo Scipioni : vere in exsilio vixit, qui sic lavabatur. » Immo, si scias (37)! non quotidie lavabatur. Nam, ut aiunt, qui priscos mores urbis tradiderunt, brachia et crura quotidie abluebant (38), quæ scilicet sordes opere (39) collegerant; ceterum (40) toti nundinis (41) lavabantur. Hoc loco dicet aliquis : « Liquet mihi immundissimos fuisse : quid putas illos oluisse? » Militiam, laborem, virum. Postquam munda balnea inventa sunt, spurciores sunt (42).

SÉNÈQUE, *Epist.* 86, 4-12.

(37) *Immo, si scias!* « (Que dirais-tu) si tu savais! »

(38) *Abluebant (antiqui Romani).*

(39) *Opere*, en travaillant à la campagne. Cf. plus haut § 2.

(40) *Ceterum*, « mais ».

(41) *Nundinis*, « les jours de marché seulement ». C'est aux *nundinæ* (tous les neuf jours ; cf. **10**, note 2) que les habitants de la campagne venaient à Rome, et ils en profitaient pour aller aux bains.

(42) *Spurciores sunt (homines)*, « on est devenu... »

20. — LE VACARME DES BAINS PUBLICS

Ecce undique me varius clamor circumsonat : supra ipsum balneum habito (1). Propone nunc tibi omnia genera vocum, quæ in odium possunt aures adducere (2). Cum fortiores exercentur et manus plumbo (3) graves jactant, cum aut laborant aut laborantem imitantur, gemitus audio ; quotiens retentum spiritum remiserunt, sibilos et acerbissimas respirationes. Cum in aliquem inertem (4) et hac plebeia unctione (5) contentum incidi, audio crepitum illisæ manus (6) humeris, quæ prout plana pervēnit aut concava, ita sonum mutat. Si vero pilicrepus (7) supervēnit et numerare cœpit pilas (8), actum est. Adjice nunc scordalum et furem deprehensum (9) et illum, cui vox sua in balneo placet (10). Adjice nunc eos, qui in piscinam cum ingenti impulsæ aquæ sono saliunt. Præter istos, quorum, si nihil aliud (11),

(1) *Supra ipsum balneum*, « juste au-dessus d'un établissement de bains ». Sénèque se trouvait à Baïes et y avait loué un appartement.

(2) *In odium... adducere*, « irriter, offenser, faire souffrir ».

(3) *Plumbo*, des masses de plomb, des haltères.

(4) *Inertem*, « passif », par opposition à *cum — exercentur*.

(5) *Hac plebeia unctione*, « de la friction vulgaire ».

(6) *Manus*, la main de l'*unctor* ou de l'*aliptes*, esclave qui frottait le corps du baigneur et l'oignait de parfums.

(7) *Pilicrepus*, joueur de balle (spécialement de « balle au mur »).

(8) *Pilas = pilarum jactus*, « les coups ». Il s'agissait de faire la plus longue série possible de coups sans laisser échapper la balle.

(9) *Furem deprehensum*. Les vols d'habits, de linge, etc., étaient fréquents dans les bains publics : les *fures balnearii* formaient une catégorie spéciale de voleurs.

(10) *Placet*, à cause de la sonorité de la salle. Cf. Horace, Sat. I, 4, 74-76.

(11) *Si nihil aliud*, « à défaut d'autre mérite, du moins... »

rectæ (12) voces sunt, alipilum cogita tenuem (13) et stridulam vocem, quo sit notabilior, subinde exprimentem nec umquam tacentem, nisi dum vellit alas et alium pro se clamare cogit (14); jam (15) libarii varias exclamationes et botularium et crustularium et omnes popinarum institores (16) mercem sua (17) quadam et insignita modulatione vendentes (18).

SÉNÈQUE, *Epist.* 56, 1-2.

(12) *Rectæ*, « simples, naturelles, non modulées ».
(13) *Tenuem*, « de fausset ».
(14) *Clamare cogit*, l'opération étant douloureuse.
(15) *Jam*, « puis encore ».
(16) *Popinarum institores*, les garçons de taverne chargés d'aller vendre par la ville boissons et victuailles. Cf. 3, v. 1, note.
(17) *Sua*, « propre, particulière ».
(18) *Vendentes*, « offrant en vente ».

SECTION IV. — VILLAS ET VILLÉGIATURES

La *villa* des anciens Romains était tout simplement la maison des champs, le centre d'une exploitation rurale. Avec les progrès du luxe et la décadence de l'agriculture, elle perdit peu à peu ce caractère et fit place à la maison de plaisance ou au château (**21**).

Les auteurs latins nous font connaître les différents types de villas : villas somptueuses, pour lesquelles l'art a accompli des prodiges, où sont prodigués les marbres précieux, et qui sont décorées de peintures, de mosaïques et de statues (*); — villas confortables et élégantes, comme celles que Pline le Jeune possédait à Laurente (**22**), en Étrurie (**23**) et sur les bords du lac de Côme (**24**); — villas rustiques qui rappelaient le bon vieux temps (**25**); — villas modestes, propres à servir de séjour à un homme de lettres (**26**); — villas minuscules, dont d'économes Mécènes faisaient cadeau à des poètes pauvres qui n'étaient pas des Horace (**27**); — etc. (**).

La villégiature devint un besoin pour les Romains des classes supérieures. L'insalubrité de Rome en été et au commencement de l'automne les obligeait à se réfugier à la campagne. Puis le mouvement et le tumulte de la grande ville, le tourbillon des affaires et des plaisirs, les devoirs qu'imposaient les relations mondaines, toute cette existence factice, agitée, énervante des capitales engendrait à la longue une fatigue insupportable. On aspirait au repos, au calme, à la liberté d'esprit ; on désirait rentrer en possession de soi-même et s'appartenir un moment. On se ménageait donc une retraite soit aux environs de Rome, soit plus loin, dans la

(*) Stace (Silv. I, 3, et II, 2) nous décrit deux villas de cette espèce. Malheureusement ces deux morceaux, à raison des difficultés du texte, n'ont pu être insérés ici.

(**) N'oublions pas ce domaine de la Sabine qui a inspiré à Horace tant de vers délicieux ; voy. notamment Sat., II, 6, et Epist., I, 16.

région des montagnes ou des lacs, soit sur le littoral de la Méditerranée, la mer bleue qui scintille aux rayons du soleil.

Pline le jeune nous a fait le tableau de la vie qu'il menait dans ses villas (**28** et **29**) : il partageait son temps entre l'étude et la promenade ; parfois il recevait des visites ou allait à la chasse. Sans doute, comme le dit M. Boissier, tout le monde n'était pas aussi laborieux que Pline : beaucoup se rendaient à la campagne uniquement pour s'y livrer au *dolce far niente*.

L'agrément qu'on pouvait tirer de ces belles villas, où tout était admirablement disposé en vue du bien-être, n'était pas toujours proportionné à ce qu'elles avaient coûté. Plus d'un homme d'affaires, plus d'un avocat, plus d'un haut fonctionnaire, devait soupirer en songeant aux trop courtes vacances qu'il lui était donné d'y passer (**30**).

Les Romains avaient, comme nous, des villes d'eaux ; et, comme chez nous, on n'y rencontrait pas que des malades : elles étaient le rendez-vous des oisifs et des « jouisseurs ». La plus célèbre de ces villes d'eaux était Baïes, où la licence des mœurs se donnait pleine carrière (**31**).

21. — LES VILLAS PRIMITIVES FONT PLACE AUX MAISONS DE PLAISANCE

Fructuosior est certe fundus propter ædificia, si potius ad antiquorum diligentiam quam ad horum (1) luxuriam dirigas ædificationem. Illi enim faciebant (2) ad fructuum rationem, hi faciunt ad libidines indomitas. Itaque illorum villæ rusticæ (3) erant majoris pretii quam urbanæ, quæ (4) nunc sunt pleræque contra. Illic (5) laudabatur villa, si habebat culinam rusticam bonam, præsepes laxas, cellam vinariam et oleariam ad modum agri aptam et pavimento proclivi in lacum (6) (quod sæpe, ubi conditum (7) novum vinum, orcæ in Hispania fervore musti ruptæ, neque non dolia in Italia); item cetera ut essent in villa hujuscemodi, quæ cultura quæreret (8), providebant. Nunc contra villam urbanam quam maximam ac politissimam habeant (9), dant operam, ac cum

(1) *Horum*, « de nos contemporains, des gens d'aujourd'hui ».

(2) *Faciebant*, « travaillaient ». De même *faciunt*.

(3) *Villæ rusticæ... urbanæ. Villa rustica* désigne les bâtiments de la ferme, les bâtiments destinés à l'exploitation agricole ; *villa urbana*, l'habitation du maître (à la campagne).

(4) *Quæ* a pour antécédent *villæ rusticæ* abstraction faite du déterminatif *illorum*. — *Contra*, c.-à-d. *minoris pretii quam urbanæ*.

(5) *Illic* = *apud illos*.

(6) *Lacum*, « un réservoir », pour recueillir le vin, dans le cas où la fermentation aurait brisé les vases qui le contenaient.

(7) *Conditum (est)* et plus loin *ruptæ (sunt)*.

(8) *Quæreret* = *posceret, exigeret*. Cf. plus loin *quærat*.

(9) *Habeant*, pour *ut habeant*.

Metelli (10) ac Luculli (11) villis pessimo publico (12) ædificatis certant. Quo (13) hi laborant ut spectent sua æstiva triclinaria (14) ad frigus orientis, hiberna ad solem occidentem, potius quam, ut antiqui, in quam partem cella vinaria aut olearia fenestras haberet (15), cum fructus in ea (16) vinarius quærat ad (17) dolia aëra frigidiorem, item olearia (18) caldiorem.

VARRON, *De re rustica*, I, 13.

(10) *Metelli*. Probablement Q. Cæcilius Metellus Pius, qui combattit Sertorius en Espagne (79-72 av. J.-C.) et mourut en 64 ou 63.

(11) *Luculli*. L. Licinius Lucullus, célèbre par ses talents militaires et par son luxe. Après avoir remporté d'éclatantes victoires sur Mithridate et sur Tigrane (75 av. J.-C. et années suivantes), il fut arrêté dans le cours de ses succès par la mutinerie de ses soldats et remplacé par Pompée en 66. A son retour à Rome, il s'adonna à l'oisiveté et aux plaisirs et se plut à surpasser tous ses contemporains en magnificence.

(12) *Pessimo publico*, ablatif de manière. Cette expression est formée sur le modèle de *malo publico, bono publico*, « pour (litt. : « avec ») le malheur, le bonheur de la nation ». Cf. T. Live, II, 1, 5.

(13) *Quo* = *quocirca, quamobrem*.

(14) *Triclinaria*, au lieu de l'expression usuelle *triclinia*.

(15) *Haberet*. On attendrait *habeat*. Varron a écrit *haberet*, comme si la proposition *in quam partem etc.*, dépendait de l'idée, exprimée sous forme de parenthèse, *antiqui (laborabant)*.

(16) *In ea (cella)*. On peut sous-ent. *conditus*.

(17) *Ad*, « pour », c.-à-d. « pour la conservation de ... »

(18) *Olearia (cella)*.

22. — LA VILLA DE PLINE LE JEUNE A LAURENTE

C. Plinius Gallo suo s.

1. Miraris cur me Laurentinum vel, si ita mavis, Laurens (1) meum tanto opere delectet : desines mirari, cum cognoveris gratiam villæ, opportunitatem loci, littoris spatium. Decem et septem milibus passuum ab urbe secessit (2), ut, peractis quæ agenda fuerint, salvo jam et composito die (3) possis ibi manere. Aditur non una via : nam et Laurentina et Ostiensis eodem ferunt, sed Laurentina a quarto decimo lapide, Ostiensis ab undecimo relinquenda est. Utrimque excipit iter (4) aliqua ex parte arenosum, junctis (5) paulo gravius et longius (6), equo breve et molle. Varia hinc atque inde facies : nam modo occurrentibus silvis via coartatur, modo latissimis pratis diffunditur et patescit ;

1. (1) *Laurentinum vel... Laurens. Laurens* est la forme ordinaire. — Laurentum était une ville du Latium, située entre Ostie et Lavinium, et voisine de la mer. Elle occupe une place importante dans la seconde partie de l'*Enéide*. — Avec *Laurentinum*, sous-ent. *rus* ou *prædium*. On dit de même *Tiburtinum*, *Tusculanum*, *suburbanum*, etc.

(2) *Ab urbe secessit*, « elle n'est éloignée de Rome que de... » — *Secessit*. Le parfait marque proprement l'action accomplie ; ici il indique un état, une situation, qui n'est qu'en apparence le résultat d'une action. Cf. Virgile, Aen., II, 500 : *Anchisæ domus... recessit*.

(3) *Salvo — die*, « sans avoir rien pris sur sa journée », (litt. : « la journée étant restée intacte et ayant été arrangée »). Le contraire est *partem demere de die* (Horace, Carm., I, 1, 20), *diem frangere* (Id., ib., II, 7, 6-7).

(4) *Iter*, nominatif. — *Excipit* (*euntes*).

(5) *Junctis* (*jumentis*).

(6) *Longius* et *breve* se rapportent à la durée du trajet, tandis que les autres adjectifs se rapportent à l'état de la route.

multi greges ovium, multa ibi equorum, boum armenta, quæ montibus hieme depulsa (7) herbis et tepore verno nitescunt (8).

Villa usibus capax, non sumptuosa tutela (9)...

2. Hæc utilitas, hæc amœnitas deficitur aqua salienti, sed puteos ac potius fontes habet : sunt enim in summo (10). Et omnino littoris illius mira natura : quocumque loco moveris humum, obvius et paratus humor occurrit, isque sincerus ac ne leviter quidem tanta maris vicinitate corruptus. Suggerunt affatim ligna proximæ silvæ; ceteras copias Ostiensis colonia (11) ministrat. Frugi quidem homini sufficit etiam vicus (12), quem una villa discernit (13); in hoc balnea meritoria (14) tria, magna commoditas, si forte balneum domi vel subitus adventus vel brevior mora (15) calfacere dissuadeat. Littus ornant varietate gratissima nunc continua, nunc intermissa tecta villarum, quæ præstant multarum

(7) *Montibus... depulsa.* En hiver, on faisait descendre les troupeaux dans la plaine, où ils trouvaient des pâturages (*herbis*) et un climat plus doux (*tepore verno*). La température était particulièrement tiède aux environs de Laurente à cause du voisinage de la mer. Aussi Pline y avait-il établi sa résidence d'hiver; cf. **29**.

(8) *Nitescunt* = *pinguescunt*. Les animaux bien nourris et bien portants ont le poil luisant.

(9) *Non sumptuosa tutela,* « d'un entretien peu dispendieux ».

2. (10) *In summo,* tandis que les *putei* sont généralement profonds.

(11) *Ostiensis colonia,* Ostie, le port de Rome, à l'embouchure du Tibre.

(12) *Vicus,* un bourg.

(13) *Quem — discernit,* sous-ent. *a mea villa.*

(14) *Balnea meritoria,* « des bains publics (où l'on paie) ». Le prix d'entrée était généralement d'un *quadrans* (2 centimes environ). Cf. **19**, § 6.

(15) *Vel subitus adventus vel brevior mora,* lorsqu'on arrive à l'improviste ou lorsqu'on est pressé.

urbium faciem, sive mari sive ipso littore utare ; quod nonnumquam longa tranquillitas mollit, sæpius frequens et contrarius fluctus indurat (16). Mare non sane pretiosis piscibus abundat; soleas tamen et squillas optimas egerit. Villa vero nostra etiam mediterraneas copias præstat, lac in primis; nam illuc e pascuis pecora conveniunt, si quando aquam umbramve sectantur.

3. Justisne de causis jam tibi videor incolere, inhabitare, diligere secessum, quem tu nimis urbanus es nisi concupiscis? Atque utinam (17) concupiscas, ut tot tantisque dotibus villulæ nostræ maxima commendatio ex tuo contubernio accedat! Vale.

PLINE LE JEUNE, *Epist.*, II, 17.

(16) *Quod nonnumquam — indurat.* Cf. Sénèque, Epist. 55, 2 : *Erat enim (littus) a recenti tempestate spissum ; fluctus enim illud, ut scis, frequens et concitatus exæquat, longior tranquillitas solvit, cum arenis, quæ humore alligantur, succus abscessit.* Servius (Virgile, Aen., X, 303) : *Quæ (arena) remeantibus fluctibus et euntibus plerumque densetur et in modum saxi indurescit.*

3. (17) *Atque utinam etc.* Pline termine sa description par une invitation du tour le plus agréable et le plus délicat.

23. — LA VILLA DE PLINE LE JEUNE EN ÉTRURIE

C. Plinius Domitio Apollinari suo s.

1. Amavi (1) curam et sollicitudinem tuam, quod, cum audisses me æstate Tuscos meos (2) petiturum, ne facerem suasisti, dum putas insalubres. Est sane gravis et pestilens ora Tuscorum quæ per littus extenditur; sed hi procul a mari recesserunt (3); quin etiam Apennino, saluberrimo montium, subjacent. Atque adeo ut omnem pro me metum ponas, accipe temperiem cæli, regionis situm, villæ amœnitatem; quæ et tibi auditu (4) et mihi relatu jucunda erunt.

2. Cælum est hieme frigidum et gelidum; myrtos, oleas quæque alia assiduo tepore lætantur, aspernatur ac respuit; laurum tamen patitur atque etiam nitidissimam profert, interdum, sed non sæpius quam sub urbe nostra (5), necat. Æstatis mira clementia : semper aër spiritu aliquo movetur; frequentius tamen auras quam ventos habet. Hinc senes multi : videas avos proavosque jam juvenum (6), audias fabulas veteres sermonesque (7)

1. (1) *Amavi,* formule de remercîment : « J'ai été sensible à... »

(2) *Tuscos meos,* « ma villa d'Étrurie ». De même plus loin *hi* (= *Tusci mei*) .. *recesserunt.* On emploie souvent le nom d'une localité (p. ex. *Tibur :* voy. **30**, v. 5) ou de ses habitants (comme ici) pour désigner le domaine qu'on possède dans cette localité.

(3) *Recesserunt.* Cf. **22**, § 1, note 2.

(4) *Auditu.* On attendrait *lectu ;* mais une lettre peut se comparer à une conversation à distance, ou bien Pline se figure que son correspondant se faisait lire les lettres qu'il recevait.

2. (5) *Sub urbe nostra,* aux environs de Rome.

(6) *Jam juvenum,* « d'hommes déjà faits ».

(7) *Sermones,* « les propos ».

majorum, cumque veneris illo, putes alio te sæculo natum.

3. Regionis forma pulcherrima. Imaginare amphitheatrum aliquod immensum et quale sola rerum natura possit effingere; lata et diffusa planities montibus cingitur, montes summa sui parte procera nemora et antiqua habent. Frequens ibi et varia venatio (8). Inde cæduæ silvæ cum ipso monte descendunt. Has inter (9) pingues terrenique colles (neque enim facile usquam saxum, etiam si quæratur, occurrit) planissimis campis fertilitate non cedunt opimamque messem serius tantum sed non minus percoquunt. Sub his per latus omne vineæ porriguntur unamque faciem longe lateque contexunt (10); quarum a fine imoque quasi margine arbusta nascuntur. Prata inde campique : campi, quos non nisi ingentes boves et fortissima aratra perfringunt. Tantis glæbis tenacissimum solum, cum primum prosecatur, assurgit ut nono demum sulco (11) perdometur. Prata florida et gemmea trifolium aliasque herbas teneras semper et molles et quasi novas alunt. Cuncta enim perennibus rivis nutriuntur; sed ubi aquæ (12) plurimum, palus nulla, quia devexa terra, quidquid liquoris accepit nec absorbuit, effundit in Tiberim. Medios ille agros secat, navium patiens, omnesque fruges devehit in urbem, hieme dumtaxat et vere : æstate summittitur

3. (8) *Venatio*, par métonymie : « le gibier ». Comparez « venaison », qui vient de *venatio*.

(9) *Has inter*, pour *inter has*.

(10) *Unam... faciem... contexunt*, ils semblent ne former qu'un seul vignoble.

(11) *Nono... sulco*, en donnant jusqu'à neuf labours.

(12) *Ubi aquæ etc.* Entendez : *cum ibi aquæ plurimum sit, tamen palus nulla est.*

immensique fluminis nomen arenti (13) alveo deserit, autumno resumit. Magnam capies voluptatem, si hunc regionis situm ex monte prospexeris. Neque enim terras tibi sed formam aliquam ad eximiam pulchritudinem pictam videberis cernere : ea varietate, ea discriptione (14), quocumque inciderint oculi, reficientur.

4. Villa in colle imo sita prospicit quasi ex summo : ita leniter et sensim clivo fallente consurgit ut, cum ascendere te non putes, sentias ascendisse. A tergo Apenninum, sed longius, habet. Accipit ab hoc auras quamlibet sereno et placido die, non tamen acres et immodicas, sed spatio ipso lassas et infractas. Magna sui parte meridiem spectat æstivumque solem ab hora sexta, hibernum aliquanto maturius quasi invitat in porticum latam et pro modo (15) longam...

5. Habes causas cur ego Tuscos meos Tusculanis (16), Tiburtinis Prænestinisque præponam. Nam super (17) illa, quæ rettuli, altius ibi otium et pinguius eoque securius : nulla necessitas togæ (18), nemo accersitor (19) ex proximo ; placida omnia et quiescentia ; quod ipsum salubritati regionis, ut purius cælum, ut aër liquidior, accedit. Ibi animo, ibi corpore maxime valeo ; nam studiis animum, venatu corpus exerceo. Mei (20) quoque nusquam salubrius degunt ; usque adhuc certe neminem

(13) *Arenti* = *arente*.

(14) *Discriptione*, « la disposition des objets ».

4. (15) *Pro modo*, « à proportion ».

5. (16) *Tusculanis*, *etc.* Cf. **30**, v. 5-7.

(17) *Super* = *præter*.

(18) *Togæ*. La toge était le vêtement de cérémonie des Romains.

(19) *Accersitor*, « celui qui vous fait appeler, qui vous dérange, un fâcheux, un importun ».

(20) *Mei*, « mes gens ».

ex iis, quos adduxeram mecum, (venia sit dicto) (21) ibi amisi. Di modo in posterum hoc mihi gaudium, hanc gloriam loco servent! Vale.

PLINE LE JEUNE, *Epist.*, V, 6.

(21) *Venia sit dicto*, « que les dieux me pardonnent de parler ainsi », formule employée pour détourner la colère des dieux, qu'on craignait d'offenser en se vantant de son bonheur.

La description que Pline nous donne de ses villas de Laurente et de l'Étrurie est trop longue et trop hérissée de termes techniques pour être reproduite ici. Nous y suppléerons par ce résumé, aussi fidèle que piquant, que nous empruntons à M. Boissier *(Promenades archéologiques*, p. 258 et suiv.) :

« Je suppose que notre première impression, si nous pouvions voir les villas de Pline, surtout celle de l'Étrurie, qui était la plus belle, serait d'être fort étonnés de la multiplicité des bâtiments qui les composent. Tous ces édifices, de hauteurs et de formes différentes, plutôt juxtaposés qu'unis, nous feraient l'effet d'un village bien plus que d'une maison de campagne. Mais il faut se souvenir qu'il s'agit d'y loger un Romain, et qu'un Romain, même lorsqu'il se pique de vivre simplement, ne peut se passer d'une foule d'esclaves. Quand on ne se contente pas de les entasser dans les caves, et qu'on veut, comme Pline, leur donner des chambres convenables qu'on pourrait au besoin offrir à des amis, il faut avoir beaucoup de place et des corps de logis nombreux. Ce qui surprend encore plus que le nombre de ces corps de logis, c'est qu'on n'ait pas pris la peine de les disposer d'une façon plus régulière; mais nous avons déjà vu que les Romains, surtout dans leurs maisons de campagne, ne paraissaient pas tenir beaucoup à l'apparence extérieure. C'est ainsi qu'au lieu de placer tous les salons et toutes les chambres du même côté pour des raisons de symétrie, leurs architectes les distribuaient un peu partout, afin de leur donner des expositions différentes; ils multipliaient les pavillons séparés, pour qu'on y fût plus isolé et qu'on y eût de tous les côtés une

plus belle vue. L'ordonnance générale pouvait sembler moins heureuse ; mais les appartements étaient plus commodes, ce qui leur suffisait. Nous sommes des vaniteux, qui songeons d'abord à la façade ; pourvu qu'elle ait meilleure mine, nous acceptons volontiers d'être mal logés. Les Romains s'inquiétaient moins des passants, et ils ne faisaient la maison que pour ceux qui devaient l'habiter. Tout ce qui pouvait la leur rendre plus agréable était prodigué sans mesure ; on n'épargnait rien quand il s'agissait de leur procurer ce repos fortifiant et cette variété de plaisirs calmes qu'ils y venaient chercher. Certes Pline était loin d'être un voluptueux ; il passait au contraire pour un homme de mœurs antiques, et le poète Sentius Augurinus voyait en lui plusieurs Catons. On ne peut s'empêcher pourtant d'être effrayé quand on voit jusqu'à quel point il avait poussé la recherche du bien-être dans ses maisons de plaisance. On se perd dans l'énumération qu'il nous fait de ses appartements : il a des salles à manger de grandeur différente pour toutes les occasions ; il dîne dans celle-ci quand il est seul ; l'autre lui sert à recevoir ses amis intimes, la troisième est plus vaste et peut contenir la foule de ses invités. L'une s'avance dans la mer : on y voit, tout en prenant son repas, les flots se briser contre les murailles ; l'autre s'enfonce dans les terres : on y jouit de tous les côtés de la vue des champs et des spectacles de la vie rustique. D'ordinaire une chambre à coucher suffit aujourd'hui aux plus exigeants ; il serait difficile de dire combien en contiennent les villas de Pline. Il y en a non seulement pour tous les besoins, mais pour tous les caprices. Ici, on peut voir la mer de toutes les fenêtres ; là, on l'entend sans la voir : ailleurs, on la voit sans l'entendre. Cette pièce est disposée en forme d'abside, et par de larges ouvertures elle reçoit le soleil à toutes les heures du jour ; une autre est obscure et fraîche, et ne laisse entrer que tout juste assez de lumière pour qu'on ne soit pas dans les ténèbres. Si le maître désire s'égayer, il se tient dans cette salle ouverte d'où il voit tout ce qui se passe au dehors ; s'il éprouve le besoin de se recueillir, il a précisément une chambre où il peut s'enfermer et qui est disposée de telle sorte qu'aucun bruit n'arrive jamais à ses oreilles. Pline l'appelle « ses délices » ; il est heureux, dans sa villa, d'être loin de Rome ; dans cette chambre, il lui semble qu'il est loin même de sa villa. Ajoutons que ces pièces

sont parées de belles mosaïques, souvent couvertes de peintures gracieuses, et qu'elles contiennent presque toutes des fontaines de marbre : car l'eau y coule de tous les côtés, claire, fraîche, abondante; elle égaye tout par son murmure, elle est un des éléments essentiels de la décoration des villas. Elle entre pour une grande part dans les inventions capricieuses des architectes, quand ils veulent trouver des dispositions nouvelles dont l'originalité puisse plaire à ces grands seigneurs difficiles et désœuvrés. On se rappelle l'élégante salle de bain entourée par l'euripe dans la villa d'Hadrien; Pline ne pouvait pas se faire bâtir un édifice aussi coûteux; mais il avait, à l'extrémité de son jardin, une treille touffue, soutenue par quatre colonnes de marbre de Caryste. Sous cette treille, qui formait un abri agréable, on avait placé des fontaines jaillissantes, un bassin rempli d'eau sans cesse renouvelée et qui ne débordait jamais, enfin un lit de repos en marbre blanc, où l'on venait s'étendre à la chaleur du jour. « De ce lit, dit Pline, l'eau s'échappe de tous les côtés par de petits tuyaux, comme si le poids même de celui qui s'y couche la faisait jaillir. » Pour compléter cet ensemble, il faut imaginer des bains, des piscines, des jeux de paume, des portiques qui s'étendent dans tous les sens pour jouir de toutes les expositions, des allées sablées pour les promenades à pied, d'autres dont le sol est plus ferme, et qui conviennent mieux aux courses en litière, enfin, pour ceux qui veulent aller à cheval, un vaste hippodrome formé d'une longue allée, droite et sombre, qu'ombragent des platanes et des lauriers, tandis que de tous côtés serpentent des allées circulaires, qui se croisent et se coupent de manière à rendre l'espace plus grand et la promenade plus variée. Voilà ce qu'on devait trouver dans la villa d'un homme riche, mais rangé, qui, sans faire de folies, tenait à être commodément logé à la campagne pour s'y reposer à l'aise... On voit par les descriptions de Pline le Jeune que, dans ses jardins, les allées étaient bordées par de véritables murailles de verdure. C'est ainsi qu'il a grand plaisir à nous dépeindre une belle allée de platanes dont il est fier. « Mes platanes, dit-il, sont couverts de lierre qui court autour du tronc et des branches et, s'étendant d'un arbre à l'autre, les lie tous ensemble. » Entre eux, pour que le mur soit plus épais, on a planté des buis et, derrière les buis, des lauriers, afin d'achever de remplir l'intervalle. Le buis surtout joue un rôle

important dans les jardins romains. Non seulement il forme la bordure des parterres et encadre complaisamment les dessins capricieux qu'on y a tracés, mais on le taille de la manière la plus bizarre. Ce n'est pas assez d'en faire des pyramides ou de lui donner l'apparence d'un vase, comme à Versailles; tantôt on veut qu'il représente des animaux qui se regardent, d'autres fois on en forme des lettres qui font connaître le nom du propriétaire ou de l'ouvrier. »

24. — LES VILLAS DE PLINE LE JEUNE SUR LES BORDS DU LAC DE COME

C. Plinius Romano suo s.

Ædificare te scribis. Bene est : inveni patrocinium; ædifico enim jam ratione (1), quia tecum. Nam (2) hoc quoque non dissimile, quod ad mare tu, ego ad Larium lacum (3). Hujus in littore plures villæ meæ, sed duæ maxime, ut delectant, ita exercent (4). Altera imposita saxis more Baiano (5) lacum prospicit, altera æque more Baiano lacum tangit. Itaque illam *Tragœdiam*, hanc appellare *Comœdiam* soleo; illam, quod quasi cothurnis (6), hanc, quod quasi socculis sustinetur. Sua utrique amœnitas et utraque possidenti ipsa diversitate jucundior. Hæc lacu propius, illa latius utitur; hæc unum sinum molli curvamine amplectitur, illa editissimo dorso (7) duos dirimit; illic recta gestatio (8) longo limite super littus extenditur, hic spatiosissimo xysto (9) leviter inflectitur; illa fluctus non sentit, hæc frangit;

(1) *Ratione*, ablatif de manière : « avec raison » (« j'ai raison de... »).

(2) *Nam*, tournure elliptique : « (Et je pourrais pousser plus loin la comparaison), car... »

(3) *Larium lacum*, le lac de Côme.

(4) *Exercent*, « me donnent de l'embarras, de l'occupation ».

(5) *More Baiano*. Cf. **31**, § 2.

(6) *Cothurnis... socculis*. Le *cothurnus*, brodequin à haute semelle, était porté par les acteurs tragiques ; le *soccus*, chaussure légère et sans talon, sorte de pantoufle, par les acteurs comiques.

(7) *Dorso*, « un promontoire ».

(8) *Gestatio*, allée où l'on peut se promener en chaise à porteurs *(sella)*, en litière *(lectica)* ou même en voiture *(rhœda)*.

(9) *Xysto*, une terrasse dans un parc.

ex illa possis dispicere piscantes, ex hac ipse piscari hamumque de cubiculo ac pæne etiam de lectulo ut e naucula (10) jacere. Hæ mihi causæ utrique, quæ desunt, adstruendi, ob ea quæ supersunt (11). Sed quid ego rationem tibi (12), apud quem pro ratione erit idem facere? Vale.

PLINE LE JEUNE, *Epist.*, IX, 7.

(10) *Naucula* = *navicula*.

(11) *Ob ea, quæ supersunt*, « en faveur de ce qu'elles ont déjà ». *Superesse* « être en abondance », fait antithèse à *deesse*.

(12) *Quid ego rationem tibi (reddo)*.

25. — UNE VRAIE CAMPAGNE ET UNE CAMPAGNE EN PEINTURE

Baiana nostri villa, Basse, Faustini
Non otiosis ordinata myrtetis
Viduaque platano tonsilique buxeto
Ingrata lati spatia detinet campi,
Sed rure vero barbaroque lætatur.
Hic farta premitur angulo Ceres omni
Et multa fragrat testa senibus autumnis.
Hic post Novembres imminente jam bruma
Seras putator horridus refert uvas.
Truces in alta valle mugiunt tauri
Vitulusque inermi fronte prurit in pugnam.
Vagatur omnis turba sordidæ chortis,
Argutus anser gemmeique pavones
Nomenque debet quæ rubentibus pinnis

1. *Baiana... villa.* La villa que Martial va décrire devait être une exception à Baïes, ville de luxe et de plaisirs. Cf. **31**. — *Faustini.* Cet ami de Martial était riche et possédait plusieurs villas.

2. *Otiosis,* « qui ne rapportent rien, qui ne servent de rien ».

3. *Vidua. Viduus* se dit des arbres qui ne sont pas mariés aux vignes. Cf. Horace, Carm., II, 15, 4 : *platanus cœlebs.* — *Tonsili.* Le buis taillé en toute sorte de figures était un des principaux ornements des jardins romains. Cf. p. 73.

4. *Ingrata,* « stériles ».

5. *Barbaro* ne signifie pas « inculte », mais « non civilisé, sans raffinements ».

6. *Ceres,* métonymie pour « le blé, les céréales ».

7. *Testa,* pour *amphora* ou pour *cadus.* — *Senibus autumnis,* « de vieux vins ». Cf. **5**, v. 22.

8. *Post Novembres,* sous-ent. *menses.* — *Bruma,* le solstice d'hiver, l'hiver.

14. *Nomenque* — *pinnis,* le phénicoptère (φοινικόπτερος, « qui a les ailes rouges ») ou flamant. — *Quæ* a pour antécédent *avis* sous-ent.

Et picta perdix Numidicæque guttatæ
Et impiorum phasiana Colchorum...
Sonantque turres plausibus columbarum ;
Gemit hinc palumbus, inde cereus turtur.
Avidi sequuntur vilicæ sinum porci
Matremque plenam mollis agnus exspectat.
Cingunt serenum lactei focum vernæ
Et larga festos lucet ad lares silva.
Non segnis albo pallet otio copo,
Non perdit oleum lubricus palæstrita,
Sed tendit avidis rete subdolum turdis
Tremulave captum linea trahit piscem
Aut impeditam cassibus refert damam.

15. *Numidicæ* (*aves*), « les poules de Numidie », c.-à-d. « les pintades ». — *Phasiana* (*avis*), « l'oiseau des bords du Phase », c.-à-d. « le faisan ». Le Phase est un fleuve de la Colchide, patrie de Médée ; *impiorum Colchorum* fait allusion aux crimes de celle-ci.

17. *Turres*, « les pigeonniers ». — *Plausibus*, « des battements d'ailes ».

18. *Cereus*, « couleur de cire », à cause de la graisse qui est sous la peau ; donc : « bien gras ».

19. *Sinum* = *gremium*. La *vilica* porte leur manger dans le pan de sa robe qu'elle a relevée.

20. *Plenam* = *uberibus plenis*.

21. *Cingunt etc.* Cf. Horace, Epod., 2, 65 : *Positosque vernas, ditis examen domus, circa renidentes lares.* — *Lactei*, « bien nourris ».

22. *Larga... silva.* On ne ménage pas le bois. Cf. I, 49, 27 : *Vicina in ipsum silva descendet focum.* — *Festos ad lares*, à la fête des lares, dieux domestiques qui présidaient au foyer.

23. *Copo*, l'esclave qui tient une auberge ou un cabaret pour le compte du maître. — *Albo*, « qui donne un teint blafard ». L'épithète est transportée de la personne à la chose qui agit sur cette personne.

24. *Palæstrita*, « le lutteur », l'esclave qui donne à son maître des leçons de gymnastique. — Les athlètes se frottaient d'huile : de là *lubricus* et *perdit* (« gaspille ») *oleum*.

Exercet hilares facilis hortus urbanos,
Et pædagogo non jubente lascivi
Parere gaudent vilico capillati,
Et delicatus opere fruitur eunuchus.
Nec venit inanis rusticus salutator :
Fert ille ceris cana cum suis mella
Metamque lactis Sassinate de silva;
Somniculosos ille porrigit glires;
Hic vagientem matris hispidæ fetum...
Et dona matrum vimine offerunt texto
Grandes proborum virgines colonorum.
Facto vocatur lætus opere vicinus;
Nec avara servat crastinas dapes mensa;

28. *Facilis*, « facile à cultiver ». — *Urbanos*, sous-ent. *servos :* les esclaves de la *familia urbana*, qui comprenait les domestiques employés au service de la maison ou attachés à la personne du maître.

29. *Pædagogo*, le gouverneur des pages.

29-30. *Lascivi... capillati*, « les pages espiègles ». Les jeunes esclaves choisis pour le service de pages portaient les cheveux longs et soigneusement frisés.

31. *Opere fruitur*, « prend plaisir aux travaux de la campagne ».

32. *Inanis*, « les mains vides ». Cf. Catulle, 64, 285-288 : *Confestim Peneios adest... non vacuus : namque ille tulit etc. — Rusticus salutator* rappelle, par contraste, les clients de Rome. V. section VIII.

33. *Cana*, « blanchâtres ».

34. *Metam lactis*, « un cône de fromage. ». — *Lactis* pour *casei*. — *Sassinate de silva*. Sassinum ou Sarsinum, ville de l'Ombrie, était renommé pour ses fromages.

35. *Glires*. Les loirs étaient regardés par les Romains comme un mets délicat.— *Somniculosos*, parce qu'ils dorment pendant l'hiver.

36. *Matris hispidæ fetum*, un chevreau.

37. *Dona matrum* (= *gallinarum*), des œufs.

38. *Colonorum*, « des fermiers ».

39. *Vocatur* (*ad cenam*).

40. *Crastinas*, « pour le lendemain ».

Vescuntur omnes ebrioque non novit
Satur minister invidere convivæ.
At tu sub urbe possides famem mundam
Et turre ab alta prospicis meras laurus,
Furem Priapo non timente securus;
Et vinitorem farre pascis urbano
Pictamque portas otiosus ad villam
Olus, ova, pullos, poma, caseum, mustum.
Rus hoc vocari debet, an domus longe?

MARTIAL, *Epigramm.*, III, 58.

43. *Sub urbe*, « dans le voisinage de Rome ». C'est un *suburbanum*. — *Famem mundam*, expression piquante pour dire : « une campagne très jolie, mais qui ne produit rien, où l'on court le risque de mourir de faim ».

44. *Turre ab alta*, « de ton belvédère ». — *Meras*, « rien que... »

45. *Priapo*. Ce dieu était le protecteur des jardins ; il y avait sa statue, qui servait d'épouvantail aux oiseaux et aux voleurs (cf. Virgile, Georg., IV, 110-111 ; Horace, Sat., I, 8, 3-7). Le Priape de Bassus n'a rien à craindre des voleurs, car il n'y a dans ce domaine ni fruits ni légumes.

46. *Urbano*, « acheté à la ville ».

47. *Pictam — villam*. C'est une campagne en peinture, un décor. — *Otiosus*, « sans te donner du mal » : Bassus n'a point d'exploitation rurale à diriger.

49. *Domus longe* (*sita*), « une maison éloignée de la ville ».

26. — LA VILLA D'UN HOMME DE LETTRES

C. Plinius Baebio Hispano suo s.

Tranquillus (1), contubernalis meus (2), vult emere agellum, quem venditare (3) amicus tuus (4) dicitur. Rogo cures quanti æquum est emat; ita enim delectabit emisse. Nam mala emptio (5) semper ingrata, eo maxime quod exprobrare stultitiam domino videtur. In hoc autem agello, si modo arriserit pretium, Tranquilli mei stomachum (7) multa sollicitant : vicinitas urbis, opportunitas viæ, mediocritas villæ (8), modus ruris, qui avocet (9) magis quam distringat. Scholasticis (10) porro dominis, ut hic est, sufficit abunde tantum soli ut relevare caput (11), reficere oculos, reptare (12) per limitem (13) unamque semitam terere omnesque viticulas suas nosse et numerare arbusculas possint. Hæc tibi

(1) *Tranquillus*, C. Suetonius Tranquillus, l'auteur bien connu des *Vies des douze Césars*.

(2) *Contubernalis meus*, « un des familiers de ma maison ».

(3) *Venditare*, « chercher à vendre ».

(4) *Amicus tuus*, « un de tes amis ».

(6) *Mala emptio*. Cf. *male emere*, « acheter trop cher ».

(7) *Stomachum... sollicitant*, proprement : « excitent l'appétit », c.-à-d. « tentent ».

(8) *Villæ*, ici « des bâtiments ».

(9) *Qui avocet... distringat*. Notez le subjonctif : « qui est fait pour... »

(10) *Scholasticis*, « aux hommes de cabinet, aux hommes d'étude ».

(11) *Relevare caput, etc.* Ils sont courbés et se fatiguent les yeux sur leurs livres.

(12) *Reptare*, « se promener à petits pas ».

(13) *Limitem*, le chemin qui borde une propriété et qui permet d'en faire le tour.

exposui, quo magis scires quantum esset ille mihi, ego tibi debiturus, si prædiolum istud, quod commendatur his dotibus, tam salubriter emerit (14) ut pœnitentiæ locum non relinquat. Vale.

PLINE LE JEUNE, *Epist.*, I, 24.

(14) *Salubriter emere* est le contraire de *male emere :* c'est « acheter à un prix raisonnable, à bon marché, sans payer trop cher ».

27. — UNE VILLA EN MINIATURE

Donasti, Lupe, rus sub urbe nobis;
Sed rus est mihi majus in fenestra.
Rus hoc dicere, rus potes vocare?
In quo ruta facit nemus Dianæ,
Argutæ tegit ala quod cicadæ,
Quod formica die comedit uno,
Clusæ cui folium rosæ corona est;
In quo non magis invenitur herba,
Quam Cosmi folium piperve crudum;
In quo nec cucumis jacere rectus,
Nec serpens habitare tota possit.
Urucam male pascit hortus unam,
Consumpto moritur culix salicto,
Et talpa est mihi fossor atque arator.

Martial décrit, dans une suite d'hyperboles plaisantes, le domaine minuscule dont un Mécène peu généreux est censé lui avoir fait cadeau.

1. *Sub urbe.* Cf. **25**, v. 43.

2. *Rus... in fenestra.* Les gens du peuple à Rome plaçaient des fleurs à leurs fenêtres *in imagine hortorum* (Pline, Hist. nat., XIX, 4, 59).

4. *Facit*, « joue (le rôle de...) ». — *Nemus Dianæ*, le célèbre bois de Diane *(Diana Nemorensis)* à Aricie.

7. *Corona*, « un parterre (de forme circulaire) ».

9. *Cosmi folium*, « les feuilles qu'emploie Cosmus ». — *Folium* est pour *folium nardi*. Le nard est un arbrisseau dont on tirait une essence précieuse et qui croissait en Syrie, en Gaule et en Crète. — Cosmus était alors le plus fameux parfumeur de Rome. — *Piper*. Le poivre venait de l'Inde.

10. *Rectus* = *porrectus*, « tout de son long ».

12. *Urucam*, « une chenille ».

13. *Consumpto... salicto*. Cf. Pline, Hist. nat., XVII, 37, 231 : *Sunt et culicum genera aliquibus* (*arboribus*) *molesta.* — *Culix* = *culex*.

Non boletus hiare, non mariscæ
Ridere aut violæ patere possunt.
Fines mus populatur et colono
Tamquam sus Calydonius timetur,
Et sublata volantis ungue Prognes
In nido seges est hirundinino...
Non est dimidio locus Priapo.
Vix implet cochleam peracta messis,
Et mustum nuce condimus picata.
Errasti, Lupe, littera sed una :
Nam quo tempore prædium dedisti,
Mallem tu mihi prandium dedisses.

MARTIAL, *Epigr.* XI, 18.

15. *Hiare.* Le bolet est contenu dans une enveloppe qui se fend dès qu'il est formé et qui se transforme en pédicule à mesure qu'il croît.

16. *Ridere*, par métaphore, pour : « s'entr'ouvrir, se fendre », la figue étant gonflée de suc.

18. *Sus*, pour *aper*.

19-20. L'hirondelle enlève les récoltes sur pied *(seges)* pour en garnir son nid.

21. *Priapo.* Cf. **25**, v. 45.

23. *Picata*, « poissée, enduite de poix (à l'intérieur) », comme les *dolia* ou grandes jarres qui servaient à contenir le vin nouveau (*mustum*). Cette opération avait pour but de conserver le vin.

28. — LA VIE DE PLINE LE JEUNE A LA CAMPAGNE

C. Plinius Fusco suo s.

1. Quæris quem ad modum in Tuscis (1) diem æstate disponam. Evigilo cum libuit, plerumque circa horam primam, sæpe ante, tardius raro. Clausæ fenestræ (2) manent; mire enim silentio et tenebris ab iis quæ avocant abductus, et liber et mihi relictus, non oculos animo sed animum oculis sequor, qui eadem quæ mens vident (3), quotiens non vident alia. Cogito, si quid in manibus (4); cogito, ad verbum scribenti emendantique similis (6), nunc pauciora, nunc plura, ut vel difficile vel facile componi tenerive (7) potuerunt. Notarium (8) voco et die admisso quæ formaveram dicto; abit rursusque revocatur rursusque dimittitur.

2. Ubi hora quarta vel quinta (neque enim certum dimensumque tempus), ut dies (9) suasit, in xystum (10)

1. (1) *In Tuscis.* Cf. **23**, § 1, et la note 2.

(2) *Clausæ fenestræ.* Les fenêtres étaient fermées par des volets. De là, *tenebris.*

(3) *Qui eadem — vident.* Il s'agit naturellement de la vision intérieure.

(4) *Si quid in manibus (est)*, « si j'ai quelque ouvrage sur le métier ».

(5) *Ad verbum scribenti — similis*, « comme si j'écrivais au fur et à mesure » (litt. : « mot par mot »).

(7) *Teneri (memoria)*, « être retenus ».

(8) *Notarium*, « un sténographe », un secrétaire qui écrit sous la dictée en signes sténographiques (*notæ*). Cf. Sénèque, Epist. 90, 25 : *verborum notas, quibus quamvis citata excipitur oratio et celeritatem linguæ manus sequitur.* Tiron, l'affranchi de Cicéron (cf. section VII, **41**), perfectionna la sténographie latine, d'où le nom de *notæ Tironianæ.*

2. (9) *Dies*, « le temps qu'il fait ».

(10) *Xystum.* Cf. **24**, note 9.

me vel cryptoporticum (11) confero; reliqua meditor et dicto. Vehiculum ascendo; ibi quoque idem (12) quod ambulans aut jacens. Durat intentio mutatione ipsa refecta. Paulum redormio, dein ambulo; mox (13) orationem Græcam Latinamve clare et intente, non tam vocis causa quam stomachi (14), lego : pariter tamen et illa firmatur. Iterum ambulo, ungor, exerceor, lavor. Cenanti mihi, si cum uxore vel paucis (15), liber legitur. Post cenam comœdus aut lyristes (16). Mox cum meis (17) ambulo, quorum in numero sunt eruditi. Ita variis sermonibus vespera extenditur, et quamquam longissimus dies (18) cito conditur.

3. Non numquam ex hoc ordine aliqua mutantur. Nam si diu jacui vel ambulavi, post somnum demum lectionemque non vehiculo, sed, quod brevius, quia velocius, equo gestor. Interveniunt amici ex proximis oppidis partemque diei ad se trahunt interdumque lasso mihi opportuna interpellatione subveniunt. Venor aliquando, sed non sine pugillaribus (19), ut, quamvis

(11) *Cryptoporticum*, une galerie avec des fenêtres pratiquées dans les deux murs latéraux.

(12) *Idem (facio) quod* — (*feceram*), c.-à-d. *meditor et dicto.*

(13) *Mox*, « ensuite », sens fréquent chez les auteurs de l'Empire. Cf. plus bas : *Mox cum meis ambulo.*

(14) *Stomachi.* La lecture à haute voix, suivie d'une promenade, était recommandée aux personnes qui souffraient de l'estomac.

(15) *Si cum uxore vel paucis* (*ceno*).

(16) *Comœdus aut lyristes.* Des comédiens (*comœdi*), des joueurs de lyre (*lyristæ*), des lecteurs (*lectores*), etc., faisaient partie du personnel des grandes maisons romaines. Ils servaient à divertir les convives pendant ou après les repas.

(17) *Cum meis*, « avec mes gens », affranchis ou esclaves.

(18) *Quamquam longissimus dies.* On est en été.

3. (19) *Sed non sine pugillaribus.* Cf. **16**, note 1; epist., I, 6 : *Ad retia* (les filets de chasse, les toiles) *sedebam; erat in proximo*

nihil ceperim, non nihil referam. Datur et colonis (20), ut videtur ipsis, non satis temporis (21), quorum mihi agrestes querelæ litteras nostras (22) et hæc urbana opera commendant. Vale.

PLINE LE JEUNE, *Epist.*, IX, 36.

non venabulum aut lancea, sed stilus et pugillares : meditabar aliquid enotabamque, ut, si manus vacuas, plenas tamen ceras reportarem.

(20) *Colonis*, « mes fermiers ». Cf. **25**, v. 38.

(21) *Ut videtur ipsis, non satis temporis.* Entendez : *aliquid temporis, sed non satis, ut videtur ipsis.*

(22) *Litteras nostras*, « mes travaux littéraires ».

29. — MÊME SUJET

C. Plinius Fusco suo s.

Scribis pergratas tibi fuisse litteras meas, quibus cognovisti quem ad modum in Tuscis otium æstatis exigerem; requiris quid ex hoc in Laurentino (1) hieme permutem. Nihil, nisi quod meridianus somnus eximitur multumque de nocte vel ante vel post diem sumitur (2), et si agendi (3) necessitas instat, quæ frequens hieme, non jam comœdo vel lyristæ post cenam locus, sed illa quæ dictavi identidem retractantur, ac simul memoriæ frequenti emendatione (4) proficitur. Habes æstate, hieme (5) consuetudinem; nunc addas huc licet ver et autumnum, quæ, inter hiemem æstatemque media, ut nihil de die (6) perdunt, ita de nocte parvulum adquirunt. Vale.

Pline le Jeune, *Epist.*, IX, 40.

(1) *In Laurentino.* Cf. **22.**

(2) *Multum... de nocte... sumitur*, « je prends beaucoup sur la nuit » pour travailler, ce qui se disait *lucubrare.*

(3) *Agendi (causas)*, « de plaider » (à Rome).

(4) *Frequenti emendatione.* Pline corrige de tête ce qu'il a composé, et il exerce ainsi sa mémoire (*memoriæ proficitur*).

(5) *Æstate, hieme*, asyndeton.

(6) *Ut nihil de die etc.* Pline veut dire qu'au printemps et en automne, il emploie toute sa journée (en supprimant sa sieste, comme en hiver), mais qu'il ne prend que fort peu sur ses nuits (à la différence de ce qu'il fait en hiver).

30. — TROP COURTES VACANCES

O temperatæ dulce Formiæ littus,
Vos, cum severi fugit oppidum Martis
Et inquietas fessus exuit curas,
Apollinaris omnibus locis præfert.
Non ille sanctæ dulce Tibur uxoris
Nec Tusculanos Algidosve secessus
Præneste nec sic Antiumque miratur;
Non blanda Circe Dardanisve Caieta
Desiderantur nec Marica nec Liris

1. *Formiæ* (vocatif pluriel), ville du sud du Latium, au bord de la mer. — *Dulce littus*, apposition à *Formiæ*.

2. *Oppidum Martis*, Rome. — *Severi*, pour *sævi*.

4. *Apollinaris*, ami de Martial, lettré et homme de goût.

5-10. Énumération des principaux lieux de villégiature.

5. *Tibur uxoris*. La femme d'Apollinaris possédait un domaine à Tibur. — *Tibur* (aujourd'hui Tivoli), dans le Latium, sur la rive gauche de l'Anio, à 16 milles au N.-E. de Rome, était un des séjours favoris des riches Romains. — *Sanctæ*, « vertueuse ».

6. *Tusculanos*. Tusculum, ville du Latium, situé à 10 milles au S.-E. de Rome. Cicéron y avait une de ses villas. — *Algidos*, pris ici adjectivement, « du mont Algide », près de Tusculum.

7. *Prœneste*, ville du Latium, sur une montagne escarpée, à environ 20 milles au S.-E. de Rome. — *Antium*. Cf. 2, § 2. Il y avait à Antium nombre de magnifiques villas, dont plusieurs étaient bâties jusque dans la mer. — *Miratur*. *Mirari* n'exprime pas seulement l'admiration, mais encore le goût vif, la passion qu'on a pour quelque chose.

8. *Circe*, pour *Circeii*, ville située sur un promontoire du Latium; d'après la légende, l'enchanteresse Circé (*blanda Circe*) s'était réfugiée en cet endroit. — *Caieta* (auj. Gaëte), ville et port du Latium. Cette ville prit son nom de Caieta, la nourrice d'Énée (Virgile, Aen., VII, 1-4); de là, *Dardanis*.

9. *Marica*, épouse de Faunus et mère de Latinus, avait un temple et un bois sacré près de Minturnes, à l'embouchure du Liris. — *Liris*, fleuve du Latium (auj. Garigliano).

Nec in Lucrina lota Salmacis vena.
Hic summa leni stringitur Thetis vento,
Nec languet æquor, viva sed quies ponti
Pictam phaselon adjuvante fert aura,
Sicut puellæ non amantis æstatem
Mota salubre purpura venit frigus.
Nec seta longo quærit in mari prædam,
Sed e cubili lectuloque jactatam
Spectatus alte lineam trahit piscis.
Si quando Nereus sentit Æoli regnum,
Ridet procellas tuta de suo mensa :
Piscina rhombum pascit et lupos vernas,
Natat ad magistrum delicata muræna,

10. *Salmacis*, nom d'une nymphe. — *In Lucrina lota vena*, « qui se baigne dans les eaux du lac Lucrin ». Le lac Lucrin est situé en Campanie, entre Baïes et Pouzzoles.

11. *Thetis*, métonymie, pour « la mer ».

13. *Pictam phaselon*. Cf. **31**, § 2 : *tot genera cymbarum variis coloribus picta.*

14-15. *Sicut etc.* explique par une comparaison *adjuvante aura.*

15. *Mota... purpura*. ablatif absolu. *Purpura* désigne soit une robe, soit un éventail de pourpre. — *Frigus*, « fraîcheur ».

16. *Seta*, la ligne de crin. — *Longo* = *longinquo*, « au loin dans... ».

17. *E cubili lectuloque*. Cf. **24** : *hamum de cubiculo etc.*

18. *Alte*, « d'en haut », va avec *spectatus.*

19. *Nereus*, métonymie, pour « la mer ». De même *Æoli regnum* = « la puissance des vents ».

20. *Tuta de suo mensa*. Le sens est : « la table toujours sûre d'être bien approvisionnée grâce aux ressources qui lui sont réservées ».

21. *Lupos*. Le loup ou bar *(lupus)* était un poisson très estimé. — *Vernas*, au fig. : « domestiques ».

22-24. Cf. IV, 30, 4-7 : *Qui (pisces) norunt dominum manumque lambunt... Quid quod nomen habent et ad magistri Vocem quisque sui venit citatus ?*

22. *Magistrum*, celui qui l'a élevée, nourrie. — *Delicata*, « rendue douce, apprivoisée ». La murène est un poisson féroce.

Nomenculator mugilem citat notum
Et adesse jussi prodeunt senes mulli.
Frui sed istis quando, Roma, permittis?
Quot Formianos imputat dies annus
Negotiosis rebus urbis hærenti?
O janitores vilicique felices!
Dominis parantur ista, serviunt vobis.

MARTIAL, *Epigramm.*, X, 30.

23. *Nomenculator.* Le *nomenclator* était l'esclave chargé de souffler au maître les noms des personnes qu'il rencontrait ou qui se présentaient chez lui.

25. *Istis*, « de tous ces agréments ».

26. *Formianos... dies*, « journées (passées) à Formies ». — *Imputat*, *Imputare*, « porter en compte »; de là : « obliger quelqu'un en lui donnant quelque chose, donner, accorder ».

31. — LA LICENCE DES MŒURS A BAÏES

1. Baias (1) postero die quam attigeram reliqui, locum ob hoc devitandum, cum habeat quasdam naturales dotes, quia illum sibi celebrandum (2) luxuria desumpsit... (Baiæ) deversorium vitiorum esse cœperunt. Illic sibi plurimum luxuria permittit; illic, tamquam aliqua licentia debeatur (3) loco, magis solvitur... Videre ebrios per littora errantes et comessationes navigantium (4) et symphoniarum cantibus strepentes lacus (5) et alia, quæ velut soluta legibus luxuria non tantum peccat (6), sed publicat, quid necesse est?...

2. Literni (7) honestius Scipio quam Baiis exsulabat : ruina (8) ejus non erat tam molliter collocanda. Illi quoque, ad quos primos fortuna populi Romani publicas opes (9) transtulit, C. Marius et Cn. Pompeius et Cæsar exstruxerunt quidem villas in regione Baiana, sed illas imposuerunt summis jugis montium. Videbatur hoc (10) magis militare, ex edito speculari late longeque

1. (1) *Baias,* Baïes, ville de Campanie, sur une petite baie à l'ouest de Naples, dans une région ravissante qui abondait en sources thermales.

(2) *Celebrandum*, « pour le fréquenter, pour en faire son séjour favori ».

(3) *Debeatur*, comme un tribut.

(4) *Comessationes navigantium*, « des orgies sur l'eau ».

(5) *Lacus*, le lac Lucrin et le lac Averne, aux environs de Baïes.

(6) *Quæ... peccat*, « les excès que ... commet ».

2. (7) *Literni etc.* Cf. **19**, note 1.

(8) *Ruina*, métaphore, pour : « disgrâce ».

(9) *Publicas opes,* « les pouvoirs de l'État, le pouvoir suprême ».

(10) *Hoc* est expliqué par *ex edito speculari etc.*

subjecta. Adspice quam positionem elegerint, quibus ædificia excitaverint locis et qualia : scias non villas esse, sed castra (11). Habitaturum tu putas umquam fuisse in ripa Catonem (12), ut prænavigantes adulteras dinumeraret et tot genera cymbarum variis coloribus picta et fluitantem toto lacu rosam (13), ut audiret canentium nocturna convicia (14)? Nonne manere ille intra vallum maluisset, quod in unam noctem (15) manu sua (16) ipse duxisset? quidni mallet, quisquis vir est, somnum suum classico quam symphonia rumpi?

SÉNÈQUE, *Epist.* 51, §§ 1, 3-4, 11-12.

(11) *Castra*, « des forteresses » (*castrum* = une forteresse »). Cf. **19**, note 5.

(12) *Catonem*, Caton d'Utique, l'austère stoïcien.

(13) *Fluitantem* — *rosam*. Dans les *comessationes* (v. plus haut), on portait des couronnes et des guirlandes de roses. Couronnes et guirlandes s'effeuillent ou sont jetées dans le lac.

(14) *Canentium nocturna convicia*, « le vacarme des chanteurs pendant la nuit ». Ce sont des sérénades, des chansons d'ivrognes, auxquelles se mêle sans doute le bruit des querelles et des gros mots.

(15) *In unam noctem*, « pour une seule nuit », par opposition aux camps permanents (*castra stativa*) : l'armée est en campagne.

(16) *Manu sua*, donnant, comme général, l'exemple à ses soldats.

SECTION V. — LA FAMILLE

La famille romaine était fortement organisée et constituait une véritable école de discipline.

Le pouvoir du père sur ses enfants *(patria potestas)* était presque absolu ; il comprenait même le droit de vie et de mort *(jus vitæ necisque)*. Cette autorité était sacrée. Si dure et si sévère qu'elle fût, l'enfant s'y soumettait non seulement avec respect, mais avec amour. L'histoire romaine abonde en traits de piété filiale ; celui que Tite Live rapporte du jeune Manlius (**32**) est un des plus caractéristiques.

La mère de famille est à Rome l'objet d'une profonde vénération. Gardienne du foyer, elle file la laine avec ses esclaves et gouverne sa maison (**33**).

Longtemps la femme romaine conserva sa dignité d'épouse et de mère, et fut le modèle des vertus domestiques. Le relâchement des mœurs et leur corruption croissante vers la fin de la république et sous l'Empire la dépouillèrent de son prestige : les historiens, les moralistes et les satiriques la peignent sous les plus sombres couleurs. Mais il ne faudrait pas croire que la dépravation fût générale : à côté de femmes perdues, souillées de vices et de crimes, on rencontre de nobles et touchantes figures, comme l'héroïque Arria (**34**) et l'aimable Calpurnia, la femme de Pline le Jeune (**35**).

32. — UN TRAIT DE PIÉTÉ FILIALE

1. Principio insequentis anni (1), Q. Servilio Ahala, L. Genucio consulibus, dies Manlio (2) dicitur a M. Pomponio tribuno plebis. Acerbitas in dilectu non damno (3) modo civium, sed etiam laceratione corporum lata (4), partim virgis cæsis, qui ad nomina (5) non respondissent, partim in vincula ductis, invisa erat, et ante omnia invisum ipsum ingenium atrox cognomenque Imperiosi, grave liberæ civitati, ab ostentatione sævitiæ adscitum, quam non magis in alienis quam in proximis ac sanguine ipso suo exerceret.

2. Criminique ei tribunus inter cetera dabat, quod filium juvenem (6), nullius probri compertum, extorrem urbe, domo, penatibus, foro, luce, congressu æqualium (7) prohibitum, in opus servile (8), prope in carcerem atque in ergastulum (9) dederit, ubi summo loco natus dictatorius juvenis (10) quotidiana miseria disceret, vere Imperioso patre se natum esse.

1. (1) *Insequentis anni*, 362 av. J.-C.

(2) *Manlio*, L. Manlius Imperiosus, qui avait été dictateur l'année précédente (363).

(3) *Damno... laceratione*, ablatifs d'accompagnement, employés d'une façon assez libre. — *Damno*, « peine pécuniaire, amende ».

(4) *Lata*, « qu'on avait subie ».

(5) *Ad nomina*, « à l'appel ».

2. (6) *Filium juvenem*, T. Manlius, qui reçut plus tard le surnom de Torquatus, un des héros de l'histoire romaine.

(7) *Urbe*, *domo*, *penatibus* vont avec *extorrem*; *foro*, *luce*, *congressu æqualium*, avec *prohibitum*. — *Luce*, la vie publique.

(8) *Opus servile*, exagération oratoire pour dire « les travaux des champs » *(opus rusticum)*.

(9) *In ergastulum*. L'*ergastulum* était une sorte de maison de correction où l'on enfermait, à la campagne, ceux des esclaves qu'on tenait aux fers (*compediti*, *nexi*, *vincti*).

(10) *Dictatorius juvenis*, fils d'un dictateur; voy. note 2.

3. « At quam ob noxam? quia infacundior sit et lingua inpromptus. Quod naturæ damnum utrum nutriendum (11) patri, si quicquam in eo humani esset, an castigandum ac vexatione insigne faciendum fuisse? Ne mutas quidem bestias minus alere ac fovere, si quid ex progenie sua parum prosperum sit. At hercule L. Manlium malum malo augere filii et tarditatem ingenii insuper premere (12) et, si quid in eo exiguum naturalis vigoris sit, id exstinguere vita agresti et rustico cultu inter pecudes habendo. »

4. Omnium potius his criminationibus quam ipsius juvenis irritatus est animus; quin contra (13) se quoque parenti causam invidiæ atque criminum esse ægre passus, ut omnes dii hominesque scirent se parenti opem latam quam inimicis ejus malle, capit consilium rudis quidem atque agrestis animi et, quamquam non civilis exempli (14), tamen pietate laudabile.

5. Inscientibus cunctis cultro succinctus mane in urbem atque a porta domum confestim ad M. Pomponium (15) tribunum pergit, janitori opus esse sibi domino ejus convento (16) extemplo ait : « Nuntiaret T. Manlium L. filium esse. » Mox introductus (etenim perci-

3. (11) *Nutriendum*. *Nutrire* = ici, « soigner, essayer de réparer, de guérir ».

(12) *Insuper premere*, « aggraver encore ».

4. (13) *Contra*, adverbe.

(14) *Non civilis exempli*, « qui n'était pas un exemple à suivre dans une république » (où un citoyen doit respecter les lois et les magistrats).

5. (15) *Domum... ad M. Pomponium* = *ad M. Pomponii domum*.

(16) *Domino... convento*. V. Gantrelle, § 120, rem.; Riemann, Synt., § 260.

tum ira in patrem spes erat (17) aut criminis (18) aliquid novi aut consilii ad rem agendam (19) deferre), salute accepta redditaque, esse ait, quæ cum eo agere arbitris remotis velit. Procul inde omnibus abire jussis, cultrum stringit et super lectum stans ferro intento, nisi in quæ ipse concepisset verba (20) juraret, se patris ejus accusandi causa concilium plebis (21) numquam habiturum, se eum extemplo transfixurum minatur. Pavidus tribunus, quippe qui ferrum ante oculos micare, se solum inermem, illum prævalidum juvenem et, quod haud minus timendum erat, stolide ferocem viribus suis cerneret, adjurat in quæ adactus est verba, et præ se deinde tulit (22) ea vi subactum se incepto destitisse.

6. Nec perinde ut maluisset (23) plebes sibi suffragii ferendi de tam crudeli et superbo reo potestatem fieri, ita ægre habuit filium id pro parente ausum. Eoque id laudabilius erat, quod animum ejus tanta acerbitas patria nihil a pietate avertisset. Itaque non patri modo remissa causæ dictio est, sed ipsi etiam adulescenti ea res honori fuit, et cum eo anno primum placuisset tri-

(17) *Spes erat*, savoir *tribuno*.

(18) *Criminis*, « un grief, une charge ».

(19) *Ad rem agendam*, « pour la conduite de l'affaire », c.-à-d. du procès intenté à L. Manlius.

(20) *In quæ... verba* = *in (ea) verba... quæ...*, « dans les termes qu'il va lui dicter ». La proposition *se — numquam habiturum* exprime le contenu du serment.

(21) *Concilium plebis*. C'est le terme propre pour désigner les assemblées de la plèbe (à l'exclusion des patriciens).

(22) *Præ se tulit*, « il déclara ».

6. (23) *Nec perinde ut maluisset... ita ægre habuit...*, litt. : « la plèbe ne fut pas mécontente... autant qu'elle eût mieux aimé... », c.-à-d. « la plèbe eût mieux aimé sans doute..., néanmoins elle ne fut pas mécontente... ». Sa déception ne l'empêcha pas de rendre justice à Manlius.

bunos militum (24) ad legiones (25) suffragio (26) fieri (nam et antea, sicut nunc quos Rufulos vocant (27), imperatores ipsi faciebant), secundum in sex locis tenuit, nullis domi militiæque ad conciliandam gratiam meritis (28), ut qui rure et procul cœtu hominum juventam egisset.

TITE-LIVE, VII, c. 4-5.

(24) *Tribunos militum*, « des tribuns militaires » (et non « les tribuns militaires »), car une partie seulement des tribuns est élue par le peuple.

(25) *Ad legiones*, « pour commander les légions ».

(26) *Suffragio* est le terme important.

(27) *Quos Rufulos vocant*. Les tribuns militaires choisis par les consuls s'appelaient *tribuni Rufuli ;* ceux qui étaient élus par le peuple, *tribuni comitiati*.

(28) *Nullis — meritis*, « sans aucun titre civil ou militaire qui lui méritât cette faveur ».

33. — ÉPITAPHE DE CLAUDIA

Hospes, quod deico paullum est; asta ac pellege.
Heic est sepulcrum hau pulcrum pulcrai feminæ.
Nomen parentes nominarunt Claudiam.
Suom mareitum corde deilexit souo.
Gnatos duos creavit; horunc alterum
In terra linquit, alium sub terra locat.
Sermone lepido, tum autem incessu commodo.
Domum servavit, lanam fecit. Dixi. Abei.

C. I. L., t. I, n° 1007.

Cette épitaphe, célèbre par sa simplicité touchante, paraît dater de l'époque des Gracques. Elle renferme plusieurs formes archaïques : *deico (= dico), heic (= hic), mareitum (= maritum), deilexit (= dilexit), abei (= abi); hau (= haud); pulcrai (= pulcræ); suom (= suum), souo (= suo); horunc* (de *horum — ce, = horum*).

V. 1. *Asta = adsta. — Pellege = Perlege.*

V. 2. *Sepulcrum... pulcrum*, paronomase : cette figure est fréquente dans l'ancien latin. Remarquez en outre le rapprochement : *hau pulcrum pulcrai.*

V. 3. *Nominarunt*, avec un double accusatif (*nomen, Claudiam*). *Nomen nominare* est ce qu'on appelle la figure étymologique.

V. 6. *In terra*, « sur la terre ». — *Linquit... locat.* Le présent, au lieu du parfait, pour exprimer une action dont l'effet se prolonge jusqu'au moment actuel, se rencontre souvent en poésie. — *Alium* est une incorrection : il faudrait *alterum.*

V. 7. *Sermone lepido... incessu commodo.* Ces deux ablatifs de qualité sont employés assez librement; on peut sous-entendre *fuit.* — *Incessu commodo*, litt. : « d'une démarche pleine de bienséance ». *Commodus* = ici *decorus.*

V. 8. *Domum servavit*, « elle fut une femme d'intérieur ». — *Lanam fecit.* Filer la laine était une des principales occupations de la femme romaine. — Les épithètes *domiseda* et *lanifica* se rencontrent dans un grand nombre d'épitaphes.

34. — HÉROÏSME D'ARRIA

C. Plinius Nepoti suo s.

1. Annotasse (1) videor facta dictaque virorum feminarumque illustrium alia clariora esse, alia majora (2). Confirmata est opinio mea hesterno Fanniæ sermone. Neptis (3) hæc Arriæ illius (4) quæ marito et solatium mortis et exemplum fuit. Multa referebat aviæ suæ non minora hoc sed obscuriora, quæ tibi existimo tam mirabilia legenti fore quam mihi audienti fuerunt.

2. Ægrotabat Cæcina Pætus, maritus ejus, ægrotabat et filius, uterque mortifere, ut videbatur. Filius decessit, eximia pulchritudine, pari verecundia et parentibus non minus ob alia (5) carus quam quod filius erat. Huic illa ita funus paravit, ita duxit exsequias, ut ignoraret maritus. Quin immo, quotiens cubiculum ejus intraret, vivere filium atque etiam commodiorem esse (6) simulabat, ac persæpe interroganti quid ageret puer, respondebat : « Bene quievit, libenter cibum sumpsit. »

1. (1) *Annotasse*, au lieu de l'expression classique *animadvertisse*.

(2) *Majora (esse)*, « ont plus de grandeur réelle ».

(3) *Neptis*, « la petite-fille », comme le prouve *aviæ suæ* dans la phrase suivante.

(4) *Arriæ illius etc.* Arria était la femme de Cæcina Pætus. Celui-ci, condamné à mort par Claude comme complice de Scribonianus, hésitait à se tuer. Arria se perça le sein d'un poignard, et le lui donnant : « Pétus, dit-elle, cela ne fait pas de mal. » V. plus loin.

2. (5) *Ob alia*, pour ses qualités et ses vertus.

(6) *Commodiorem esse*, « qu'il allait mieux ». Comparez l'expression *commodior valetudo*, « meilleure santé, état meilleur ».

Deinde, cum diu cohibitæ lacrimæ vincerent prorumperentque, egrediebatur; tunc se dolori dabat : satiata, siccis oculis, composito vultu redibat, tamquam orbitatem foris reliquisset. Præclarum quidem illud (7) ejusdem, ferrum stringere, perfodere pectus, extrahere pugionem, porrigere marito, addere vocem immortalem ac pæne divinam : « Pæte, non dolet. » Sed tamen ista facienti, ista dicenti gloria et æternitas ante oculos erant : quo majus est sine præmio æternitatis, sine præmio gloriæ abdere lacrimas, operire luctum, amissoque filio matrem adhuc agere (8)!

3. Scribonianus (9) arma in Illyrico contra Claudium moverat. Fuerat Pætus in partibus et, occiso Scriboniano, Romam trahebatur. Erat ascensurus navem; Arria milites orabat ut simul imponeretur (10) : « Nempe enim », inquit, « daturi estis consulari viro servulos aliquos, quorum e manu cibum capiat, a quibus vestiatur, a quibus calcietur : omnia sola præstabo. » Non impetravit : conduxit piscatoriam nauculam (11) ingensque navigium minimo secuta est.

PLINE LE JEUNE, *Epist.*, III, 16, 1-8.

(7) *Illud*, « ce trait bien connu », est développé par les infinitifs qui suivent.

(8) *Matrem... agere*, « jouer le rôle de mère ». — *Adhuc*, incorrect, pour *etiam* (*tum*).

3. (9) *Scribonianus*. Cf. Suétone, Claud., 13 : *Bellum civile movit Furius Camillus Scribonianus Dalmatiæ legatus; verum intra quintum diem oppressus est.*

(10) *Imponeretur*. *Imponere* = « embarquer », comme *deponere* = « débarquer ».

(11) *Nauculam*. Cf. **24**, note 10.

35. — LA FEMME DE PLINE LE JEUNE

C. Plinius Calpurniæ Hispullæ suæ s.

Cum sis pietatis exemplum fratremque optimum et amantissimum tui pari caritate dilexeris filiamque ejus (1) ut tuam diligas nec tantum amitæ ei affectum verum etiam patris amissi repræsentes, non dubito maximo tibi gaudio fore (2), cum cognoveris dignam patre, dignam te, dignam avo evadere. Summum est acumen (3), summa frugalitas (4) ; amat me, quod castitatis indicium est. Accedit his studium litterarum, quod ex mei caritate concepit. Meos libellos habet, lectitat, ediscit etiam. Qua illa sollicitudine, cum videor acturus (5), quanto, cum egi, gaudio afficitur! Disponit qui nuntient sibi quem assensum, quos clamores excitarim, quem eventum judicii tulerim. Eadem, si quando recito (6), in proximo discreta velo (7) sedet laudesque nostras avidissimis auribus excipit. Versus quidem meos cantat etiam formatque cithara (8), non artifice aliquo docente sed amore, qui magister est optimus. His ex causis in spem certissimam adducor perpetuam nobis majoremque in

(1) *Filiam ejus,* Calpurnia, la femme de Pline le Jeune.

(2) *Non dubito... fore,* construction peu correcte et qui paraît avoir appartenu surtout au langage familier, au lieu de *non dubito quin futurum sit.*

(3) *Acumen*, « de l'esprit ».

(4) *Frugalitas,* « de l'ordre, de l'économie ».

(5) *Acturus... egi. Agere* (*causas*), « plaider ».

(6) *Recito*, « je lis un ouvrage en public ».

(7) *Velo*, « un rideau ».

(8) *Format... cithara,* elle les adapte à la cithare, c.-à-d. elle les chante en s'accompagnant de la cithare.

dies futuram esse concordiam. Non enim ætatem (9) meam aut corpus, quæ paulatim occidunt ac senescunt, sed gloriam diligit. Nec aliud decet tuis manibus educatam, tuis præceptis institutam, quæ nihil in contubernio tuo viderit nisi sanctum honestumque, quæ denique amare me ex tua prædicatione consueverit. Nam cum matrem meam parentis loco verereris, me a pueritia statim formare, laudare talemque, qualis nunc uxori meæ videor, ominari solebas. Certatim ergo tibi gratias agimus, ego quod illam mihi, illa quod me sibi dederis, quasi invicem elegeris (10). Vale.

PLINE LE JEUNE, *Epist.*, IV, 19.

(9) *Ætatem*, la jeunesse.

(10) *Quasi invicem elegeris*, « comme si tu nous avais choisis l'un pour l'autre ». Cet emploi de *invicem* n'est pas classique.

SECTION VI. — LES ESCLAVES

L'esclavage se retrouve dans toutes les sociétés antiques; aussi les jurisconsultes romains le regardaient-ils comme une institution du *jus gentium*, c'est-à-dire du droit reconnu et observé par tous les peuples (*).

Il se présente partout avec les mêmes caractères : l'esclave n'est pas une personne, mais une chose (*res*); le maître dispose de lui comme de toute autre propriété, etc. Mais la façon de traiter les esclaves a varié à Rome selon les époques.

A l'origine, l'esclave était considéré comme faisant partie de la famille. Sa condition était dure sans doute; mais le maître le connaissait, partageait ses travaux, finissait par s'attacher à lui, lui témoignait quelque bienveillance.

Avec les progrès de la richesse, la situation changea. L'extension des propriétés entraîna l'augmentation du nombre des esclaves employés aux champs (*familia rustica*). Le maître n'eut plus guère de relations directes avec eux ; il confia l'administration de sa villa (domaine rural) à un régisseur ou intendant (*vilicus*) ; il tira de son « bétail humain » tout ce qu'il en pouvait tirer. Les préceptes de Caton l'Ancien dans son traité *De re rustica* sont très instructifs à cet égard (**36**). Encore Caton est-il un homme du vieux temps, qui ne cherche qu'à « faire une bonne maison ». Mais que de maîtres faisaient de leurs esclaves le jouet de leurs caprices et se livraient sur eux à des actes de cruauté ! A mesure que s'accroissait la population servile, le joug s'appesantissait davantage.

Une réaction se produisit ; les idées d'humanité commencèrent à se faire jour. Sénèque plaida éloquemment la cause de l'esclave (**37** et **38**). Ces sentiments généreux passèrent dans la pratique, comme en témoigne, entre autres, une lettre de Pline le Jeune (**39**). Le droit fut adouci et les pouvoirs publics intervinrent en faveur des esclaves maltraités par leurs maîtres (**40** et **40***bis*).

(*) Inst., I, 2, 1 : *Quod... naturalis ratio inter omnes homines constituit, id apud omnes populos perœque custoditur vocaturque jus gentium, quasi quo ure omnes fere gentes utuntur.*

36. — LES DEVOIRS DU MAITRE

1. Paterfamilias ubi ad villam venit, ubi Larem familiarem (1) salutavit, fundum eodem die, si potest, circumeat; si non eodem die, at postridie. Ubi cognovit quomodo fundus cultus siet (2) operaque quæ facta infectaque sient, postridie ejus diei vilicum (3) vocet, roget, quid operis siet factum, quid restet, satisne temperi (4) opera sient confecta, possitne quæ reliqua sient conficere, et quid factum vini (5), frumenti aliarumque rerum omnium.

2. Ubi ea cognovit, rationem inire oportet operarum, dierum. Si ei opus non apparet (6), dicit vilicus sedulo se fecisse, servos non valuisse, tempestates malas fuisse, servos aufugisse, opus publicum effecisse (7). Ubi eas aliasque causas multas dixerit, ad rationem operum operarumque vilicum revoca (8). Cum tempestates pluviæ fuerint, quæ opera per imbrem fieri potuerint (9) :

1. (1) *Larem familiarem*, le dieu protecteur du foyer domestique.
(2) *Siet... sient*, formes archaïques (= *sit*, *sint*).
(3) *Vilicum*. Le *vilicus* était l'intendant de la *villa* (ferme ou domaine rural) ; il en commandait et dirigeait tout le personnel. C'était un esclave, mais un esclave de confiance.
(4) *Temperi*, adverbe, « à temps, en temps convenable ou utile ».
(5) *Quid factum vini, etc.*, « ce qu'on a récolté en fait de vin, etc. ».
2. (6) *Si ei opus non apparet*, « si on ne peut lui montrer que l'ouvrage a été fait ».
(7) *Opus publicum*, « les corvées publiques », telles que la construction et la réparation des routes.
(8) *Revoca*. Caton s'adresse maintenant directement au *paterfamilias*.
(9) *Quæ opera — fieri potuerint*. Cette interrogation indirecte dépend d'un verbe déclaratif sous-ent. (*dic*); de même les propositions infinitives *oportuisse...*, *potuisse...*, *non oportuisse...*

dolia lavari, picari (10), villam purgari, frumentum transferri, stercus foras efferri, sterquilinium fieri, semen purgari, funes sarciri, novos fieri; centones (11), cuculiones (12) familiam oportuisse sibi sarcire; per ferias (13) potuisse fossas veteres tergeri, viam publicam muniri, vepres recidi, hortum fodiri (14), pratum purgari, virgas vinciri (15), spinas runcari, expinsi far, munditias fieri (16); cum servi ægrotarint, cibaria tanta dari non oportuisse.

3. Ubi ea cognita æquo animo (17) sint, quæ reliqua opera sint, curare (18) uti perficiantur; rationes putare (19) argentariam, frumentariam, pabuli causa (20) quæ parata sunt; rationem vinariam, oleariam, quid venierit (21), quid exactum siet (22), quid reliquum

(10) *Dolia... picari.* Cf. **27**, v. 25, note.

(11) *Centones.* Le *cento* est un vêtement (espèce de casaque) composé de différents morceaux d'étoffe cousus ensemble. « Toutes les fois, dit ailleurs Caton (*De re rust,* c. 59), qu'on fournira aux esclaves une tunique ou une saie neuve, on reprendra la vieille pour en faire des *centones.* »

(12) *Cuculiones,* « des capuchons ».

(13) *Per ferias etc.* La loi des pontifes prescrivait seulement de laisser chômer les bœufs de labour pendant les jours fériés.

(14) *Fodiri,* pour *fodi.*

(15) *Virgas vinciri,* « faire des fagots ».

(16) *Munditias fieri,* « faire le nettoyage (de la maison) ».

3. (17) *Æquo animo,* « avec beaucoup de calme », sans s'impatienter, sans se fâcher.

(18) *Curare,* infinitif employé dans le sens d'un impératif; de même *putare.*

(19) *Rationes putare etc.,* « faire le compte (l'inventaire) de... »

(20) *Pabuli causa etc.* = (*eorum*) *quæ pabuli causa parata sunt,* « des provisions de fourrages ». Ce terme est coordonné par asyndète.

(21) *Quid venierit, etc.,* développement de *rationem* (*putare*).

(22) *Quid exactum siet,* « ce qui a été perçu (sur le prix de vente) ».

siet (23), quid siet quod veneat (24). Quæ satis accipiunda sient (25), satis accipiantur (26); reliqua quæ sint, ut compareant (27). Si quid desit in annum (28), uti paretur; quæ supersint (29), uti veneant; quæ opus sint locato (30), locentur. Quæ opera fieri velit et quæ locari velit (31), uti imperet et ea scripta relinquat. Pecus consideret. Auctionem uti faciat. Vendat oleum, si pretium habeat (32); vinum, frumentum quod supersit, vendat; boves vetulos, armenta delicula (33), oves deliculas, lanam, pelles, plostrum vetus, ferramenta vetera, servum senem, servum morbosum, et si quid aliud supersit, vendat. Patremfamilias vendacem, non emacem esse oportet.

CATON L'ANCIEN, *De re rustica*, 2.

(23) *Quid reliquum siet,* « ce qui reste dû ».

(24) *Quid siet quod veneat,* « ce qu'il y a encore à vendre ».

(25) *Quæ satis accipiunda etc.,* « qu'il reçoive les garanties voulues (des débiteurs) ».

(26) *Accipiantur... ut compareant.* Rem. le subjonctif employé tour à tour sans *ut* et avec *ut*. De même plus loin *uti paretur... uti veneant... locentur.*

(27) *Reliqua quæ sient, ut compareant,* « que ce qui reste en provision (déduction faite de ce qui a été vendu) lui soit exhibé (qu'il en constate l'existence) ».

(28) *In annum,* « pour l'année courante ».

(29) *Quæ supersint,* « le superflu ».

(30) *Quæ opus sient locato,* « ce qu'il y a lieu de louer ». Remarquez la construction personnelle.

(31) *Quæ locare velit. Opus locare* = « faire exécuter un travail par entreprise ».

(32) *Si pretium habeat,* « si l'on peut en tirer un bon prix ».

(33) *Delicula,* « sevrés ».

37. — TOUS LES HOMMES SONT ÉGAUX

1. Post tot exempla (1) num dubium est, quin beneficium aliquando a servo dominus accipiat? Quare potius persona rem minuat quam personam res ipsa cohonestet? Eadem omnibus principia eademque origo; nemo altero nobilior, nisi cui rectius ingenium et artibus bonis aptius. Qui imagines (2) in atrio exponunt et nomina familiæ suæ longo ordine ac multis stemmatum illigata flexuris in parte prima ædium (3) collocant, non noti magis quam nobiles sunt? Unus omnium parens mundus est : sive per splendidos sive per sordidos gradus ad hunc prima cujusque origo perducitur. Non est quod te isti decipiant, qui, cum majores suos recensent, ubicumque nomen illustre deficit, illo (4) deum infulciunt (5). Neminem despexeris, etiamsi circa illum

1. (1) *Post tot exempla.* Sénèque vient de citer plusieurs exemples d'esclaves qui furent les bienfaiteurs de leurs maîtres.

(2) *Imagines.* Le droit de conserver à perpétuité les *imagines* ou portraits des ancêtres (*jus imaginum*) était réservé aux familles de la *nobilitas*, c'est-à-dire aux familles dont les membres avaient occupé des magistratures curules. Les *imagines* étaient des masques en cire, moulés sur la face des morts, et adaptés à des bustes dont ils pouvaient être détachés. Ces bustes masqués étaient placés dans des armoires (*armaria*) disposées le long des murs de l'*atrium*, reliées par des lignes de peinture (*lineæ, flexuræ*) qui en faisaient comme un arbre généalogique (*stemma*), et au-dessous desquelles une inscription (*titulus* ou *elogium*) rappelait les noms, titres, dignités et hauts faits de la personne représentée.

(3) *In prima parte ædium* = *in atrio*, l'*atrium* étant la première des deux parties principales d'une maison romaine (la seconde comprenait le *peristylium* et ses dépendances : chambres à coucher, salles à manger, etc.).

(4) *Illo*, adverbe (= *illuc*).

(5) *Deum infulciunt*, « insèrent (le nom d') un dieu ». Plusieurs nobles familles romaines prétendaient descendre d'une divinité (par exemple, les *Julii*, de Vénus).

obsoleta (6) sunt nomina et parum indulgente adjuta fortuna. Sive libertini ante vos habentur (7) sive servi sive exterarum gentium homines, erigite audacter animos et quicquid in medio (8) sordidi jacet transsilite : exspectat vos in summo (9) magna nobilitas.

2. Quid superbia in tantam vanitatem attollimur, ut beneficia a servis indignemur accipere et sortem eorum spectemus (10) obliti meritorum? Servum tu quemquam vocas, libidinis et gulæ servus, et adulteræ, immo adulterarum commune mancipium? Servum vocas quemquam tu? Quo tandem ab istis gerulis (11) raperis cubile (12) istud tuum circumferentibus? quo te pænulati (13) isti in militum quidem non vulgarem cultum subornati (14), quo, inquam, te isti efferunt? ad ostium alicujus ostiarii (15), ad hortos alicujus (16) ne ordinarium quidem habentis officium (17) : et deinde negas

(6) *Obsoleta*, « vulgaires ».

(7) *Ante vos habentur*, « figurent avant vous, vous précèdent », c'est-à-dire « soient vos ascendants ».

(8) *In medio*, entre vous et votre origine première.

(9) *In summo = in prima origine.*

2. (10) *Sortem eorum spectemus*, « que nous ne songions qu'à leur condition ».

(11) *Gerulis = lecticariis.*

(12) *Cubile = lecticam.* Celui qui occupait la litière était couché sur un matelas ou sur un lit de plume, avec un oreiller pour soutenir la tête.

(13) *Pœnulati.* La *pœnula* était un vêtement de dessus, un manteau sans manches, souvent muni d'un capuchon.

(14) *In militum — cultum subornati.* Les *lecticarii* portaient une espèce de livrée qui rappelait l'uniforme militaire (les soldats portaient une *pœnula* de couleur rouge).

(15) *Ostium... ostiarii.* Ces mots sont rapprochés dans une intention satirique.

(16) *Alicujus (servi).*

(17) *Ne ordinarium quidem etc.* Les *ordinarii servi* étaient des esclaves de confiance, de première classe ; ils pouvaient avoir des sous-ordres (*vicarii*), qu'ils achetaient avec leur *peculium*.

tibi a servo tuo beneficium dari posse, cui osculum (18) alieni servi (19) beneficium est? Quæ est ista tanta animi discordia (20)? Eodem tempore servos despicis et colis, imperiosus intra limen atque impotens, humilis foris et tam contemptus quam contemnens ; neque enim ulli magis abjiciunt animos quam qui improbe tollunt, nullique ad calcandos alios paratiores quam qui contumelias facere accipiendo didicerunt.

Sénèque, *De beneficiis*, L. III, c. 28.

(18) *Osculum*. L'usage s'était introduit à Rome de se saluer en s'embrassant.

(19) *Alieni servi*. Il s'agit d'un esclave de quelque grand personnage dont on cherche à se faire bien venir.

(20) *Animi discordia*, « contradiction, inconséquence ».

38. — IL FAUT TRAITER AVEC BONTÉ SES ESCLAVES

SENECA LUCILIO SUO SALUTEM.

1. Libenter ex his, qui a te veniunt, cognovi familiariter te cum servis tuis vivere. Hoc prudentiam tuam, hoc eruditionem (1) decet. « Servi sunt (2). » Immo homines. « Servi sunt. » Immo contubernales. « Servi sunt. » Immo humiles amici. « Servi sunt. » Immo conservi, si cogitaveris tantumdem in utrosque licere fortunæ.

2. Itaque rideo istos, qui turpe existimant cum servo suo cenare. Quare, nisi quia superbissima consuetudo cenanti domino stantium servorum turbam circumdedit? Est (3) ille plus quam capit, et ingenti aviditate onerat distentum ventum ac desuetum jam ventris officio, ut majore opera omnia egerat (4) quam ingessit : at infelicibus servis movere labra ne in hoc quidem, ut loquantur (5), licet; virga murmur omne compescitur, et ne fortuita quidem verberibus excepta sunt, tussis, sternumenta, singultus; magno malo (6) ulla (7) voce

1. (1) *Eruditionem*, « les lumières ».

(2) *Servi sunt*, « ce ne sont que des esclaves », dira un partisan des préjugés vulgaires.

2. (3) *Est* = *ĕdit*.

(4) *Ut — egerat etc.* Cf. Sénèque, Consol. ad Helv., 10, 3 : *Vomunt ut edant, edunt ut vomant.* — *Majore opera*, « avec plus de peine encore ».

(5) *Ne in hoc quidem, ut loquantur*, à plus forte raison pour manger. Cf. plus loin : *Jejuni mutique perstant.*

(6) *Magno malo*, « par un rude châtiment ». *Malum*, dans le langage familier, signifie fréquemment « châtiment » (des inférieurs et notamment des esclaves), « coups » (de verges, de fouet, d'étrivières, etc.).

(7) *Ulla*, « la moindre ».

interpellatum silentium luitur : nocte tota (8) jejuni mutique perstant.

3. Sic fit, ut isti de domino loquantur (9), quibus coram domino loqui non licet; at illi, quibus non tantum coram dominis, sed cum ipsis erat sermo, quorum os non consuebatur, parati erant pro domino porrigere cervicem, periculum imminens in caput suum avertere : in conviviis loquebantur, sed in tormentis tacebant.

4. Deinde ejusdem arrogantiæ proverbium jactatur : « totidem hostes esse quot servos ». Non habemus illos hostes, sed facimus. Alia interim crudelia, inhumana prætereo, quod (10) ne tamquam hominibus quidem, sed tamquam jumentis abutimur. Cum ad cenandum discubuimus, alius sputa deterget, alius reliquias temulentorum subditus (11) colligit. Alius pretiosas aves scindit : per pectus et clunes certis ductibus circumferens eruditam manum frusta excutit (12), infelix, qui huic uni rei vivit, ut altilia decenter (13) secet! nisi quod miserior est, qui hoc voluptatis causa docet quam qui necessitatis discit... Alius, cui convivarum censura permissa est (14), perstat infelix et exspectat, quos adulatio et intemperantia aut gulæ aut linguæ (15) revocet in crastinum. Adjice

(8) *Nocte tota*, pour *noctem totam*.

3. (9) *De domino loquantur*, et naturellement ce n'est par pour en dire du bien.

4. (10) *Quod etc.*, développement de *alia crudelia, etc.*

(11) *Subditus*, sens réfléchi : « se baissant ».

(12) *Excutit*, « il détache » (il fait tomber par une légère secousse imprimée au couteau).

(13) *Decenter*, « proprement ».

(14) *Cui convivarum etc.* Il est chargé de distinguer parmi les convives ceux qui méritent d'être réinvités (*quos — revocet in crastinum*).

(15) *Intemperantia aut gulæ aut linguæ.* L'amphitryon s'en amuse.

obsonatores, quibus dominici palati notitia subtilis est, qui sciunt, cujus illum rei sapor excitet, cujus delectet adspectus, cujus novitate nauseabundus (16) erigi possit, quid jam ipsa satietate fastidiat, quid illo die esuriat (17).

5. Cum his cenare non sustinet, et majestatis suæ deminutionem putat ad eamdem mensam cum servo suo accedere. Di melius (18), quod ex istis (19) dominos habent (20). Stare ante limen (21) Callisti (22) dominum suum (23) vidi et eum, qui illi impegerat titulum (24), qui inter reicula (25) mancipia produxerat, aliis intrantibus excludi. Rettulit illi gratiam (26) servus ille in primam decuriam conjectus (27), in qua vocem præco experitur : et ipse illum invicem apologavit (28), et ipse non judi-

(16) *Nauseabundus*, « blasé ».

(17) *Esuriat*, dans le sens propre : « a envie de manger ».

5. (18) *Di melius*, sous-ent. *dederunt*. Cette formule, suivie d'une proposition avec *quod*, équivaut à : « Heureusement que... »

(19) *Ex istis*, « parmi ces êtres méprisés ».

(20) *Habent*, savoir les maîtres.

(21) *Stare ante limen... excludi*, comme un vulgaire client. V. section VIII.

(22) *Callisti*. Callistus, affranchi de l'empereur Claude, devint l'un des personnages les plus influents de l'empire.

(23) *Dominum suum*, son ancien maître, qui l'avait vendu parce qu'il ne faisait aucun cas de lui.

(24) *Impegerat titulum*. On suspendait au cou des esclaves à vendre un écriteau (*titulus*) qui indiquait leur nom, leur origine, leurs qualités et leurs défauts corporels et autres. — *Impingere*, « mettre, appliquer », avec une idée de brutalité, de mépris.

(25) *Reicula*, « de rebut ».

(26) *Rettulit illi gratiam*, ironique : « il le paya de retour », c.-à-d. « il lui rendit la pareille ».

(27) *In primam decuriam conjectus*. Les esclaves étaient divisés en décuries. Ceux qui avaient le moins de valeur étaient mis en vente les premiers : ils servaient à exercer la voix du crieur public (*in qua vocem præco experitur*) en attendant les enchères sérieuses.

(28) *Apologavit*, « il rebuta ».

cavit domo sua dignum. Dominus Callistum vendidit, sed domino quam multa (29) Callistus!

6. Vis tu cogitare (30) istum, quem servum tuum vocas, ex iisdem seminibus ortum, eodem frui cælo, æque spirare, æque vivere, æque mori? Tam tu illum videre ingenuum (31) potes quam ille te servum. Variana clade (32) multos splendidissime natos, senatorium per militiam auspicantes gradum (33), fortuna depressit : alium ex illis pastorem, alium custodem casæ fecit. Contemne nunc ejus fortunæ hominem, in quam transire, dum contemnis, potes!

7. Nolo in ingentem me locum (34) immittere et de usu servorum disputare, in quos superbissimi, crudelissimi, contumeliosissimi sumus. Hæc tamen præcepti mei summa est : sic cum inferiore vivas, quemadmodum tecum superiorem velis vivere. Quotiens in mentem venerit, quantum tibi in servum liceat, veniat in mentem tantumdem in te domino tuo licere. « At ego », inquis, « nullum habeo dominum. » Bona ætas est (35) : forsitan

(29) *Quam multa*, les faveurs de l'empereur, obtenues par l'intermédiaire de Callistus, qui se faisait grassement payer.

6. (30) *Vis tu cogitare...*? litt. : « Veux-tu bien songer... », c.-à-d. « songe donc... ».

(31) *Ingenuum. Ingenuus = qui liber natus est.* Sénèque a en vue un prisonnier de guerre réduit en esclavage qui parviendrait à rentrer dans son pays : dans ce cas, d'après les idées romaines, il recouvrerait sa qualité et ses droits d'*ingenuus*, bien entendu parmi les hommes de sa nation.

(32) *Variana clade*, le désastre de Varus en Germanie (l'an 9 ap. J.-C.).

(33) *Senatorium — gradum.* Sous l'Empire, le jeune Romain qui se destinait à la carrière sénatoriale devait commencer par être tribun militaire (*tribunus militum laticlavius*).

7. (34) *In ingentem locum*, « dans un vaste sujet ». — *Usu*, « la manière dont il faut traiter ».

(35) *Bona ætas est*, « tu es encore jeune », donc tu peux éprou

habebis (36). Nescis, qua ætate Hecuba servire cœperit, qua Crœsus (37), qua Darii mater (38), qua Platon (39), qua Diogenes (40) ?

8. Vive cum servo clementer, comiter quoque (41); et in sermonem illum admitte et in consilium et in convictum. Hoc loco acclamabit (42) mihi tota manus delicatorum (43) : « Nihil hac re humilius, nihil turpius. » Hos ego eosdem deprehendam alienorum servorum osculantes manum (44). Ne illud quidem videtis, quam (45) omnem invidiam majores nostri dominis, omnem contumeliam servis detraxerint? Dominum « patremfamiliæ » appellaverunt, servos, quod etiam in mimis (46) adhuc durat, « familiares ». Instituerunt diem festum (47),

ver encore bien des vicissitudes. *Bonas ætas* = « la jeunesse », l'âge où l'homme est dans toute sa force, comme *mala ætas* = « la vieillesse », l'âge des infirmités, de la décadence.

(36) *Forsitan habebis*. Un classique aurait dit *fortasse* (*forsitan*, dans la latinité correcte, se construit avec le subjonctif).

(37) *Crœsus*. V. Hérodote, I, 85 et suiv.

(38) *Darii mater*. V. Quinte-Curce, III, 11 et 12.

(39) *Platon*. Platon étant tombé en disgrâce auprès de Denys l'Ancien, fut livré par lui au Spartiate Pollis, qui le vendit comme esclave. Il fut racheté et mis en liberté par Annicéris de Cyrène.

(40) *Diogenes*, Diogène le Cynique. Il fut pris par des pirates qui le conduisirent en Crète, où il fut vendu au Corinthien Xéniade.

8. (41) *Quoque*, pour *etiam*.

(42) *Acclamabit*, « va se récrier ».

(43) *Delicatorum*, « de nos gens du beau monde ».

(44) *Osculantes manum*, pour se faire bien venir du maître de ces esclaves (cf. plus haut, § 5, et **37**, § 2). Baiser la main de quelqu'un était un acte servile.

(45) *Quam*, « avec quel soin ».

(46) *In mimis*. Les mimes étaient des pièces bouffonnes, des espèces de farces qui contenaient des scènes de la vie populaire.

(47) *Diem festum*, les Saturnales.

non quo solo (48) cum servis domini vescerentur, sed quo utique; honores illis in domo gerere, jus dicere permiserunt et domum pusillam rem publicam esse judicaverunt.

9. Quid ergo? omnes servos admovebo mensæ meæ? Non magis quam omnes liberos. Erras, si existimas me quosdam quasi (49) sordidioris operæ rejecturum, ut puta illum mulionem et illum bubulcum : non ministeriis illos æstimabo, sed moribus. Sibi quisque dat mores; ministeria casus assignat. Quidam cenent tecum, quia digni sunt, quidam, ut sint; si quid enim in illis ex sordida conversatione (50) servile est, honestiorum convictus excutiet.

10. Non est, mi Lucili, quod amicum tantum in foro et in curia quæras : si diligenter attenderis, et domi invenies. Sæpe bona materia cessat (51) sine (52) artifice : tenta, et experiere. Quemadmodum stultus est, qui equum empturus non ipsum inspicit, sed stratum ejus ac frenos, sic stultissimus est, qui hominem aut ex veste aut ex condicione, quæ vestis modo nobis circumdata est, æstimat.

11. « Servus est. » Sed fortasse liber animo. « Servus est. » Hoc illi nocebit? Ostende quis non sit : alius libi-

(48) *Non quo solo = non ut eo solo (die)*. Dans le bon vieux temps, ce n'était pas seulement pendant les Saturnales que les esclaves étaient admis à la table du maître; mais ce jour-là ils y étaient admis de droit, sans réserve, sans exception (*utique*), et ils jouissaient en outre de certains privilèges (*honores — gerere, etc.*).

9. (49) *Quasi*, « parce qu'ils seraient » (motif présenté comme existant dans la pensée d'autrui).

(50) *Ex sordida conversatione = ex conversatione cum sordidis*, par opposition à *honestiorum convictus*.

10. (51) *Cessat*, « reste inutile, reste sans emploi ».

(52) *Sine*, « faute de... ».

dini servit, alius avaritiæ, alius ambitioni, omnes spei, omnes timori. Dabo (53) consularem aniculæ servientem (54), dabo ancillulæ (55) divitem ; nulla servitus turpior est quam voluntaria. Quare non est quod fastidiosi isti te deterreant, quominus servis tuis hilarem te præstes et non superbe superiorem : colant potius te quam timeant.

12. Dicet aliquis nunc me vocare ad pileum (56) servos et dominos de fastigio suo dejicere, quod dixi : « Colant potius dominum quam timeant. » « Ita », inquit, « prorsus (57) : colant (58) tamquam clientes, tamquam salutatores? » Hoc qui dixerit, obliviscetur id dominis parum non esse, quod deo sat est, qui colitur et amatur. Non potest amor cum timore misceri.

13. Rectissime ergo facere te judico, quod timeri a servis tuis non vis, quod verborum castigatione (59) uteris : verberibus muta admonentur. Non quicquid nos offendit (60), et lædit (61) ; sed ad rabiem nos cogunt

11. (53) *Dabo,* « je te citerai ».

(54) *Aniculæ servientem,* afin de capter son héritage.

(55) *Ancillulæ,* « une misérable esclave », dont il est amoureux.

12. (56) *Ad pileum = ad libertatem.* L'esclave affranchi recevait un *pileus,* ou bonnet de feutre, symbole de la liberté. *Vocare ad pileum servos,* c'est pousser les esclaves à la révolte.

(57) *Ita... prorsus,* « c'est cela, parfaitement, fort bien », ironique. — *Inquit,* « dira mon contradicteur ».

(58) *Colant etc.* « Tu veux que nos esclaves nous honorent de la même façon que le font nos clients (et rien de plus)? » — *Clientes... salutatores.* V. section VIII.

13. (59) *Verborum castigatione,* « de simples réprimandes ». — *Verborum... verberibus,* jeu de mots. Cf. Térence, Heaut., v. 356 : *Tibi erunt parata verba, huic homini* (= *mihi :* c'est un esclave qui parle) *verbera.*

(60) *Offendit,* « choque, déplaît », par exemple, la négligence ou la maladresse d'un esclave, ou encore *tussis, sternumenta, singultus,* (§ 2).

(61) *Lædit,* « cause un tort réel ».

pervenire deliciæ (62), ut (63) quicquid non ex voluntate respondet, iram evocet. Regum nobis induimus animos; nam illi quoque obliti et suarum virium et imbecillitatis alienæ sic excandescunt, sic sæviunt, quasi injuriam acceperint; a cujus rei periculo illos fortunæ suæ magnitudo tutissimos præstat. Nec hoc ignorant, sed occasionem nocendi captant querendo : acceperunt (64) injuriam ut facerent.

14. Diutius te morari nolo; non est enim tibi exhortatione opus. Hoc habent inter cetera boni mores : placent sibi, permanent; levis est malitia, sæpe mutatur, non in melius, sed in aliud. Vale.

SÉNÈQUE, *Epist.* 47.

(62) *Deliciæ*, « la mollesse, une délicatesse excessive ». Cf. Sénèque, De ira, II, 25 : *Ubi animum simul et corpus voluptates corrupere, nihil tolerabile videtur, non quia dura, sed quia mollis patitur. Quid est enim cur tussis alicujus aut sternutamentum aut musca parum curiose fugata in rabiem agat aut obversatus canis aut clavis neglegentis servi manibus elapsa?*

(63) *Ut* marque la conséquence.

(64) *Acceperunt*, c'est-à-dire *accepisse se fingunt.*

39. — L'HUMANITÉ ENVERS LES ESCLAVES

C. Plinius Paterno suo s.

Confecerunt (1) me infirmitates meorum (2), mortes etiam, et quidem juvenum. Solatia duo (3), nequaquam paria tanto dolori, solatia tamen : unum, facilitas manumittendi (4) (videor enim non omnino immaturos perdidisse, quos jam liberos perdidi) ; alterum, quod permitto servis quoque quasi testamenta (5) facere eaque ut legitima custodio (6). Mandant rogantque (7) quod visum (8) : pareo ut jussus. Dividunt, donant, relinquunt, dumtaxat intra domum (9) ; nam servis res publica (10) quædam et quasi civitas domus est. Sed quamquam his solatiis adquiescam, debilitor et frangor eadem illa humanitate quæ me ut hoc ipsum (11) permitterem induxit. Non ideo tamen velim durior fieri. Nec ignoro

(1) *Confecerunt me*, « m'ont accablé de tristesse ».

(2) *Meorum*, « de mes gens ». Cf. **23**, § 5; **28**, § 2.

(3) *Solatia duo* (*sunt*).

(4) *Facilitas manumittendi*, « ma facilité à les affranchir ».

(5) *Quasi testamenta*. L'esclave, étant considéré comme une chose (*res*), ne jouissait pas de la personnalité civile, et par conséquent n'avait pas le droit de tester (*jus testamenti factionis*).

(6) *Custodio*, « je respecte, j'observe religieusement ».

(7) *Mandant rogantque*, et non *jubent*, ces *quasi testamenta* n'ayant d'autre valeur que celle que leur accordait le maître. — *Mandant* (*mihi*), *rogant* (*me*). Pline se charge d'exécuter leurs dernières volontés.

(8) *Quod visum* (*est eis*).

(9) *Dumtaxat intra domum*, « pourvu que ce soit à quelqu'un de la maison ».

(10) *Servis res publica etc.* Cf. **38**, § 8 à la fin.

(11) *Hoc ipsum*, savoir *quasi testamenta facere*.

alios (12) ejus modi casus (13) nihil amplius vocare quam damnum (14) eoque sibi magnos homines et sapientes videri. Qui an (15) magni sapientesque sint nescio; homines non sunt. Hominis est enim affici dolore, sentire (16), resistere tamen et solatia admittere, non solatiis non egere. Verum de his plura (17) fortasse quam debui, sed pauciora quam volui. Est enim quædam etiam dolendi voluptas, præsertim si in amici sinu defleas, apud quem lacrimis tuis vel laus sit parata vel venia. Vale.

PLINE LE JEUNE, *Epist.*, VIII, 16.

(12) *Alios,* accusatif sujet de *vocare.*
(13) *Hujusmodi casus*, savoir *mortes servorum.*
(14) *Damnum*, « une perte d'argent ».
(15) *An... sint.* « s'ils sont » (chez les classiques, *nescio an* = « je ne sais si... ne... pas, je suis porté à croire que... »).
(16) *Sentire* (*dolorem*), *resistere* (*dolori*).
(17) *Plura* (*scripsi*).

40. — LE MAITRE NE DOIT PAS ABUSER DE SON POUVOIR SUR SES ESCLAVES

In potestate sunt servi dominorum ; quæ quidem potestas juris gentium (1) est : nam apud omnes peræque gentes animadvertere possumus dominis in servos vitæ necisque potestatem esse ; et quodcumque per servum adquiritur, id domino adquiritur. Sed hoc tempore neque civibus Romanis nec ullis aliis hominibus, qui sub imperio populi Romani sunt, licet supra modum et sine causa in servos suos sævire : nam ex constitutione (2) imperatoris Antonini (3), qui sine causa servum suum occiderit, non minus teneri (4) jubetur, quam qui alienum servum occiderit. Sed et major quoque asperitas dominorum per ejusdem principis constitutionem coërcetur : nam consultus a quibusdam præsidibus provinciarum de his servis qui ad fana deorum (5) vel ad statuas principum confugiunt, præcepit ut, si intolerabilis videatur dominorum sævitia, cogantur servos suos vendere. Et utrumque (6) recte fit : male enim nostro

(1) *Juris gentium*. V. la notice, p. 103, note.

(2) *Ex constitutione*. Gaius, Instit., I, 5 : *Constitutio principis est quod imperator decreto (decretum* = une sentence judiciaire) *vel edicto* (*edictum* = une ordonnance générale) *vel epistula* (*epistula* ou *rescriptum* = une réponse soit à une supplique présentée par un particulier, soit à une question posée par un fonctionnaire) *constituit. Nec umquam dubitatum est, quin id legis vicem obtineat.*

(3) *Antonini*, Antonin le Pieux. V. le nº suivant (**40** *bis*).

(4) *Teneri*, « est passible d'une peine ».

(5) *Ad fana deorum etc.* Les temples des dieux et les statues des empereurs, à cause de leur caractère sacré, offraient un lieu de refuge inviolable.

(6) *Utrumque*, les deux mesures prises par Antonin.

jure uti non debemus; qua ratione et prodigis (7) interdicitur bonorum suorum administratio.

GAIUS, *Instit.*, I, §§ 52-53.

(7) *Prodigis.* Les prodigues étaient mis sous curatelle.

40*bis*. — RESCRIT D'ANTONIN LE PIEUX A CE SUJET

Dominorum quidem potestatem in suos servos illibatam esse oportet, nec cuiquam hominum jus suum detrahi; sed dominorum interest ne auxilium contra sævitiam vel famem vel intolerabilem injuriam denegetur his, qui juste deprecantur. Ideoque cognosce (1) de querelis eorum, qui ex familia Julii Sabini ad statuam confugerunt; et si vel durius habitos quam æquum est, vel infami injuria affectos cognoveris, vēnire jube, ita ut in potestate domini non revertantur; qui si meæ constitutioni fraudem fecerit (2), sciet me admissum (3) severius exsecuturum.

Digeste, I, 6, 2.

(1) *Cognosce*, « fais une enquête ». L'empereur s'adresse à Ælius Marcianus, proconsul de la Bétique.

(2) *Fraudem fecerit*, « élude ».

(3) *Admissum*, pris substantivement : « crime, délit ».

SECTION VII. — LES AFFRANCHIS

L'esclavage pouvait cesser par un acte de la volonté du maître, par l'affranchissement (*manumissio*).

L'affranchi (*libertus*) doit à son ancien maître, devenu son patron (*patronus*), honneur, respect, assistance, etc.

Assez rares d'abord, les affranchissements se multiplièrent. C'était parfois l'affection ou la reconnaissance qui portait le maître à se dessaisir de son autorité ; ainsi Cicéron affranchit son secrétaire Tiron, qui lui rendait de grands services et qui était regardé comme un ami de la famille (**41**). Souvent c'étaient des motifs moins louables : l'intérêt ou la vanité.

Les affranchis finirent par acquérir une grande influence et par accaparer une bonne partie de la richesse publique. Actifs, industrieux, intrigants, peu scrupuleux sur le choix des moyens, ils faisaient tous les métiers, mettaient la main dans toutes les entreprises, trafiquaient, spéculaient, se poussaient dans le monde. Mais même au sein de l'opulence, ils conservaient l'empreinte de leur origine servile, la vulgarité du ton et des manières, la bassesse des sentiments ; ce sont eux qui ont fourni à la littérature latine le type du parvenu ridicule (**42**). Les empereurs firent de leurs affranchis un des instruments de leur gouvernement ; ils leur confièrent d'importantes fonctions administratives ; et l'on vit sous les Claude, les Néron, les Domitien, des affranchis maîtres de l'Empire (**43**).

41. — L'AFFRANCHISSEMENT DE TIRON

Quintus Marco fratri s.

De Tirone, mi Marce, ita (1) te meumque Ciceronem (2) et meam Tulliolam (3) tuumque filium videam, ut mihi gratissimum fecisti, cum eum indignum illa fortuna (4) ac nobis amicum quam servum esse maluisti. Mihi crede, tuis et illius litteris perlectis exsilui gaudio et tibi et ago gratias et gratulor. Si enim mihi Stati (5) fidelitas est tantæ voluptati, quanti esse in isto (6) hæc eadem bona (7) debent additis litteris (8), sermonibus, humanitate, quæ sunt his ipsis commodis potiora! Amo te omnibus equidem de maximis causis, verum etiam

Tiron, esclave de Cicéron, qui l'aimait beaucoup pour sa fidélité et son érudition, et qui l'affranchit en 54 av. J.-C. Il écrivit la vie de son patron, édita une partie de ses lettres et de ses discours et écrivit lui-même plusieurs ouvrages. — Le frère de Cicéron, Quintus, faisait grand cas de Tiron, comme on le voit par la lettre que nous reproduisons.

(1) *Ita te videam... ut mihi gratissimum fecisti*, litt. : « puissé-je te revoir comme (il est vrai que) tu m'as fait le plus grand plaisir... », c.-à-d. : « aussi vrai que je souhaite te revoir... tu m'as fait le plus grand plaisir... ». — *Videam. Videre* = ici « revoir ». Quintus était alors avec César en Bretagne.

(2) *Meum Ciceronem*, son fils.

(3) *Tulliolam*, Tullia, sa nièce, fille de Cicéron : *Tulliola* est un diminutif affectueux.

(4) *Cum eum indignum illa fortuna*, sous-ent. *judicasti*, à tirer de *maluisti*.

(5) *Stati*, Statius, affranchi de Quintus.

(6) *In isto*, chez Tiron.

(7) *Bona*, « qualités ». Quintus désigne plus loin ces qualités par *commodis*, à cause des avantages qu'elles procurent au patron.

(8) *Additis litteris, etc.*, « auxquelles (qualités) il (Tiron) joint l'instruction littéraire, le charme de la conversation, l'agrément du commerce ».

propter hanc (9), vel (10) quod mihi sic, ut debuisti, nuntiasti. Te totum in litteris vidi.

Q. Cicéron à son frère Marcus,
Epist. ad Famil., XVI, 16.

(9) *Propter hanc*, pour ce que Cicéron vient de faire (l'affranchissement de Tiron).

(10) *Vel*, « ou encore » (« et aussi »).

42. — LE PARVENU RIDICULE

1. In his eramus lautitiis (1), cum ipse Trimalchio ad symphoniam allatus est positusque inter cervicalia munitissima expressit imprudentibus (2) risum. Pallio enim coccineo adrasum excluserat caput (3) circaque oneratas veste cervices laticlaviam (4) immiserat mappam fimbriis hinc atque illinc pendentibus. Habebat etiam in minimo digito sinistræ manus annulum grandem subauratum (5), extremo vero articulo digiti sequentis minorem, ut mihi videbatur, totum aureum, sed plane ferreis veluti stellis ferruminatum. Et ne has tantum ostenderet divitias, dextrum nudavit lacertum armilla aurea cultum et eboreo circulo lamina splendente connexo. Ut deinde pinna (6) argentea dentes perfodit : « Amici », inquit, « nondum mihi suave erat in triclinium venire, sed ne diutius absentivos (7) moræ vobis essem, omnem volup-

L'auteur décrit un repas ridicule donné par Trimalchion, un riche affranchi, grossier et ignorant, qui singe les grands seigneurs de Rome et a des prétentions au bel esprit. Le langage de Trimalchion est émaillé de solécismes et de barbarismes, et ses discours sont pleins de réjouissantes bévues.

1. (1). *In his — lautitiis.* On s'était mis à table avant l'arrivée de l'amphitryon.

(2) *Imprudentibus,* à ceux des convives qui n'étaient pas accoutumés à cette plaisante figure.

(3) *Excluserat caput,* litt. : « il avait poussé la tête hors de... », c.-à-d. « sa tête sortait de... ».

(4) *Laticlaviam,* « ornée d'une bande de pourpre ».

(5) *Subauratum etc.* L'anneau d'or (*annulus aureus*) était réservé aux chevaliers. Trimalchion n'ose pas le porter, mais il en porte deux qui, de loin, peuvent donner le change.

(6) *Pinna,* « un cure-dents ».

(7) *Absentivos (absentivus),* pour *absens.*

tatem mihi negavi. Permittetis tamen finiri lusum (8). » Sequebatur puer cum tabula terebinthina et crystallinis tesseris, notavique (9) rem omnium delicatissimam : pro calculis enim albis ac nigris aureos argenteosque habebat denarios...

2. Jam Trimalchio eadem omnia (10) lusu intermisso poposcerat feceratque potestatem clara voce, si quis nostrum iterum vellet mulsum (11) sumere, cum subito signum symphonia datur et gustatoria (12) pariter a choro cantante rapiuntur. Ceterum inter tumultum cum forte parapsis (13) excidisset et puer jacentem sustulisset, animadvertit Trimalchio colaphisque objurgari puerum ac projicere rursus parapsidem jussit. Insecutus est lecticarius (14) argentumque inter reliqua purgamenta scopis cœpit everrere.

Subinde intraverunt duo Æthiopes capillati (15) cum pusillis utribus, quales solent esse qui arenam in amphitheatro spargunt (16), vinumque dedere in manus (17); aquam enim (18) nemo porrexit...

(8) *Lusum*. C'est le *ludus duodecim scriptorum*, pour lequel on se servait d'un damier (*tabula*), de dés (*tesseræ*) et de dames ou pions (*calculi*).

(9) *Notavi* = *animadverti*. Cf. **34**, § 1.

2. (10) *Eadem omnia*, tous les mets qu'on avait déjà servis.

(11) *Mulsum*. Le vin miellé se buvait au commencement du repas, après les entrées (*gustatio*).

(12) *Gustatoria*, les plateaux sur lesquels étaient servis les entrées.

(13) *Parapsis* (ou *paropsis*), plat de forme quadrangulaire.

(14) *Lecticarius*. Dans les grands dîners, on employait pour le service de la table tout le personnel disponible, y compris les porteurs de litières (*lecticarii*), les coureurs (*cursores*), les palefreniers (*equisones*), etc.

(15) *Aethiopes capillati*. Ces nègres « aux longs cheveux » ne devaient pas être bien authentiques.

(16) *Spargunt*. On arrosait l'arène dans les entr'actes.

(17) *In manus*, « pour nous laver les mains ».

(18) *Aquam enim etc.* Entendez : « Je dis du vin (et non de l'eau, comme c'est l'usage), car...

3. Statim allatæ sunt amphoræ vitreæ diligenter gypsatæ (19), quarum in cervicibus pittacia erant affixa cum hoc titulo : « Falernum (20) Opimianum (21) annorum centum. » Dum titulos perlegimus, complosit Trimalchio manus et : « Eheu », inquit, « ergo diutius vivit vinum quam homuncio ! Quare tengomenas (22) faciamus. Vita vinum est. Verum Opimianum præsto ; heri non tam bonum posui, et (23) multo honestiores (24) cenabant. »...

4. Quam (lancem Corinthiam) (25) cum Agamemnon (26) propius consideraret, ait Trimalchio : « Solus sum qui vera Corinthia (27) habeam. » Exspectabam ut pro reliqua insolentia (28) diceret sibi vasa Corintho afferri. Sed ille melius : « Et forsitan (29) », inquit,

3. (19) *Gypsatæ*. Le plâtre jouait le même rôle que la cire qu'on emploie aujourd'hui pour cacheter les bouteilles.

(20) *Falernum*. Voy. **5**, v. 22, et la note.

(21) *Opimianum*, « datant du consulat d'Opimius » (121 av. J.-C.), année où la récolte des vins avait été d'une qualité exceptionnelle. — *Centum annorum*. Il ne faut pas conclure de là que la scène se passe en 21 av. J.-C. : Pétrone (v. la *Table des auteurs*) dépeint des mœurs contemporaines ; mais le « Falerne Opimien de cent ans » est un trait qui caractérise à la fois la vantardise et l'ignorance de Trimalchion.

(22) *Tengomenas faciamus*, expression obscure dont le sens paraît être : « Buvons à longs traits. »

(23) *Et = et tamen*.

(24) *Honestiores*, « des gens plus distingués, une meilleure compagnie ». Admirez le tact de Trimalchion.

4. (25) *Corinthiam*, « d'airain de Corinthe ». Les objets d'airain de Corinthe étaient fort recherchés des Romains. D'après la tradition, le bronze de Corinthe était un alliage d'airain, d'argent et d'or qui se fit par hasard lors de l'embrasement qui suivit la prise de cette ville par Mummius (146 av. J.-C.). On va voir ce que cette tradition devient dans la cervelle de Trimalchion.

(26) *Agamemnon*, un des convives.

(27) *Corinthia (vasa)*.

(28) *Insolentia*, « impertinence, aplomb ».

(29) *Forsitan... quæris*. Cf. **38**, § 7, note 36.

Et cinis obductæ celabat lumina prunæ.
Admovet his pronam summissa fronte lucernam
Et producit acu stuppas humore carentes,
Excitat et crebris languentem flatibus ignem.
Tandem concepto, sed vix, fulgore recedit;
Oppositaque manu lumen defendit ab aura
Et reserat casulæ, qua pervidet, ostia clavi.
Fusus erat terra frumenti pauper acervus :
Hinc sibi depromit quantum mensura patebat,
Quæ bis in octonas excurrit pondere libras.
Inde abit adsistitque molæ parvaque tabella,
Quam fixam paries illos servabat in usus,
Lumina fida locat; geminos tum veste lacertos
Liberat et cinctus villosæ tegmine capræ
Perverrit cauda silices gremiumque molarum.

10. *His*, c.-à-d. *luminibus prunæ*, au lieu de *huic*, la braise elle-même. — *Summissa fronte*. On n'est pas d'accord sur le sens qu'il faut donner à cette expression. Selon les uns, Simulus se penche (*summissa fronte*) sur le foyer et en même temps il incline la lampe (*pronam*). Selon les autres, *frons* désigne la partie antérieure, le bec de la lampe, et *summissa fronte* explique *pronam*.

11. *Stuppas*, la mèche.

13. *Concepto... fulgore*, « la lumière ayant pris, la lampe s'étant allumée ». — *Recedit* (*a foco*).

15. *Qua pervidet*, « par où il voit clair » : la chaumière ne recevait de jour que par la porte. — *Qua*, adverbe au lieu du pronom relatif (*quibus*). — *Pervidet*, présent d'habitude. — *Ostia*, le pluriel pour le singulier.

17-18. *Mensura — libras*. Cette mesure pouvait contenir seize livres pesant de blé (5 kilogr. 252 grammes).

19. *Molæ*, un moulin à bras. On peut voir dans Rich (Dictionnaire des antiquités, au mot *Mola*) la description, avec figure, d'un moulin de cette espèce. — *Tabella*, « une planchette ».

21. *Fida*. La lampe lui prête une aide fidèle dans ses travaux.

22. *Villosæ tegmine capræ*. Cf. **1**, v. 12, et la note.

23. *Cauda = peniculo*. On se servait, en guise de brosse, de la touffe de poils qui garnit l'extrémité de la queue de certains ani-

Advocat inde manus operi, partitus utrimque :
Læva ministerio, dextra est intenta labori.
Hæc rotat adsiduum gyris et concitat orbem :
Tunsa Ceres silicum rapido decurrit ab ictu ;
Interdum fessæ succedit læva sorori
Alternatque vices. Modo rustica carmina cantat
Agrestique suum solatur voce laborem,
Interdum clamat Scybalen. Erat unica custos,
Afra genus, tota patriam testante figura,
Torta comam labroque tumens et fusca colore...,
Cruribus exilis, spatiosa prodiga planta.
Hanc vocat atque arsura focis imponere ligna

maux. — *Silices*, comme au v. 27, les deux pierres qui composent le moulin : le *catillus* (meule supérieure) et la *meta* (meule inférieure). — *Gremium*, « le creux ».

24. *Advocat*, proprement : « il invoque l'aide de... »; de là : « il a recours à..., il emploie, il applique ». — *Partitus utrimque*. Entendez : *ita partitus opus, ut ab utraque manu tractaretur*.

25. *Ministerio*. Elle verse au fur et à mesure le grain dans l'espèce de trémie que forme le *catillus*. — *Labori*, le travail proprement dit, qui consiste à tourner la meule.

26. *Assiduum*, adjectif joint au complément au lieu d'un adverbe (*assidue*) modifiant le verbe. Cf Juvénal, V, 95-96 : *Retibus assiduis penitus scrutante macello Proxima*. — *Orbem*, la pierre ou meule supérieure, qui tourne, tandis que la meule inférieure est fixe.

27. *Ceres*. Cf. **25**, v. 6, et la note. De même plus bas, v. 41 et 55. — *Decurrit*. La farine tombe tout autour de la *meta* dans une sorte de rigole creusée à la base du moulin. — *Ab ictu*, construction poétique, au lieu du simple ablatif *ictu*.

29. *Cantat* (*Simulus*).

30. *Solatur voce laborem*. Cf. Virgile, Georg., I, 293 : *Longum cantu solata laborem*.

31. *Scybalen*, sa servante (esclave), chargée de garder la maison (*custos*), pendant que Simulus était aux champs.

32-34. Ce portrait d'une négresse est d'une vérité frappante.

34. *Spatiosa etc.* Elle a des pieds énormes. — *Prodiga*. C'est proprement la nature qui s'est montrée prodigue à son égard.

Imperat et flamma gelidos adolere liquores.
Postquam implevit opus justum versatile finem,
Transfert inde manu tusas in cribra farinas
Et quatit, ac remanent summo purgamina dorso,
Subsidit sincera foraminibusque liquatur
Emundata Ceres. Lēvi tum protinus illam
Componit tabula, tepidas super ingerit undas;
Contrahit admixtos nunc fontes atque farinas,
Transversa duratque manu liquidoque coacto
Interdum grumos spargit sale. Jamque subactum
Lēvat opus palmisque suum dilatat in orbem
Et notat impressis æquo discrimine quadris.
Infert inde foco (Scybale mundaverat aptum
Ante locum) testisque tegit, super aggerat ignes.
Dumque suas peragit Vulcanus Vestaque partes,
Simulus interea vacua non cessat in hora,

36. *Flamma — liquores*, périphrase poétique pour dire « faire ehauffer de l'eau ».

37. *Opus versatile*, le travail de la meule (= *opus molæ versatilis*).

39. *Summo dorso*, « sur la face supérieure du tamis ».

40. *Subsidit*, « descend ». — *Liquatur*, par métaphore, comme s'il s'agissait d'un liquide.

43. *Fontes*, poét. pour *aquam*.

44. *Transversa... manu*, « en faisant aller les mains de droite et de gauche ». — *Liquido*, pris substantivement : « le liquide ». — *Coacto*, « s'étant épaissi ».

46. *Levat* = *levigat* : il y passe le rouleau. — *Opus*, « la pâte qu'il vient de travailler ». — *Suum*. C'est la forme que le pain doit avoir, qui lui est propre.

47. *Notat — quadris*, il imprime sur la pâte la figure d'une croix et dessine ainsi quatre quartiers (*quadræ*) ; puis il divise de la même façon chaque quartier en deux parties égales (*æquo discrimine*). Voyez Rich, Dict. des antiq., au mot *panis*.

49. *Ante* = *antea*. — *Testis*, « de tuiles ».

50. *Vulcanus Vestaque*, métonymie, pour *ignis et focus*.

51. *Vacua in hora*, pendant l'heure de loisir que lui laisse la cuisson du pain.

Verum aliam sibi quærit opem, neu sola palato
Sit non grata Ceres, quas jungat comparat escas.
Non illi suspensa focum carnaria juxta,
Durati sale terga suis truncique, vacabant,
Trajectus medium sparto sed caseus orbem
Et vetus adstricti fascis pendebat anethi :
Ergo aliam molitur opem sibi providus herbis.
Hortus erat junctus casulæ, quem vimina pauca
Et calamo rediviva levi munibat arundo,
Exiguus spatio, variis sed fertilis herbis.
Nil illi derat, quod pauperis exigit usus;
Interdum locuples a paupere plura petebat.
Nec sumptūs erat illud onus, sed regula curæ :

52. *Neu* pour *et. ne* (la conjonction copulative et la négation ne font point partie logiquement de la même proposition).

54-55. *Non illi... vacabant*, « n'étaient pas à sa disposition ». — *Carnaria*, le pluriel pour le singulier. Le *carnarium*, « garde-manger », était une sorte de châssis suspendu au plafond et muni de crocs et de clous pour attacher les provisions (lard, jambons, etc.). Il était placé près du foyer (*focum juxta*), dont la fumée desséchait et conservait les viandes, etc. — *Terga suis*, apposition explicative à *carnaria* (le contenu complète l'idée du contenant). — *Trunci*, dont on a coupé la tête et les pieds (pour les manger ou les conserver à part).

56. *Medium... orbem*, accusatif déterminatif de la partie : « au centre ».

57. *Adstricti*, « bien ficelé ».

58. *Aliam — herbis*. Entendez : *aliam opem molitur sibi, et quidem herbis*.

60. *Rediviva*, « qui repoussait au fur et à mesure qu'on la coupait ». On la coupait périodiquement, et le roseau servait à faire des paniers, des corbeilles, des nattes, etc.

62. *Derat = deerat*.

63. *Plura*, « plus que le pauvre ne lui demandait ».

64. *Nec sumptus erat illud onus*, litt. : « Et ce n'était point là charge de dépenses ». c.-à-d. « ce jardin n'imposait (au propriétaire) aucune dépense ». — *Sed regula curæ (erat)*, « mais il y avait une règle pour (litt. : « de ») son entretien ». Simulus ne consacrait au jardinage que ses moments perdus, comme on le voit aux vers 65-67.

Si quando vacuum casula pluviæve tenebant
Festave lux, si forte labor cessabat aratri,
Horti opus illud erat. Varias disponere plantas
Norat et occultæ committere semina terræ
Vicinosque apte curvus summittere rivos.
Hic olus, hic late fundentes brachia betæ
Fecundusque rumex malvæque inulæque virebant,
Hic siser et nomen capiti debentia porra,
Grataque nobilium requies lactuca ciborum...
Et gravis in latum dimissa cucurbita ventrem.

65. *Si quando etc.* Cf. **36**, § 2 : *Cum tempestates pluviæ fuerint, etc.* ; Virgile, Georg., I, 259 et suiv. : *Frigidus agricolam si quando continet imber, etc.* — *Casula*, ablatif d'instrument, comme dans *tenere se castris, oppido*, etc. En fr., on emploie la préposition « dans ».

67. *Horti opus illud erat.* « c'était alors qu'il travaillait au jardin, c'était le tour du jardin ».

68. *Occultæ terræ*, « à la terre qu'on ne voit pas », c.-à-d. « aux profondeurs de la terre ».

69. *Vicinos — rivos.* Ce sont les travaux d'irrigation. — *Curvus.* Cf. Virgile, Eglog. 3, 42 : *curvus arator ;* Apulée, Métam., IX, 32 : *Dum fodiens, dum irrigans ceteroque incurvus labore..:.* — *Summittere*, « fournir » (aux plantations). Simulus fait couler aux endroits convenables (*apte*) les ruisseaux qui, en humectant le sol, nourrissent les plantes.

70. *Olus = brassica*, « le chou », le légume par excellence pour les anciens Romains. Caton, De re rust., 156 : *Brassica est quæ omnibus oleribus antistat. — Late fundentes brachia.* Pline, Hist. nat., XIX, 40, 3, dit : « Aucune plante de jardin ne devient plus large : on voit des bettes de deux pieds d'étendue (*in binos pedes aliquando se pandunt*). »

71. *Fecundus .. rumex.* Pline, Hist. nat., XIX, 60, 2, l'appelle « la plus vigoureuse des plantes cultivées » (*omnium fortissimum quæ seruntur*).

72. *Nomen capiti debentia porra.* C'est le *porrum capitatum* voy. **7**, v. 26, note.

73. *Nobilium... ciborum*, « des mets recherchés ».

74. *Dimissa*, « qui se laisse aller de côté et d'autre, qui s'étale ».

Verum hic non domini (quis enim contractior illo?)
Sed populi proventus erat, nonisque diebus
Venales humero fasces portabat in urbem ;
Inde domum cervice levis, gravis ære redibat,
Vix umquam urbani comitatus merce macelli.
Cæpa rubens sectique famem domat area porri
Quæque trahunt acri vultus nasturtia morsu
Intibaque. . .
Tunc quoque tale aliquid meditans intraverat hor-
[tum.
Ac primum, leviter digitis tellure refossa,
Quattuor educit cum spissis allia fibris;
Inde comas apii graciles rutamque rigentem
Vellit et exiguo coriandra trementia filo.
Hæc ubi collegit, lætum consedit ad ignem
Et clara famulam poscit mortaria voce.

75. *Non domini* (*erat*), « n'était pas pour le propriétaire », c.-à-d. pour la bouche du propriétaire.

76. *Populi... erat*, « était pour le public », c.-à-d. était destiné à la vente, comme le montre la suite. — *Nonis... diebus*, aux jours de marché (*nundinæ*); voy. **10**, note 2.

78. *Gravis ære redibat*. Cf. Virgile, Eglog. 1, 36.

79. *Comitatus*, passif. — *Urbani merce macelli*, « de provisions achetées au marché de la ville ». *Macellum* désigne un marché aux victuailles.

80. *Cæpa rubens etc.* On ajoutera dans la traduction une expression restrictive comme « seulement », ou on tournera par : « il se contente de... » — *Domat*, présent d'habitude. — *Area porri*, « son carré de poireaux », pour « les poireaux » eux-mêmes. — *Secti porri* = *sectilis* ou *sectivi porri ;* voy. **7**, v. 26, et la note.

81. *Trahunt... vultus*, « contractent, crispent le visage, font faire la grimace ». — *Acri morsu*, « par leur saveur âcre et mordante ».

86. *Comas*, ce que nous appelons les ombelles. — *Rigentem*, à cause de ses rameaux charnus.

87. *Filo*, « filaments ».

88. *Lætum*, « gai, joyeux », pour « qui égaie, qui rend joyeux ».

89. *Mortaria*, le pluriel pour le singulier.

Singula tum capitum nodoso cortice nudat
Et summis spoliat coriis contemptaque passim
Spargit humi atque abjicit; servatum in germine [bulbum
Tingit aqua lapidisque cavum demittit in orbem.
His salis inspergit micas, sale durus adeso
Caseus adjicitur, dictas super ingerit herbas...
Dextera pistillo primum fragrantia mollit
Allia, tum pariter mixto terit omnia suco.
It manus in gyrum. Paulatim singula vires
Deperdunt proprias; color est e pluribus unus,
Nec totus viridis, quia lactea frusta repugnant,
Nec de lacte nitens, quia tot variatur ab herbis.
Sæpe viri nares acer jaculatur apertas
Spiritus et simo damnat sua prandia vultu;

90. *Singula... capitum*, « chaque tête d'ail ». — *Nodoso*. Cette épithète ne s'explique guère. Aussi a-t-on voulu lire *numeroso*. — *Cortice*, la tunique qui enveloppe l'ensemble de la tête (*caput*).

91. *Coriis*, les membranes qui entourent chaque gousse (*bulbus* ou *nucleus*) en particulier. Cf. Pline, Hist. nat., XIX, 34, 1 : *Tenuissimis, et quæ separantur*, in universum *velatur* (*allium*) *membranis; mox pluribus coagmentatur nucleis* (= *bulbis*), *et his* separatim *vestitis*. — *Contempta* (*coria*).

92. *Servatum in germine bulbum*. Il ne garde que le bulbe qui constitue le germe.

93. *Lapidis... cavum... in orbem*, « dans la concavité du mortier de pierre ».

94. *His* (*bulbis*). — *Adeso*. Le sel a été consommé, absorbé, par la substance à laquelle il a été mêlé.

95. *Super ingerit*. Cf. v. 42.

98-99. *Vires... proprias*, « leurs qualités propres, leurs propriétés (forme, couleur, odeur, etc) ».

100. *Lactea*, « de fromage ». Cf. **25**, v. 34, et la note.

102. *Jaculatur*, « vient frapper, monte (par bouffées) à... ». — *Nares... apertas* rappelle l'origine du surnom de Simulus (voy. v. 3, note) ; de même *simo vultu* au vers suivant.

103. *Spiritus*, « exhalaison, émanation ». — *Sua prandia*, le pluriel pour le singulier.

Sæpe manu summa lacrimantia lumina tergit
Immeritoque furens dicit convicia fumo.
Procedebat opus : non jam salebrosus, ut ante,
Sed gravior lentos ibat pistillus in orbes.
Ergo Palladii guttas instillat olivi
Exiguique super vires infundit aceti
Atque iterum commiscet opus mixtumque retractat.
Tum demum digitis mortaria tota duobus
Circuit inque globum distantia contrahit unum,
Constet ut effecti species nomenque moreti.
Eruit interea Scybale quoque sedula panem,
Quem lætus recipit manibus, pulsoque timore
Jam famis inque diem securus Simulus illam

104. *Manu summa*, « du revers de la main ».

105. *Immerito... fumo.* Il s'en prend à la fumée (du foyer), qui n'en peut mais. Cf. Horace, Sat. I, 5, 80 : *lacrimoso non sine fumo.*

106. *Salebrosus*, « avec des sauts, des heurts, par saccades », à cause des aspérités, des obstacles que présentent les matières dures. *Salebrosus* se dit proprement du chemin qui offre des aspérités ; ici, le mot est appliqué à l'objet qui rencontre des aspérités sur sa route. L'épithète tient lieu d'une locution adverbiale modifiant le verbe. Cf. v. 26, et la note.

107. *Gravior.* Le pilon, ayant moins de résistance à vaincre, pèse plus sur le fond du mortier. — *Lentos.* Cet adjectif pourra aussi se rendre par un adverbe : « mollement ».

108. *Palladii.* L'olivier était consacré à Minerve, qui, d'après la légende, en avait fait don aux hommes.

109. *Exigui... vires... aceti*, « un peu de fort vinaigre ». — *Super... infundit.* Cf. *super ingerit*, v. 42 et 95.

112. *Distantia*, « les parties éparses ».

113. *Constet etc.* Le sens est : « de façon que le plat achevé, confectionné selon toutes les règles, ayant reçu la dernière main, offre l'aspect du *moretum* et en prenne le nom ».

114. *Eruit*, « tire du foyer ». Cf. v. 48 : *Infert inde foco... — Quoque*, « de son côté ». Elle *aussi*, elle s'occupe, mais son occupation est différente.

116. *In... diem illam*, « pour ce jour-là » : le mot est touchant.

Ambit crura ocreis paribus tectusque galero
Sub juga parentes cogit lorata juvencos
Atque agit in segetes et terræ condit aratrum.
Incerti Moretum.

117. *Ambit*. *Ambire* se dit proprement d'un objet qui en entoure un autre, puis, par extension, de la personne qui se sert d'un objet pour en entourer un autre. — *Ocreis*, pour *peronibus*, sorte de bottes de peau non tannée (*crudus pero*, Virgile, Enéid., VII, 690) que portaient les paysans, les chasseurs, etc. — *Galero*. Voy. **1**, v. 29, note.

119. *Terræ*, pour *in terram* ou *in terra*.

50. — ÉPITAPHE D'UN BON TRAVAILLEUR

. . . . . .

Paupere progenitus lare sum parvoque parente,
Cujus nec census neque domus fuerat.
Ex quo sum genitus, ruri mea vixi colendo :
Nec ruri pausa nec mihi semper erat.
Et cum maturas segetes produxerat annus,
Demessor calami tunc ego primus eram.
Falcifera cum turma virum processerat arvis,
Seu Cirtæ Nomados seu Jovis arva petens,
Demessor cunctos ante ibam primus in arvis
Post tergus linquens densa meum gremia.
Bis senas messes rabido sub sole totondi
Ductor et ex opere postea factus eram.

Inscription métrique découverte à Mactaris, dans la Byzacène (Tunisie actuelle). — La versification et le style sont peu corrects.

v. 1. *Parvo* = *tenui, humili.*

v. 2. *Census*, chez les auteurs de l'Empire, signifie généralement « fortune, biens, richesses ». — *Neque*, prononcez *Nèque* (faute de prosodie). — *Domus* désigne une maison habitée par son propriétaire, une maison de maître. Cf. **2**, §§ 1 et **4**, notes 5 et 39.

v. 3. *Ex quo (tempore).* — *Ruri*, ici locatif, mais au vers suivant datif. — *Mea colendo*, « soignant mes intérêts, exerçant mon métier ».

v. 4. *Semper.* Il faudrait *umquam.*

v. 6. *Demessor* (= *messor*) ne se rencontre qu'ici et au v. 9.

v. 7. *Falcifera.* La dernière syllabe est allongée. — *Virum* = *virorum.*

v. 8. *Cirtæ*, Cirta (auj. Constantine), ville de Numidie (Algérie). — *Nomados*, forme grecque du génitif pour *Nomadis*, de l'adjectif *Nomas*, « de Numidie ». — *Jovis.* On ne sait pas exactement ce que l'auteur entend par ces « champs de Jupiter ».

v. 10. *Tergus*, au lieu du terme propre *tergum.* — *Gremia* = *manipulos*, « des javelles ».

v. 12. *Ductor*, « chef de la troupe, conducteur des travaux ». — *Ex opere*, « de simple ouvrier ». Il aurait fallu dire *ex operis* ou *ex opera.* — *Factus eram*, pour *factus sum.*

Undecim et turmas messorum duximus annis
Et Numidæ campos nostra manus secuit.
Hic labor et vita parvo contenta valere
Et dominum fecere domus, et villa paratast,
Et nullis opibus indiget ipsa domus.
Et nostra vita fructus percepit honorum,
Inter conscriptos scriptus et ipse fui.
Ordinis in templo delectus ab ordine sedi
Et de rusticulo censor et ipse fui.
Et genui et vidi juvenes carosque nepotes.
Vitæ pro meritis claros transegimus annos,
Quos nullo lingua crimine lædit atrox.
Discite, mortales, sine crimine degere vitam :
Sic meruit, vixit qui sine fraude, mori.

Anthologia Latina. — Carmina epigraphica, coll. Fr. Bücheler, n° 1238.

v. 13. *Undecim annis*, pour *undecim annos.*

v. 14. *Numidæ*, singulier collectif.

v. 15-16. *Valere et dominum etc.* Entendez : *fecere me valere* (= *valentem*) *et* (*fecere me*) *dominum domus.*

v. 16. *Paratast* = *parata est.*

v. 18. *Fructus honorum*, « la jouissance des honneurs ».

v. 19. *Inter conscriptos*, parmi les décurions ou conseillers municipaux (de Mactaris).

v. 20. *Ordinis in templo* = *in curia. Ordo* désigne l'*ordo decurionum.*

v. 21. *Censor*, la plus haute magistrature municipale.

v. 22. *Juvenes (filios). Juvenis* = « homme dans la force de l'âge ».

v. 24. *Lædit*, le présent pour le parfait. Cf. 33, v. 6.

51. — LE VIEUX CAMPAGNARD

Felix, qui patriis ævum transegit in agris,
Ipsa domus puerum quem videt, ipsa senem,
Qui baculo nitens, in qua reptavit arena,
Unius numerat sæcula longa casæ.
Illum non vario traxit fortuna tumultu,
Nec bibit ignotas mobilis hospes aquas;
Non freta mercator tremuit, non classica miles,
Non rauci lites pertulit ille fori.
Indocilis rerum, vicinæ nescius urbis,
Adspectu fruitur liberiore poli.
Frugibus alternis, non consule, computat annum :
Autumnum pomis, ver sibi flore notat.
Idem condit ager soles idemque reducit,
Metiturque suo rusticus orbe diem;
Ingentem meminit parvo qui germine quercum
Æquævumque videt consenuisse nemus.

v. 2. *Ipsa*, pour *eadem*.

v. 3. *Reptavit*. *Reptare* et *repere* se disent des petits enfants qui se traînent par terre, qui marchent à quatre pattes.

v. 4. *Sæcula longa*. « de longues années passées dans... » — *Casæ*. Cf. 1, v. 6, et la note.

v. 9. *Indocilis rerum*, « fermé à toute idée nouvelle ». — *Vicinæ urbis*, Vérone (v. 17).

v. 11. *Frugibus alternis*, « par la succession des récoltes ». — *Consule*. Chez les Romains, l'année était désignée par les noms des consuls en exercice.

v. 13-14. Le poète veut dire que le vieux campagnard voit tous les jours le soleil se lever et se coucher au même endroit et qu'il en mesure la course d'une manière uniforme (*suo*), c.-à-d. toujours d'après les mêmes points de repère.

v. 15. *Qui*. L'auteur reprend la tournure avec le relatif qu'il a abandonnée au v. 5. — *Ingentem etc.* Entendez : *qui meminit quercum, (nunc) ingentem, (olim) parvo germine (fuisse)*.

Proxima cui nigris Verona remotior Indis,
Benacumque putat littora rubra lacum.
Sed tamen indomitæ vires, firmisque lacertis
Ætas robustum tertia cernit avum.
Erret et extremos alter scrutetur Iberos :
Plus habet hic vitæ, plus habet ille viæ.

CLAUDIEN, *Epigramm.*, II.

v. 18. *Benacumque putat etc.*, ellipse du relatif : *et (qui) Benacum putat etc.* — *Benacum lacum*, le lac de Garde, voisin de Vérone. — *Littora rubra* = *Littora Rubri maris*, « les rivages de la mer Erythrée ».

v. 19. *Firmis lacertis* va avec *avum*.

v. 20. *Ætas... tertia*, « la troisième génération ».

v. 22. *Vitæ... viæ*, jeu de mots qui gâte peut-être cette jolie pièce : cela rappelle un peu la chute du sonnet d'Oronte.

TABLE DES AUTEURS

DONT DES EXTRAITS FIGURENT DANS CE RECUEIL

Ammien Marcellin (*Ammianus Marcellinus*), né à Antioche (330-400 ap. J.-C. environ). Il écrivit une histoire romaine depuis Nerva jusqu'à la mort de Valens, dont il ne nous en reste que les livres XIV à XXXI. Il est éclairé, impartial et véridique ; mais son style est obscur, bizarre et surchargé.

Augustin (St) (*Aurelius Augustinus*), né à Tagaste, en Numidie (354-430 ap. J.-C.), évêque d'Hippone, le plus illustre des Pères de l'Église latine, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels il faut citer surtout les *Confessions* et la *Cité de Dieu*. Ses écrits se distinguent par la profondeur de la pensée et du sentiment, par l'éclat et l'énergie du style, qui est cependant parfois entaché de mauvais goût.

Caton l'Ancien (*M. Porcius Cato Censorius*), né à Tusculum (234-149 av. J.-C.). Homme politique, général, orateur, il consacra ses loisirs à la composition d'ouvrages d'utilité pratique ; il rédigea ses discours et écrivit une histoire de Rome et de l'Italie sous le titre d'*Origines*, ainsi qu'une série de traités didactiques dédiés à son fils et un livre *De agricultura* ou *De re rustica*, qui nous a été conservé. Le style de Caton est rude et négligé, mais il a de la vigueur et reflète le caractère original de l'auteur.

Cicéron (Quintus), frère du grand orateur et de quatre ans plus jeune que lui (102-43 av. J.-C.). Il fut légat de César en Gaule et en Bretagne (54-52), et s'occupa de poésie à ses heures. Nous possédons de lui un *Commentariolum petitionis* (conseils à son frère, candidat au consulat) et quelques lettres.

Claudien (*Claudius Claudianus*), né à Alexandrie (4e-5e siècle ap. J.-C.). Il composa un grand nombre de poèmes de circonstance (panégyriques de Stilichon et de l'empereur Honorius, invectives contre Rufin et contre l'eunuque Eutrope, etc.), des épopées mythologiques (*De raptu Proserpinæ, Gigantomachia*) et des pièces fugitives. Quoique Grec d'origine, il manie la poésie latine avec un remarquable talent.

Gaïus, jurisconsulte du 2e siècle ap. J.-C. On a retrouvé dans un palimpseste de Vérone ses *Institutiones* (Éléments de droit civil) en 4 livres, ouvrage remarquable par la clarté, la pureté et la précision du style.

Juvénal (*D. Junius Juvenalis*), né à Aquinum (60-140 ap. J.-C. environ), poète satirique plein de verve et de talent, mais inégal et abusant de l'hyperbole. Ses œuvres renferment d'admirables morceaux à côté de déclamations puériles. L'indignation est sa muse; il excelle dans le pathétique et l'ironie. Son style est mordant et d'une rare énergie, du moins dans les premières satires.

Lactance (*L. Cœcilius Firmianus Lactantius*), né en Afrique (fl. au commencement du 3e siècle ap. J.-C.), écrivain chrétien. Son principal ouvrage est intitulé *Divinarum Institutionum libri VII*. Lactance fut surnommé « le Cicéron chrétien » à cause de la pureté (d'ailleurs relative) et de l'élégance de son style.

Laus Pisonis. L'auteur de ce panégyrique est inconnu. C'est un poète médiocre, mais qui plaît par une certaine chaleur de sentiment.

Martial (*M. Valerius Martialis*), né à Bilbilis, en Espagne (40-104 ap. J.-C. environ), auteur d'un recueil d'épigrammes trop souvent licencieuses, mais dont plusieurs sont réellement jolies et d'un tour très piquant.

Moretum (Le). Ce petit poème, dont l'auteur est inconnu, mais qui appartient à l'époque classique, est un charmant tableau de genre. On l'a souvent imprimé avec les œuvres de Virgile. Il diffère profondément des *Bucoliques* par son caractère réaliste.

Et cinis obductæ celabat lumina prunæ.
Admovet his pronam summissa fronte lucernam
Et producit acu stuppas humore carentes,
Excitat et crebris languentem flatibus ignem.
Tandem concepto, sed vix, fulgore recedit;
Oppositaque manu lumen defendit ab aura
Et reserat casulæ, qua pervidet, ostia clavi.
Fusus erat terra frumenti pauper acervus :
Hinc sibi depromit quantum mensura patebat,
Quæ bis in octonas excurrit pondere libras.
Inde abit adsistitque molæ parvaque tabella,
Quam fixam paries illos servabat in usus,
Lumina fida locat; geminos tum veste lacertos
Liberat et cinctus villosæ tegmine capræ
Perverrit cauda silices gremiumque molarum.

10. *His*, c.-à-d. *luminibus prunæ*, au lieu de *huic*, la braise elle-même. — *Summissa fronte*. On n'est pas d'accord sur le sens qu'il faut donner à cette expression. Selon les uns, Simulus se penche (*summissa fronte*) sur le foyer et en même temps il incline la lampe (*pronam*). Selon les autres, *frons* désigne la partie antérieure, le bec de la lampe, et *summissa fronte* explique *pronam*.

11. *Stuppas*, la mèche.

13. *Concepto... fulgore*, « la lumière ayant pris, la lampe s'étant allumée ». — *Recedit* (*a foco*).

15. *Qua pervidet*, « par où il voit clair » : la chaumière ne recevait de jour que par la porte. — *Qua*, adverbe au lieu du pronom relatif (*quibus*). — *Pervidet*, présent d'habitude. — *Ostia*, le pluriel pour le singulier.

17-18. *Mensura — libras*. Cette mesure pouvait contenir seize livres pesant de blé (5 kilogr. 232 grammes).

19. *Molæ*, un moulin à bras. On peut voir dans Rich (Dictionnaire des antiquités, au mot *Mola*) la description, avec figure, d'un moulin de cette espèce. — *Tabella*, « une planchette ».

21. *Fida*. La lampe lui prête une aide fidèle dans ses travaux.

22. *Villosæ tegmine capræ*. Cf. **1**, v. 12, et la note.

23. *Cauda* = *peniculo*. On se servait, en guise de brosse, de la touffe de poils qui garnit l'extrémité de la queue de certains ani-

Advocat inde manus operi, partitus utrimque :
Læva ministerio, dextra est intenta labori.
Hæc rotat adsiduum gyris et concitat orbem :
Tunsa Ceres silicum rapido decurrit ab ictu ;
Interdum fessæ succedit læva sorori
Alternatque vices. Modo rustica carmina cantat
Agrestique suum solatur voce laborem,
Interdum clamat Scybalen. Erat unica custos,
Afra genus, tota patriam testante figura,
Torta comam labroque tumens et fusca colore...,
Cruribus exilis, spatiosa prodiga planta.
Hanc vocat atque arsura focis imponere ligna

maux. — *Silices*, comme au v. 27, les deux pierres qui composent le moulin : le *catillus* (meule supérieure) et la *meta* (meule inférieure). — *Gremium*, « le creux ».

24. *Advocat*, proprement : « il invoque l'aide de... »; de là : « il a recours à..., il emploie, il applique ». — *Partitus utrimque*. Entendez : *ita partitus opus, ut ab utraque manu tractaretur*.

25. *Ministerio*. Elle verse au fur et à mesure le grain dans l'espèce de trémie que forme le *catillus*. — *Labori*, le travail proprement dit, qui consiste à tourner la meule.

26. *Assiduum*, adjectif joint au complément au lieu d'un adverbe (*assidue*) modifiant le verbe. Cf. Juvénal, V, 95-96 : *Retibus assiduis penitus scrutante macello Proxima*. — *Orbem*, la pierre ou meule supérieure, qui tourne, tandis que la meule inférieure est fixe.

27. *Ceres*. Cf. 25, v. 6, et la note. De même plus bas, v. 41 et 53. — *Decurrit*. La farine tombe tout autour de la *meta* dans une sorte de rigole creusée à la base du moulin. — *Ab ictu*, construction poétique, au lieu du simple ablatif *ictu*.

29. *Cantat* (*Simulus*).

30. *Solatur voce laborem*. Cf. Virgile, Georg., I, 293 : *Longum cantu solata laborem*.

31. *Scybalen*, sa servante (esclave), chargée de garder la maison (*custos*), pendant que Simulus était aux champs.

32-34. Ce portrait d'une négresse est d'une vérité frappante.

34. *Spatiosa etc.* Elle a des pieds énormes. — *Prodiga*. C'est proprement la nature qui s'est montrée prodigue à son égard.

Imperat et flamma gelidos adolere liquores.
Postquam implevit opus justum versatile finem,
Transfert inde manu tusas in cribra farinas
Et quatit, ac remanent summo purgamina dorso,
Subsidit sincera foraminibusque liquatur
Emundata Ceres. Lēvi tum protinus illam
Componit tabula, tepidas super ingerit undas;
Contrahit admixtos nunc fontes atque farinas,
Transversa duratque manu liquidoque coacto
Interdum grumos spargit sale. Jamque subactum
Lēvat opus palmisque suum dilatat in orbem
Et notat impressis æquo discrimine quadris.
Infert inde foco (Scybale mundaverat aptum
Ante locum) testisque tegit, super aggerat ignes.
Dumque suas peragit Vulcanus Vestaque partes,
Simulus interea vacua non cessat in hora,

36. *Flamma — liquores*, périphrase poétique pour dire « faire chauffer de l'eau ».

37. *Opus versatile*, le travail de la meule (= *opus molæ versatilis*).

39. *Summo dorso*, « sur la face supérieure du tamis ».

40. *Subsidit*, « descend ». — *Liquatur*, par métaphore, comme s'il s'agissait d'un liquide.

43. *Fontes*, poét. pour *aquam*.

44. *Transversa... manu*, « en faisant aller les mains de droite et de gauche ». — *Liquido*, pris substantivement : « le liquide ». — *Coacto*, « s'étant épaissi ».

46. *Levat* = *levigat* : il y passe le rouleau. — *Opus*, « la pâte qu'il vient de travailler ». — *Suum*. C'est la forme que le pain doit avoir, qui lui est propre.

47. *Notat — quadris*, il imprime sur la pâte la figure d'une croix et dessine ainsi quatre quartiers (*quadræ*) ; puis il divise de la même façon chaque quartier en deux parties égales (*æquo discrimine*). Voyez Rich, Dict. des antiq., au mot *panis*.

49. *Ante* = *antea*. — *Testis*, « de tuiles ».

50. *Vulcanus Vestaque*, métonymie, pour *ignis et focus*.

51. *Vacua in hora*, pendant l'heure de loisir que lui laisse la cuisson du pain.

Verum aliam sibi quærit opem, neu sola palato
Sit non grata Ceres, quas jungat comparat escas.
Non illi suspensa focum carnaria juxta,
Durati sale terga suis truncique, vacabant,
Trajectus medium sparto sed caseus orbem
Et vetus adstricti fascis pendebat anethi :
Ergo aliam molitur opem sibi providus herbis.
Hortus erat junctus casulæ, quem vimina pauca
Et calamo rediviva levi munibat arundo,
Exiguus spatio, variis sed fertilis herbis.
Nil illi derat, quod pauperis exigit usus;
Interdum locuples a paupere plura petebat.
Nec sumptūs erat illud onus, sed regula curæ :

52. *Neu* pour *et, ne* (la conjonction copulative et la négation ne font point partie logiquement de la même proposition).

54-55. *Non illi... vacabant*, « n'étaient pas à sa disposition ». — *Carnaria*, le pluriel pour le singulier. Le *carnarium*, « garde-manger », était une sorte de châssis suspendu au plafond et muni de crocs et de clous pour attacher les provisions (lard, jambons, etc.). Il était placé près du foyer (*focum juxta*), dont la fumée desséchait et conservait les viandes, etc. — *Terga suis*, apposition explicative à *carnaria* (le contenu complète l'idée du contenant). — *Trunci*, dont on a coupé la tête et les pieds (pour les manger ou les conserver à part).

56. *Medium... orbem*, accusatif déterminatif de la partie : « au centre ».

57. *Adstricti*, « bien ficelé ».

58. *Aliam — herbis*. Entendez : *aliam opem molitur sibi, et quidem herbis*.

60. *Rediviva*, « qui repoussait au fur et à mesure qu'on la coupait ». On la coupait périodiquement, et le roseau servait à faire des paniers, des corbeilles, des nattes, etc.

62. *Derat* = *deerat*.

63. *Plura*, « plus que le pauvre ne lui demandait ».

64. *Nec sumptus erat illud onus*, litt. : « Et ce n'était point là charge de dépenses ». c.-à-d. « ce jardin n'imposait (au propriétaire) aucune dépense ». — *Sed regula curæ* (*erat*), « mais il y avait une règle pour (litt. : « de ») son entretien ». Simulus ne consacrait au jardinage que ses moments perdus, comme on le voit aux vers 65-67.

Si quando vacuum casula pluviæve tenebant
Festave lux, si forte labor cessabat aratri,
Horti opus illud erat. Varias disponere plantas
Norat et occultæ committere semina terræ
Vicinosque apte curvus summittere rivos.
Hic olus, hic late fundentes brachia betæ
Fecundusque rumex malvæque inulæque virebant,
Hic siser et nomen capiti debentia porra,
Grataque nobilium requies lactuca ciborum...
Et gravis in latum dimissa cucurbita ventrem.

65. *Si quando etc.* Cf. **36**, § 2 : *Cum tempestates pluviæ fuerint, etc.* ; Virgile, Georg., I, 259 et suiv. : *Frigidus agricolam si quando continet imber, etc.* — *Casula*, ablatif d'instrument, comme dans *tenere se castris, oppido*, etc. En fr., on emploie la préposition « dans ».

67. *Horti opus illud erat*, « c'était alors qu'il travaillait au jardin, c'était le tour du jardin ».

68. *Occultæ terræ*, « à la terre qu'on ne voit pas », c.-à-d. « aux profondeurs de la terre ».

69. *Vicinos — rivos.* Ce sont les travaux d'irrigation. — *Curvus.* Cf. Virgile, Eglog. 5, 42 : *curvus arator ;* Apulée, Métam., IX, 32 : *Dum fodiens, dum irrigans ceteroque incurvus labore.:.* — *Summittere*, « fournir » (aux plantations). Simulus fait couler aux endroits convenables (*apte*) les ruisseaux qui, en humectant le sol, nourrissent les plantes.

70. *Olus = brassica*, « le chou », le légume par excellence pour les anciens Romains. Caton, De re rust., 156 : *Brassica est quæ omnibus oleribus antistat.* — *Late fundentes brachia.* Pline, Hist. nat., XIX, 40, 3, dit : « Aucune plante de jardin ne devient plus large : on voit des bettes de deux pieds d'étendue (*in binos pedes aliquando se pandunt*). »

71. *Fecundus .. rumex.* Pline, Hist. nat., XIX, 60, 2, l'appelle « la plus vigoureuse des plantes cultivées » (*omnium fortissimum quæ seruntur*).

72. *Nomen capiti debentia porra.* C'est le *porrum capitatum* voy. **7**, v. 26, note.

73. *Nobilium... ciborum*, « des mets recherchés ».

74. *Dimissa*, « qui se laisse aller de côté et d'autre, qui s'étale ».

Verum hic non domini (quis enim contractior illo?)
Sed populi proventus erat, nonisque diebus
Venales humero fasces portabat in urbem ;
Inde domum cervice levis, gravis ære redibat,
Vix umquam urbani comitatus merce macelli.
Cæpa rubens sectique famem domat area porri
Quæque trahunt acri vultus nasturtia morsu
Intibaque. . .
Tunc quoque tale aliquid meditans intraverat hor-
[tum.
Ac primum, leviter digitis tellure refossa,
Quattuor educit cum spissis allia fibris;
Inde comas apii graciles rutamque rigentem
Vellit et exiguo coriandra trementia filo.
Hæc ubi collegit, lætum consedit ad ignem
Et clara famulam poscit mortaria voce.

75. *Non domini* (*erat*), « n'était pas pour le propriétaire », c.-à-d. pour la bouche du propriétaire.

76. *Populi... erat*, « était pour le public », c.-à-d. était destiné à la vente, comme le montre la suite. — *Nonis... diebus*, aux jours de marché (*nundinæ*); voy. **10**, note 2.

78. *Gravis ære redibat*. Cf. Virgile, Eglog. 1, 36.

79. *Comitatus*, passif. — *Urbani merce macelli*, « de provisions achetées au marché de la ville ». *Macellum* désigne un marché aux victuailles.

80. *Cæpa rubens etc.* On ajoutera dans la traduction une expression restrictive comme « seulement », ou on tournera par : « il se contente de... » — *Domat*, présent d'habitude. — *Area porri*, « son carré de poireaux », pour « les poireaux » eux-mêmes. — *Secti porri* = *sectilis* ou *sectivi porri ;* voy. **7**, v. 26, et la note.

81. *Trahunt... vultus*, « contractent, crispent le visage, font faire la grimace ». — *Acri morsu*, « par leur saveur âcre et mordante ».

86. *Comas*, ce que nous appelons les ombelles. — *Rigentem*, à cause de ses rameaux charnus.

87. *Filo*, « filaments ».

88. *Lætum*, « gai, joyeux », pour « qui égaie, qui rend joyeux ».

89. *Mortaria*, le pluriel pour le singulier.

Singula tum capitum nodoso cortice nudat
Et summis spoliat coriis contemptaque passim
Spargit humi atque abjicit; servatum in germine bulbum
Tingit aqua lapidisque cavum demittit in orbem.
His salis inspergit micas, sale durus adeso
Caseus adjicitur, dictas super ingerit herbas...
Dextera pistillo primum fragrantia mollit
Allia, tum pariter mixto terit omnia suco.
It manus in gyrum. Paulatim singula vires
Deperdunt proprias; color est e pluribus unus,
Nec totus viridis, quia lactea frusta repugnant,
Nec de lacte nitens, quia tot variatur ab herbis.
Sæpe viri nares acer jaculatur apertas
Spiritus et simo damnat sua prandia vultu;

90. *Singula... capitum*, « chaque tête d'ail ». — *Nodoso*. Cette épithète ne s'explique guère. Aussi a-t-on voulu lire *numeroso*. — *Cortice*, la tunique qui enveloppe l'ensemble de la tête (*caput*).

91. *Coriis*, les membranes qui entourent chaque gousse (*bulbus* ou *nucleus*) en particulier. Cf. Pline, Hist. nat., XIX, 34, 1 : *Tenuissimis, et quæ separantur*, **in universum** *velatur* (*allium*) *membranis; mox pluribus coagmentatur nucleis* (= *bulbis*), *et his* **separatim** *vestitis*. — *Contempta* (*coria*).

92. *Servatum in germine bulbum*. Il ne garde que le bulbe qui constitue le germe.

93. *Lapidis... cavum... in orbem*, « dans la concavité du mortier de pierre ».

94. *His* (*bulbis*). — *Adeso*. Le sel a été consommé, absorbé, par la substance à laquelle il a été mêlé.

95. *Super ingerit*. Cf. v. 42.

98-99. *Vires... proprias*, « leurs qualités propres, leurs propriétés (forme, couleur, odeur, etc) ».

100. *Lactea*, « de fromage ». Cf. **25**, v. 34, et la note.

102. *Jaculatur*, « vient frapper, monte (par bouffées) à... ». — *Nares... apertas* rappelle l'origine du surnom de Simulus (voy. v. 3, note) ; de même *simo vultu* au vers suivant.

103. *Spiritus*, « exhalaison, émanation ». — *Sua prandia*, le pluriel pour le singulier.

Sæpe manu summa lacrimantia lumina tergit
Immeritoque furens dicit convicia fumo.
Procedebat opus : non jam salebrosus, ut ante,
Sed gravior lentos ibat pistillus in orbes.
Ergo Palladii guttas instillat olivi
Exiguique super vires infundit aceti
Atque iterum commiscet opus mixtumque retractat.
Tum demum digitis mortaria tota duobus
Circuit inque globum distantia contrahit unum,
Constet ut effecti species nomenque moreti.
Eruit interea Scybale quoque sedula panem,
Quem lætus recipit manibus, pulsoque timore
Jam famis inque diem securus Simulus illam

104. *Manu summa*, « du revers de la main ».

105. *Immerito... fumo.* Il s'en prend à la fumée (du foyer), qui n'en peut mais. Cf. Horace, Sat. I, 5, 80 : *lacrimoso non sine fumo.*

106. *Salebrosus*, « avec des sauts, des heurts, par saccades », à cause des aspérités, des obstacles que présentent les matières dures. *Salebrosus* se dit proprement du chemin qui offre des aspérités ; ici, le mot est appliqué à l'objet qui rencontre des aspérités sur sa route. L'épithète tient lieu d'une locution adverbiale modifiant le verbe. Cf. v. 26, et la note.

107. *Gravior.* Le pilon, ayant moins de résistance à vaincre, pèse plus sur le fond du mortier. — *Lentos.* Cet adjectif pourra aussi se rendre par un adverbe : « mollement ».

108. *Palladii.* L'olivier était consacré à Minerve, qui, d'après la légende, en avait fait don aux hommes.

109. *Exigui... vires... aceti*, « un peu de fort vinaigre ». — *Super... infundit.* Cf. *super ingerit*, v. 42 et 95.

112. *Distantia*, « les parties éparses ».

113. *Constet etc.* Le sens est : « de façon que le plat achevé, confectionné selon toutes les règles, ayant reçu la dernière main, offre l'aspect du *moretum* et en prenne le nom ».

114. *Eruit*, « tire du foyer ». Cf. v. 48 : *Infert inde foco... — Quoque*, « de son côté ». Elle *aussi*, elle s'occupe, mais son occupation est différente.

116. *In... diem illam*, « pour ce jour-là » : le mot est touchant.

Ambit crura ocreis paribus tectusque galero
Sub juga parentes cogit lorata juvencos
Atque agit in segetes et terræ condit aratrum.
Incerti Moretum.

117. *Ambit*. *Ambire* se dit proprement d'un objet qui en entoure un autre, puis, par extension, de la personne qui se sert d'un objet pour en entourer un autre. — *Ocreis,* pour *peronibus*, sorte de bottes de peau non tannée (*crudus pero*, Virgile, Enéid., VII, 690) que portaient les paysans, les chasseurs, etc. — *Galero*. Voy. **1**, v. 29, note.

119. *Terræ*, pour *in terram* ou *in terra*.

50. — ÉPITAPHE D'UN BON TRAVAILLEUR

. . . . . .

Paupere progenitus lare sum parvoque parente,
Cujus nec census neque domus fuerat.
Ex quo sum genitus, ruri mea vixi colendo :
Nec ruri pausa nec mihi semper erat.
Et cum maturas segetes produxerat annus,
Demessor calami tunc ego primus eram.
Falcifera cum turma virum processerat arvis,
Seu Cirtæ Nomados seu Jovis arva petens,
Demessor cunctos ante ibam primus in arvis
Post tergus linquens densa meum gremia.
Bis senas messes rabido sub sole totondi
Ductor et ex opere postea factus eram.

Inscription métrique découverte à Mactaris, dans la Byzacène (Tunisie actuelle). — La versification et le style sont peu corrects.

v. 1. *Parvo* = *tenui, humili.*

v. 2. *Census*, chez les auteurs de l'Empire, signifie généralement « fortune, biens, richesses ». — *Neque*, prononcez *Nèque* (faute de prosodie). — *Domus* désigne une maison habitée par son propriétaire, une maison de maître. Cf. **2**, §§ 1 et 4, notes 5 et 39.

v. 3. *Ex quo (tempore).* — *Ruri*, ici locatif, mais au vers suivant datif. — *Mea colendo*, « soignant mes intérêts, exerçant mon métier ».

v. 4. *Semper.* Il faudrait *umquam.*

v. 6. *Demessor* (= *messor*) ne se rencontre qu'ici et au v. 9.

v. 7. *Falcifera.* La dernière syllabe est allongée. — *Virum* = *virorum.*

v. 8. *Cirtæ*, Cirta (auj. Constantine), ville de Numidie (Algérie). — *Nomados*, forme grecque du génitif pour *Nomadis*, de l'adjectif *Nomas*, « de Numidie ». — *Jovis.* On ne sait pas exactement ce que l'auteur entend par ces « champs de Jupiter ».

v. 10. *Tergus*, au lieu du terme propre *tergum.* — *Gremia* = *manipulos*, « des javelles ».

v. 12. *Ductor*, « chef de la troupe, conducteur des travaux ». — *Ex opere*, « de simple ouvrier ». Il aurait fallu dire *ex operis* ou *ex opera.* — *Factus eram*, pour *factus sum.*

Undecim et turmas messorum duximus annis
Et Numidæ campos nostra manus secuit.
Hic labor et vita parvo contenta valere
Et dominum fecere domus, et villa paratast,
Et nullis opibus indiget ipsa domus.
Et nostra vita fructus percepit honorum,
Inter conscriptos scriptus et ipse fui.
Ordinis in templo delectus ab ordine sedi
Et de rusticulo censor et ipse fui.
Et genui et vidi juvenes carosque nepotes.
Vitæ pro meritis claros transegimus annos,
Quos nullo lingua crimine lædit atrox.
Discite, mortales, sine crimine degere vitam :
Sic meruit, vixit qui sine fraude, mori.

Anthologia Latina. — Carmina epigraphica, coll. Fr. Bücheler, n° 1238.

v. 13. *Undecim annis*, pour *undecim annos*.

v. 14. *Numidæ*, singulier collectif.

v. 15-16. *Valere et dominum etc.* Entendez : *fecere me valere* (= *valentem*) *et* (*fecere me*) *dominum domus*.

v. 16. *Paratast* = *parata est*.

v. 18. *Fructus honorum*, « la jouissance des honneurs ».

v. 19. *Inter conscriptos*, parmi les décurions ou conseillers municipaux (de Mactaris).

v. 20. *Ordinis in templo* = *in curia*. *Ordo* désigne l'*ordo decurionum*.

v. 21. *Censor*, la plus haute magistrature municipale.

v. 22. *Juvenes (filios)*. *Juvenis* = « homme dans la force de l'âge ».

v. 24. *Lædit*, le présent pour le parfait. Cf. **33**, v. 6.

51. — LE VIEUX CAMPAGNARD

Felix, qui patriis ævum transegit in agris,
Ipsa domus puerum quem videt, ipsa senem,
Qui baculo nitens, in qua reptavit arena,
Unius numerat sæcula longa casæ.
Illum non vario traxit fortuna tumultu,
Nec bibit ignotas mobilis hospes aquas;
Non freta mercator tremuit, non classica miles,
Non rauci lites pertulit ille fori.
Indocilis rerum, vicinæ nescius urbis,
Adspectu fruitur liberiore poli.
Frugibus alternis, non consule, computat annum :
Autumnum pomis, ver sibi flore notat.
Idem condit ager soles idemque reducit,
Metiturque suo rusticus orbe diem;
Ingentem meminit parvo qui germine quercum
Æquævumque videt consenuisse nemus.

v. 2. *Ipsa*, pour *eadem*.

v. 3. *Reptavit*. *Reptare* et *repere* se disent des petits enfants qui se traînent par terre, qui marchent à quatre pattes.

v. 4. *Sæcula longa*, « de longues années passées dans... » — *Casæ*. Cf. 1, v. 6, et la note.

v. 9. *Indocilis rerum*, « fermé à toute idée nouvelle ». — *Vicinæ urbis*, Vérone (v. 17).

v. 11. *Frugibus alternis*, « par la succession des récoltes ». — *Consule*. Chez les Romains, l'année était désignée par les noms des consuls en exercice.

v. 13-14. Le poète veut dire que le vieux campagnard voit tous les jours le soleil se lever et se coucher au même endroit et qu'il en mesure la course d'une manière uniforme (*suo*), c.-à-d. toujours d'après les mêmes points de repère.

v. 15. *Qui*. L'auteur reprend la tournure avec le relatif qu'il a abandonnée au v. 5. — *Ingentem etc.* Entendez : *qui meminit quercum, (nunc) ingentem, (olim) parvo germine (fuisse)*.

Proxima cui nigris Verona remotior Indis,
Benacumque putat littora rubra lacum.
Sed tamen indomitæ vires, firmisque lacertis
Ætas robustum tertia cernit avum.
Erret et extremos alter scrutetur Iberos :
Plus habet hic vitæ, plus habet ille viæ.

CLAUDIEN, *Epigramm.*, II.

v. 18. *Benacumque putat etc.,* ellipse du relatif : *et (qui) Benacum putat etc.* — *Benacum lacum*, le lac de Garde, voisin de Vérone. — *Littora rubra* = *Littora Rubri maris*, « les rivages de la mer Erythrée ».

v. 19. *Firmis lacertis* va avec *avum*.

v. 20. *Ætas... tertia*, « la troisième génération ».

v. 22. *Vitæ... viæ*, jeu de mots qui gâte peut-être cette jolie pièce : cela rappelle un peu la chute du sonnet d'Oronte.

TABLE DES AUTEURS

DONT DES EXTRAITS FIGURENT DANS CE RECUEIL

Ammien Marcellin (*Ammianus Marcellinus*), né à Antioche (330-400 ap. J.-C. environ). Il écrivit une histoire romaine depuis Nerva jusqu'à la mort de Valens, dont il ne nous en reste que les livres XIV à XXXI. Il est éclairé, impartial et véridique ; mais son style est obscur, bizarre et surchargé.

Augustin (St) (*Aurelius Augustinus*), né à Tagaste, en Numidie (354-430 ap. J.-C.), évêque d'Hippone, le plus illustre des Pères de l'Église latine, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels il faut citer surtout les *Confessions* et la *Cité de Dieu*. Ses écrits se distinguent par la profondeur de la pensée et du sentiment, par l'éclat et l'énergie du style, qui est cependant parfois entaché de mauvais goût.

Caton l'Ancien (*M. Porcius Cato Censorius*), né à Tusculum (234-149 av. J.-C.). Homme politique, général, orateur, il consacra ses loisirs à la composition d'ouvrages d'utilité pratique ; il rédigea ses discours et écrivit une histoire de Rome et de l'Italie sous le titre d'*Origines,* ainsi qu'une série de traités didactiques dédiés à son fils et un livre *De agricultura* ou *De re rustica*, qui nous a été conservé. Le style de Caton est rude et négligé, mais il a de la vigueur et reflète le caractère original de l'auteur.

Cicéron (Quintus), frère du grand orateur et de quatre ans plus jeune que lui (102-43 av. J.-C.). Il fut légat de César en Gaule et en Bretagne (54-52), et s'occupa de poésie à ses heures. Nous possédons de lui un *Commentariolum petitionis* (conseils à son frère, candidat au consulat) et quelques lettres.

Claudien (*Claudius Claudianus*), né à Alexandrie (4e-5e siècle ap. J.-C.). Il composa un grand nombre de poèmes de circonstance (panégyriques de Stilichon et de l'empereur Honorius, invectives contre Rufin et contre l'eunuque Eutrope, etc.), des épopées mythologiques (*De raptu Proserpinæ, Gigantomachia*) et des pièces fugitives. Quoique Grec d'origine, il manie la poésie latine avec un remarquable talent.

Gaïus, jurisconsulte du 2e siècle ap. J.-C. On a retrouvé dans un palimpseste de Vérone ses *Institutiones* (Éléments de droit civil) en 4 livres, ouvrage remarquable par la clarté, la pureté et la précision du style.

Juvénal (*D. Junius Juvenalis*), né à Aquinum (60-140 ap. J.-C. environ), poète satirique plein de verve et de talent, mais inégal et abusant de l'hyperbole. Ses œuvres renferment d'admirables morceaux à côté de déclamations puériles. L'indignation est sa muse; il excelle dans le pathétique et l'ironie. Son style est mordant et d'une rare énergie, du moins dans les premières satires.

Lactance (*L. Cœcilius Firmianus Lactantius*), né en Afrique (fl. au commencement du 3e siècle ap. J.-C.), écrivain chrétien. Son principal ouvrage est intitulé *Divinarum Institutionum libri VII*. Lactance fut surnommé « le Cicéron chrétien » à cause de la pureté (d'ailleurs relative) et de l'élégance de son style.

Laus Pisonis. L'auteur de ce panégyrique est inconnu. C'est un poète médiocre, mais qui plaît par une certaine chaleur de sentiment.

Martial (*M. Valerius Martialis*), né à Bilbilis, en Espagne (40-104 ap. J.-C. environ), auteur d'un recueil d'épigrammes trop souvent licencieuses, mais dont plusieurs sont réellement jolies et d'un tour très piquant.

Moretum (Le). Ce petit poème, dont l'auteur est inconnu, mais qui appartient à l'époque classique, est un charmant tableau de genre. On l'a souvent imprimé avec les œuvres de Virgile. Il diffère profondément des *Bucoliques* par son caractère réaliste.

Pétrone (*T. Petronius Arbiter*), contemporain de Néron, dont il fut l'un des favoris. Il écrivit, sous forme de « satire ménippée » (mélange de prose et de vers), un roman dont il ne nous est parvenu que des extraits. Beaucoup d'esprit s'y mêle à une révoltante obscénité.

Pline l'Ancien (*C. Plinius Secundus*), né à Côme en 23 ap. J.-C., périt lors de la terrible éruption du Vésuve en 79. Travailleur infatigable, Pline laissa un très grand nombre d'ouvrages. Nous ne possédons plus que son *Historia naturalis* en 37 livres, sorte d'encyclopédie qui est une mine de renseignements précieux, mais dont le style est contourné, ramassé, souvent obscur.

Pline le Jeune (*C. Plinius Cœcilius Secundus*), neveu et fils adoptif du précédent, né à Côme (62-113 ap. J.-C. environ). Il jouit d'une grande réputation comme orateur. De ses discours, il ne nous reste que le *Panégyrique de Trajan*. Ses *Lettres* contiennent une foule de détails intéressants sur la personne de l'auteur et sur la société de l'Empire. Malgré leurs grâces trop apprêtées et la recherche du style, elles sont fort agréables à lire.

Properce (*Sextus Propertius*), né en Ombrie (49-15 av. J.-C. environ), poète élégiaque. Dans la plus grande partie de son œuvre il chante ses amours ; mais il a traité aussi des sujets empruntés aux traditions et à l'histoire romaines. Ses poésies, quoique surchargées d'érudition mythologique, ont du feu et de l'éclat, et son style, souvent abrupt et tourmenté, offre des beautés de premier ordre.

Sénèque (*L. Annœus Seneca*), né à Cordoue aux environs de l'ère chrétienne, mort en 65 ap. J.-C. Il fut le précepteur et, pendant quelques années, le conseiller de Néron. Il s'exerça dans divers genres littéraires, mais il se fit connaître surtout comme philosophe. Ses traités philosophiques et ses *Lettres morales à Lucilius* abondent en belles pensées, en observations pénétrantes, en traits ingénieux et piquants. Mais l'auteur vise trop à l'effet et ne sait pas se borner ; il tourne et retourne la même idée sous toutes ses faces ; ses livres sont mal composés ; son style sautillant et décousu fatigue à la longue. La doctrine de Sénèque est un stoïcisme mitigé.

Tacite (*Cornelius Tacitus*), historien (55-120 ap. J.-C. environ). Ses ouvrages sont : la biographie de son beau-père Agricola (*De vita et moribus Julii Agricolæ*), une étude sur la Germanie et les Germains (*Germania*) et une histoire de l'Empire divisée en deux parties, savoir les *Histoires* (*Historiæ*), comprenant les règnes de Galba, d'Othon, de Vitellius, de Vespasien, de Titus et de Domitien (69-96 ap. J.-C.), et les *Annales* (*Annales*), qui furent composées après les *Histoires*, et qui racontaient les règnes de Tibère, de Caligula, de Claude et de Néron (14-68 ap. J.-C.). Nous ne possédons plus qu'une partie des *Histoires* et des *Annales*. Tacite est, comme l'a dit Racine, « le plus grand peintre de l'antiquité ». Il analyse profondément l'âme de ses personnages, et les scènes qu'il évoque produisent une impression ineffaçable. Dans ces pages dramatiques domine une gravité triste, une douleur généreuse et contenue. Les caractères du style de Tacite sont la hardiesse, la concision, la noblesse, la couleur poétique.

Tertullien (*Q. Septimius Florens Tertullianus*), né à Carthage (150-230 ap. J.-C. environ), écrivain chrétien. Ses ouvrages, dont le plus célèbre est l'*Apologétique*, présentent un singulier mélange de passion et de subtilité, d'éloquence vraie et de rhétorique. Son style est original, énergique, coloré, mais hérissé de termes et de tournures insolites et très souvent obscurs.

Tite-Live (*Titus Livius*), né à Padoue (59 av. J.-C. — 17 ap. J.-C.). Il composa une grande histoire romaine en 142 livres, depuis la fondation de Rome jusqu'à son temps; nous ne possédons plus que les livres I à X et XXI à XLV. Cette histoire est une suite de brillantes narrations et de harangues éloquentes; elle respire le plus pur patriotisme, l'amour et l'admiration pour l'ancienne république. Le style de Tite-Live est plein, majestueux, sonore; mais déjà il s'éloigne en certains points de la pureté classique.

Varron (*M. Terentius Varro*) né à Réate, dans le pays des Sabins (116-27 av. J.-C.). Polygraphe d'une prodigieuse fécondité, il fut appelé « le plus savant des Romains », et de fait il explora presque tous les domaines de l'érudition : histoire, antiquités

politiques, civiles et religieuses, grammaire, philosophie, droit, mathématiques, etc. De cette œuvre immense, il est resté relativement peu de chose : une partie du traité *De lingua latina*, le traité *De re rustica*, et de nombreux fragments. Varron n'est pas un grand écrivain : sa phrase est négligée, rocailleuse, et il prend ses termes de toute main; mais son *De re rustica* ne manque pas de saveur ni même d'agrément.

ERRATUM

P. 55, note 27, et p. 65, note 14, *au lieu de :* « 2 centimes environ », *lire :* « 1 centime 1/4 environ ».

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS. III

SECTION I. — ROME 1

1. Souvenirs de la vieille Rome (Properce) 3
2. Incendie de Rome sous Néron (Tacite) 7
3. Domitien fait enlever les boutiques et les échoppes qui encombraient la voie publique (Martial) 14
4. L'empereur Constance à Rome (Ammien Marcellin) 15
5. Les bruits de Rome (Martial) 18
6. Les rues de Rome pendant le jour (Juvénal) 21
7. Les rues de Rome pendant la nuit (id.) 23
8. Cherté de la vie à Rome (id.). 27
9. Le temps qu'on perd et le vain mouvement qu'on se donne à Rome (Pline le Jeune) 30
10. L'émigration des campagnards vers la capitale (Varron) . . 33
11. L'affluence des étrangers à Rome (Sénèque) 35

SECTION II. — LES JEUX. 36

12. La passion pour les combats de gladiateurs. — Histoire d'Alypius (Saint Augustin) 38
13. Les atrocités de l'amphithéâtre (Sénèque) 40
14. Contre les combats de gladiateurs (Tertullien) 42
15. Même sujet (Lactance). 44
16. Jugement sur les jeux de cirque (Pline le Jeune) 46
17. La « folie » du cirque (Tertullien). 48
18. Même sujet (Ammien Marcellin) 50

SECTION III. — LES BAINS. 52

19. Les bains de Scipion l'Africain dans sa villa de Liternum (Sénèque) 53
20. Le vacarme des bains publics (id.). 58

Pages

SECTION IV. — Villas et villégiatures. 60

21. Les villas primitives font place aux maisons de plaisance (Varron) 62
22. La villa de Pline le Jeune à Laurente (Pline le Jeune) . . . 64
23. La villa de Pline le Jeune en Étrurie (id.) 67
24. Les villas de Pline le Jeune sur les bords du lac de Côme (id.). 74
25. Une vraie campagne et une campagne en peinture (Martial) . 76
26. La villa d'un homme de lettres (Pline le Jeune) 80
27. Une villa en miniature (Martial) 82
28. La vie de Pline le Jeune à la campagne (Pline le Jeune). . . 84
29. Même sujet (id.) 87
30. Trop courtes vacances (Martial) 88
31. La licence des mœurs à Baïes (Sénèque) 91

SECTION V. — La Famille 93

32. Un trait de piété filiale (Tite-Live) 94
33. Épitaphe de Claudia 98
34. Héroïsme d'Arria (Pline le Jeune) 99
35. La femme de Pline le Jeune (id) 101

SECTION VI. — Les Esclaves 103

36. Les devoirs du maître (Caton l'Ancien) 104
37. Tous les hommes sont égaux (Sénèque). 107
38. Il faut traiter avec bonté ses esclaves (id.) 110
39. L'humanité envers les esclaves (Pline le Jeune) 118
40. Le maître ne doit pas abuser de son pouvoir sur ses esclaves (Gaïus) 120
40 *bis*. Rescrit d'Antonin le Pieux à ce sujet 122

SECTION VII. — Les Affranchis 123

41. L'affranchissement de Tiron (Q. Cicéron) 124
42. Le parvenu ridicule (Pétrone) 126
43. Puissance des affranchis sous les mauvais empereurs (Pline le Jeune). 131

SECTION VIII. — Patrons et Clients 132

44. La sportule (Juvénal) 134
45. Le bon patron (auteur incertain) 137

Pages.
46. Le magnifique parcimonieux (Pline le Jeune). 139
47. Le vœu du client (Martial) 141

SECTION IX. — Les Humbles 142

48. Une belle apologie (Pline l'Ancien) 143
49. Le « Moretum » (auteur incertain). 144
50. Épitaphe d'un bon travailleur 154
51. Le vieux campagnard (Claudien) 156

Table des auteurs 159

COLLECTION NATIONALE DE CLASSIQUES

A L'USAGE DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ BELGE D'ÉDITION.

---

*(Tous les ouvrages marqués d'un * sont adoptés ou recommandés par le Conseil de perfectionnement.)*

1. — LANGUE GRECQUE.

Dübner et Hurdebise. Grammaire de la langue grecque. 6e édition.	3.00
* — Chrestomathie grecque ou Versions et Thèmes, etc.	2.75
Keelhoff. Ésope et Babrius.	2.00
Gelders. Lysias.	1.00
Keelhoff. Grammaire de la langue d'Homère. Iliade I et Odyssée I.	3.50
— Les formes du verbe dans l'inscription de Gorthyne.	1.50
Thomas. De la parodie dramatique chez les Grecs.	2.00

2. — LANGUE LATINE.

E. Maertens. Epitome historiae sacrae. 8e édition.	1.25
* L. Tontor. De Viris illustribus urbis Romae. Nouvelle édition.	1.25
* E. Jopken. Phaedri fabularum libri sex. 6e édition.	1.00
A. Hubert. Ovide. Metamorphoses. 3e édition.	1.50
* Raskop. Thèmes de reproduction sur les XXIe et XXIIe livres de Tite-Live.	1.50
P. Thomas. C. Sallustius. De bello Jugurthino.	1.50
— — De conjuratione Catilinae.	1.25
— Ciceronis pro Archia poeta oratio.	0.50
Gelders. Ciceronis de Imperio Cn. Pompei oratio.	1.00
* E. Jopken. Ciceronis Pro M. Marcello oratio et Pro Q. Ligario oratio. 2e édition.	0.75
* Hurdebise. Ciceronis de Senectute dialogus.	0.65
* — Pro rege Deiotaro.	0.60
* Raskop. Thèmes de reproduction sur le pro rege Deiotaro.	0.75

3. — LANGUE FRANÇAISE.

Ch. Michel et Paul Thomas. Chrestomathie française. 2 vol. in-8o.	5.00

Pour recevoir ces ouvrages FRANCO, *envoyer le prix en timbres-poste.*

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

NOV 14 1963

JUL 12 1967

JUL 17 1967

MAR 13 1970

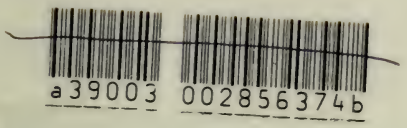
a39003 002856374b

CE PA 2095
.T4M 1899
COO THOMAS, P. MOEURS ROMAI
ACC# 1180750

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 10 10 06 10 5